OEUVRES
COMPLÈTES
DE

160

J. J. ROUSSEAU.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

CONFESSIONS, TOME QUATRIÈME.

OEUVRES COMPLÈTES DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE.

CONFESSIONS. TOME QUATRIÈME.

AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

1792.

LES CONFESSIONS DE J. J. ROUSSEAU.

SUITE DU LIVRE NEUVIÈME.

TANT de chagrins, coup sur coup, me jeterent dans un accablement qui ne me laissoit guères la force de reprendre l'empire de moi-même. Sans réponse de St. L.....t, négligé de Mme. d'H......, n'osant plus m'ouvrir à personne, je commençai de craindre qu'en faisant de l'amitié l'idole de mon cœur, je n'eusse employé ma vie à sacrifier à des chimeres. Epreuve faite, il ne restoit de toutes mes liaisons que deux hommes qui eussent conservé toute mon estime, et à qui mon cœur pût donner sa confiance : Duclos, que depuis ma retraite à l'Hermitage, j'avois perdu de vue, et St. L.....t. Je crus ne pouvoir bien réparer mes torts envers ce dernier qu'en lui déchargeant mon cœur sans réserve, et je résolus de lui

faire pleinement mes confessions en tout ce qui ne compromettroit pas sa maîtresse. Je ne doute pas que ce choix ne fût encore un piège de ma passion, pour me tenir plus rapproché d'elle; mais il est certain que je me serois jeté dans les bras de son amant sans réserve, que je me serois mis pleinement sous sa conduite, et que j'aurois poussé la franchise aussi loin qu'elle pouvoit aller. J'étois prêt à lui écrire une seconde lettre à laquelle j'étois sûr qu'il auroit répondu, quand j'appris la triste cause de son silence sur la premiere. Il n'avoit pu soutenir jusqu'au bout les fatigues de cette campagne. Mme. D'.....y m'apprit qu'il venoit d'avoir une attaque de paralysie, et Mme. d'H......., que son affliction finit par rendre malade elle-même, et qui fut hors d'état de m'écrire sur le champ, me marqua deux ou trois jours après, de Paris où elle étoit alors, qu'il se faisoit porter à Aix-la-Chapelle pour y prendre les bains. Je ne dis pas que cette triste nouvelle m'affligea comme elle; mais je doute que le serrement de cœur qu'elle me donna fût moins pénible que sa douleur et ses larmes. Le chagrin de la savoir dans cet état, augmenté par la crainte que l'inquiétude n'eût contribué à l'y mettre, me toucha plus que tout ce qui m'étoit arrivé jusqu'alors, et je sentis cruellement qu'il me manquoit, dans ma propre estime, la force dont j'avois besoin pour supporter tant de déplaisirs. Heureusement

ce généreux ami ne me laissa pas longtemps dans cet accablement ; il ne m'oublia pas, malgré son attaque, et je ne tardai pas d'apprendre par lui-même que j'avois trop mal jugé de ses sentimens et de son état. Mais il est temps d'en venir à la grande révolution de ma destinée, à la catastrophe qui a partagé ma vie en deux parties si différentes, et qui, d'une bien légere cause, a tiré de si terribles effets.

Un jour que je ne songeois à rien moins, Mme. D'.....y m'envoya chercher. En entrant j'apperçus dans ses yeux et dans toute sa contenance, un air de trouble dont je fus d'autant plus frappé, que cet air ne lui étoit point ordinaire, personne au monde ne sachant mieux qu'elle gouverner son visage et ses mouvemens. Mon ami, me dit-elle, je pars pour Genève; ma poitrine est en mauvais état, ma santé se délabre au point que, toute chose cessante, il faut que j'aille voir et consulter Tronchin. Cette résolution si brusquement prise, et à l'entrée de la mauvaise saison, m'étonna d'autant plus que je l'avois quittée trente-six heures auparavant, sans qu'il en fût question. Je lui demandai qui elle emmeneroit avec elle. Elle me dit qu'elle emmeneroit son fils avec M. de Linant; et puis elle ajouta négligemment; et vous, mon ours, ne viendrez-vous pas aussi ? Comme je ne crus pas qu'elle parlât sérieusement, sachant que dans la saison où nous entrions,

j'étois à peine en état de sortir de ma chambre, je plaisantai sur l'utilité du cortège d'un malade pour un autre malade; elle parut elle-même n'en avoir pas fait tout de bon la proposition, et il n'en fut plus question. Nous ne parlâmes plus que des préparatifs de son voyage, dont elle s'occupoit avec beaucoup de vivacité, étant résolue à partir dans quinze jours. Elle ne perdit rien à mon refus, ayant engagé son mari à l'accompagner.

Quelques jours après, je reçus de Diderot le billet que je vais transcrire. Ce billet seulement plié en deux, de maniere que tout le dedans se lisoit sans peine, me fut adressé chez Mme. D'.....y, et recommandé à M. de Linant, le gouverneur du fils et le confident de la mere.

Billet de Diderot.

" Je suis fait pour vous aimer, et pour
" vous donner du chagrin. J'apprends que
" Mme. D'.....y va à Genève, et je n'entends
" point dire que vous l'accompagniez. Mon
" ami, content de Mme. D'.....y, il faut
" partir avec elle; mécontent il faut partir
" beaucoup plus vîte. Etes-vous surchargé
" du poids des obligations que vous lui
" avez? voilà une occasion de vous acquit-
" ter en partie et de vous soulager. Trou-
" verez-vous une autre occasion dans votre
" vie de lui témoigner votre reconnoissan-
" ce? Elle va dans un pays où elle sera

» comme tombée des nues. Elle est malade : elle aura besoin d'amusement et de distraction. L'hiver ! voyez, mon ami. L'objection de votre santé peut être beaucoup plus forte que je ne la crois. Mais êtes-vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez il y a un mois, et que vous ne le serez au commencement du printemps? Ferez vous dans trois mois d'ici le voyage plus commodément qu'aujourd'hui? Pour moi je vous avoue que si je ne pouvois supporter la chaise je prendrois un bâton et je la suivrois. Et puis ne craignez-vous point qu'on ne mésinterprête votre conduite? On vous soupçonnera ou d'ingratitude ou d'un autre motif secret. Je sais bien que quoi que vous fassiez, vous aurez toujours pour vous le témoignage de votre conscience : mais ce témoignage suffit il seul, et est-il permis de négliger jusqu'à un certain point celui des autres hommes? Au reste, mon ami, c'est pour m'acquitter avec vous et avec moi que je vous écris ce billet. S'il vous déplaît, jetez-le au feu, et qu'il n'en soit non plus question que s'il n'eût jamais été écrit. Je vous salue, vous aime, et vous embrasse. »

Le tremblement de colère, l'éblouissement qui me gagnoient en lisant ce billet, et qui me permirent à peine de l'achever, ne m'empêcherent pas d'y remarquer l'adresse avec laquelle Diderot y affectoit un

ton plus doux, plus caressant, plus honnête que dans toutes ses autres lettres, dans lesquelles il me traitoit tout au plus de mon cher, sans daigner m'y donner le nom d'ami. Je vis aisément le ricochet par lequel me venoit ce billet, dont la suscription, la forme et la marche déceloient même assez mal-adroitement le détour : car nous nous écrivions ordinairement par la poste ou par le messager de Montmorenci, et ce fut la premiere et l'unique fois qu'il se servit de cette voie-là.

Quand le premier transport de mon indignation me permit d'écrire, je lui traçai précipitamment la réponse suivante, que je portai sur le champ, de l'Hermitage, où j'étois pour lors, à la C........e, pour la montrer à Mme. D'.....y, à qui dans mon aveugle colère je la voulus lire moi-même, ainsi que le billet de Diderot.

« Mon cher ami, vous ne pouvez savoir
» ni la force des obligations que je puis
» avoir à Mme. D'.....y, ni jusqu'à quel
» point elles me lient, ni si elle a réelle-
» ment besoin de moi dans son voyage, ni
» si elle desire que je l'accompagne, ni
» s'il m'est possible de le faire, ni les rai-
» sons que je puis avoir de m'en abstenir.
» Je ne refuse pas de discuter avec vous
» tous ces points; mais, en attendant,
» convenez que me prescrire si affirmative-
» ment ce que je dois faire, sans vous être
» mis en état d'en juger, c'est, mon cher

„ philosophe, opiner en franc étourdi. Ce „ que je vois de pis à cela, est que votre „ avis ne vient pas de vous. Outre que je „ suis peu d'humeur à me laisser mener „ sous votre nom par le tiers et le quart, „ je trouve à ces ricochets certains détours „ qui ne vont pas à votre franchise, et dont „ vous ferez bien pour vous et pour moi „ de vous abstenir désormais.

„ Vous craignez qu'on n'interprête mal „ ma conduite; mais je défie un cœur com- „ me le vôtre d'oser mal penser du mien. „ D'autres peut-être parleroient mieux de „ moi si je leur ressemblois davantage. Que „ Dieu me préserve de me faire approuver „ d'eux! Que les méchans m'épient et „ m'interprêtent, Rousseau n'est pas fait „ pour les craindre, ni Diderot pour les „ écouter.

„ Si votre billet m'a déplu, vous voulez „ que je le jette au feu, et qu'il n'en soit „ plus question. Pensez-vous qu'on oublie „ ainsi ce qui vient de vous? Mon cher, „ vous faites aussi bon marché de mes lar- „ mes dans les peines que vous me donnez, „ que de ma vie et de ma santé dans les „ soins que vous m'exhortez à prendre. Si „ vous pouviez vous corriger de cela, vo- „ tre amitié m'en seroit plus douce, et j'en „ deviendrois moins à plaindre. „

En entrant dans la chambre de Madame D'....y, je trouvai G.... avec elle et j'en fus charmé. Je leur lus à haute et claire

voix mes deux lettres avec une intrépidité dont je ne me serois pas cru capable, et j'y ajoutai en finissant quelques discours qui ne la démentoient pas. A cette audace inattendue dans un homme ordinairement craintif, je les vis l'un et l'autre atterrés, abasourdis, ne répondant pas un mot; je vis surtout cet homme arrogant baisser les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes regards : mais dans le même instant, au fond de son cœur, il juroit ma perte, et je suis sûr qu'ils la concerterent avant de se séparer.

Ce fut à-peu-près dans ce temps-là que je reçus enfin par Mme. d'H....... la réponse de St. L.....t, datée encore de Wolfenbutel, peu de jours après son accident, à ma lettre qui avoit tardé long-temps en route. Cette réponse m'apporta des consolations, dont j'avois grand besoin dans ce moment-là, par les témoignages d'estime et d'amitié dont elle étoit pleine, et qui me donnerent le courage et la force de les mériter. Dès ce moment, je fis mon devoir, mais il est constant que si St. L.....t se fût trouvé moins sensé, moins généreux, moins honnête-homme, j'étois perdu sans retour.

La saison devenoit mauvaise, et l'on commençoit à quitter la campagne. Mme. d'H....... me marqua le jour où elle comptoit venir faire ses adieux à la vallée, et me donna rendez-vous à Eaubonne. Ce jour se trouva par hasard le même où Mme.

D'.....y quittoit la C.......e pour aller à Paris achever les préparatifs de son voyage. Heureusement elle partit le matin, et j'eus le temps encore, en la quittant, d'aller dîner avec sa belle-sœur. J'avois la lettre de St. L.....t dans ma poche; je la relus plusieurs fois en marchant. Cettre lettre me servit d'égide contre ma foiblesse. Je fis et tins la résolution de ne voir en Mme. d'H....... que mon amie et la maîtresse de mon ami; et je passai tête-à-tête avec elle quatre ou cinq heures dans un calme délicieux, préférable infiniment, même quant à la jouissance, à ces accès de fièvre ardente que jusqu'alors j'avois eus auprès d'elle. Comme elle savoit trop que mon cœur n'étoit pas changé, elle fut sensible aux efforts que j'avois faits pour me vaincre, elle m'en estima davantage, et j'eus le plaisir de voir que son amitié pour moi n'étoit point éteinte. Elle m'annonça le prochain retour de St. L.....t, qui, quoique assez bien rétabli de son attaque, n'étoit plus en état de soutenir les fatigues de la guerre, et quittoit le service pour venir vivre paisiblement auprès d'elle. Nous formâmes le projet charmant d'une étroite société entre nous trois, et nous pouvions espérer que l'exécution de ce projet seroit durable, vu que tous les sentimens qui peuvent unir des cœur sensibles et droits en faisoient la base, et que nous rassemblions à nous trois assez de talens et de connoissances pour nous suffire

à nous-mêmes, et n'avoir besoin d'aucun supplément étranger. Hélas! en me livrant à l'espoir d'une si douce vie, je ne songeois guère à celle qui m'attendoit.

Nous parlâmes ensuite de ma situation présente avec Mme. D'....y. Je lui montrai la lettre de Diderot avec ma réponse; je lui détaillai tout ce qui s'étoit passé à ce sujet, et je déclarai la résolution où j'étois de quitter l'Hermitage. Elle s'y opposa vivement, et par des raisons toutes-puissantes sur mon cœur. Elle me témoigna combien elle auroit desiré que j'eusse fait le voyage de Genève, prévoyant qu'on ne manqueroit pas de la compromettre dans mon refus; ce que la lettre de Diderot sembloit annoncer d'avance. Cependant, comme elle savoit mes raisons aussi bien que moi-même, elle n'insista pas sur cet article, mais elle me conjura d'éviter tout éclat à quelque prix que ce pût être, et de pallier mon refus de raisons assez plausibles pour éloigner l'injuste soupçon qu'elle pût y avoir part. Je lui dis qu'elle ne m'imposoit pas une tâche aisée; mais que résolu d'expier mes torts au prix même de ma réputation, je voulois donner la préférence à la sienne en tout ce que l'honneur me permettroit d'endurer. On connoîtra bientôt si j'ai su remplir cet engagement.

Je le puis jurer, loin que ma passion malheureuse eût rien perdu de sa force, je n'aimai jamais ma Sophie aussi vivement, aussi

tendrement que je fis ce jour-là. Mais telle fut l'impression que firent sur moi la lettre de St. L.....t, le sentiment du devoir et l'horreur de la perfidie, que, durant toute cette entrevue, mes sens me laisserent pleinement en paix auprès d'elle, et que je ne fus pas même tenté de lui baiser la main. En partant, elle m'embrassa devant ses gens. Ce baiser, si différent de ceux que je lui avois dérobés quelquefois sous les feuillages, me fut garant que j'avois repris l'empire de moi-même : je suis presque assuré que si mon cœur avoit eu le temps de se raffermir dans le calme, il ne me falloit pas trois mois pour être guéri radicalement.

Ici finissent mes liaisons personnelles avec Mme. d'H....... ; liaisons dont chacun a pu juger sur les apparences, selon les dispositions de son propre cœur, mais dans lesquelles la passion que m'inspira cette aimable femme, passion la plus vive peut-être qu'aucun homme ait jamais sentie, s'honorera toujours entre le ciel et nous des rares et pénibles sacrifices faits par tous deux au devoir, à l'honneur, à l'amour et à l'amitié. Nous étions trop élevés aux yeux l'un de l'autre pour pouvoir nous avilir aisément. Il faudroit être indigne de toute estime pour se résoudre à en perdre une de si haut prix, et l'énergie même des sentimens qui pouvoient nous rendre coupables, fut ce qui nous empêcha de le devenir.

C'est ainsi qu'après une si longue amitié pour l'une de ces deux femmes, et un si vif amour pour l'autre, je leur fis séparément mes adieux en un même jour, à l'une pour ne la revoir de ma vie, à l'autre pour ne la revoir que deux fois dans les occasions que je dirai ci-après.

Après leur départ je me trouvai dans un grand embarras pour remplir tant de devoirs pressans et contradictoires, suite de mes imprudences; si j'eusse été dans mon état naturel, après la proposition et le refus de ce voyage de Genève, je n'avois qu'à rester tranquille et tout étoit dit. Mais j'en avois sottement fait une affaire qui ne pouvoit rester dans l'état où elle étoit, et je ne pouvois me dispenser de toute ultérieure explication qu'en quittant l'Hermitage, ce que je venois de promettre à Mme. d'H....... de ne pas faire, au moins pour le moment présent. De plus, elle avoit exigé que j'excusasse auprès de mes soi-disans amis, le refus de ce voyage, afin qu'on ne lui imputât pas ce refus. Cependant je n'en pouvois alléguer la véritable cause sans outrager Mme. D'.....y, à qui je devois certainement de la reconnoissance après tout ce qu'elle avoit fait pour moi. Tout bien considéré, je me trouvai dans la dure mais indispensable alternative, de manquer à Mme. D'.....y, à Mme. d'H......., ou à moi-même, et je pris le dernier parti. Je le pris hautement, pleinement, sans tergiverser,

et avec une générosité digne assurément de laver les fautes qui m'avoient réduit à cette extrémité. Ce sacrifice, dont mes ennemis ont su tirer parti, et qu'ils attendoient peut-être, a fait la ruine de ma réputation, et m'a ôté par leurs soins l'estime publique, mais il m'a rendu la mienne, et m'a consolé dans mes malheurs. Ce n'est pas la derniere fois, comme on verra, que j'ai fait de pareils sacrifices, ni la dernière aussi qu'on s'en est prévalu pour m'accabler.

G.... étoit le seul qui parût n'avoir pris aucune part dans cette affaire; ce fut à lui que je résolus de m'adresser. Je lui écrivis une longue lettre, dans laquelle j'exposai le ridicule de vouloir me faire un devoir de ce voyage de Genève, l'inutilité, l'embarras même dont j'y aurois été à Madame D'.....y, et les inconvéniens qu'il en auroit résulté pour moi-même. Je ne résistai pas dans cette lettre à la tentation de lui laisser voir que j'étois instruit, et qu'il me paroissoit singulier qu'on prétendît que c'étoit à moi de faire ce voyage, tandis que lui-même s'en dispensoit, et qu'on ne faisoit pas mention de lui. Cette lettre, où, faute de pouvoir dire nettement mes raisons, je fus forcé de battre souvent la campagne, m'auroit donné dans le public l'apparence de bien des torts, mais elle étoit un exemple de retenue et de discrétion pour les gens qui, comme G...., étoient au fait des

choses que j'y taisois et qui justifioient pleinement ma conduite. Je ne craignis pas même de mettre un préjugé de plus contre moi en prêtant l'avis de Diderot à mes autres amis, pour insinuer que Mme. d'H....... avoit pensé de même, comme il étoit vrai, et taisant que, sur mes raisons, elle avoit changé d'avis : je ne pouvois mieux la disculper du soupçon de conniver avec moi, qu'en paroissant sur ce point mécontent d'elle.

Cette lettre finissoit par un acte de confiance dont tout autre homme auroit été touché; car en exhortant G.... à peser mes raisons et à me marquer après cela son avis, je lui marquois que cet avis seroit suivi, quel qu'il pût être, et c'étoit mon intention, eût-il même opiné pour mon départ; car M. D'.....y s'étant fait le conducteur de sa femme dans ce voyage, le mien prenoit alors un coup-d'œil tout différent : au lieu que c'étoit moi d'abord qu'on voulut charger de cet emploi, et qu'il ne fut question de lui qu'après mon refus.

La réponse de G.... se fit attendre; elle fut singuliere, je vais la transcrire ici.

« Le départ de Mme. D'.....y est reculé;
» son fils est malade, il faut attendre qu'il
» soit rétabli. Je rêverai à votre lettre. Te-
» nez-vous tranquille à votre Hermitage.
» Je vous ferai passer mon avis à temps.
» Comme elle ne partira sûrement pas de
» quelques jours, rien ne presse. En atten-

„ dant, si vous le jugez à propos, vous „ pouvez lui faire vos offres, quoique cela „ me paroisse encore assez égal. Car con- „ noissant votre position aussi bien que „ vous-même, je ne doute point qu'elle „ ne réponde à vos offres comme elle doit, „ et tout ce que je vois à gagner à cela, „ c'est que vous pourrez dire à ceux qui „ vous pressent, que si vous n'avez pas été, „ ce n'est pas faute de vous être offert. Au „ reste je ne vois pas pourquoi vous vou- „ lez absolument que le philosophe soit le „ porte-voix de tout le monde, et parce „ que son avis est que vous partiez, pour- „ quoi vous imaginer que tous vos amis „ prétendent la même chose? Si vous écri- „ vez à Mme. D'.....y, sa réponse peut vous „ servir de réplique à tous ces amis, puis- „ qu'il vous tient tant au cœur de leur ré- „ pliquer. Adieu, je salue Mme. le Vasseur „ et le Criminel (*). „

Frappé d'étonnement en lisant cette lettre, je cherchois avec inquiétude ce qu'elle pouvoit signifier, et je ne trouvois rien. Comment! au lieu de me répondre avec simplicité sur la mienne, il prend du temps pour y rêver, comme si celui qu'il avoit déjà pris ne lui avoit pas suffi. Il m'avertit même de la suspension dans la-

(*) M. le Vasseur, que sa femme menoit un peu rudement, l'appeloit le *Lieutenant-Criminel*. M. G... donnoit par plaisanterie le même nom à la fille, et pour abréger, il lui plut d'en retrancher le premier mot.

quelle il me veut tenir, comme s'il s'agissoit d'un profond problême à résoudre, ou comme s'il importoit à ses vues de m'ôter tout moyen de pénétrer son sentiment jusqu'au moment qu'il voudroit me le déclarer. Que signifient donc ces précautions, ces retardemens, ces mysteres? Est-ce ainsi qu'on répond à la confiance? Cette allure est-elle celle de la droiture et de la bonne foi? Je cherchois en vain quelque interprétation favorable à cette conduite; je n'en trouvois point. Quel que fût son dessein, s'il m'étoit contraire, sa position en facilitoit l'exécution, sans que par la mienne il me fut possible d'y mettre obstacle. En faveur dans la maison d'un grand prince, répandu dans le monde, donnant le ton à nos communes sociétés, dont il étoit l'oracle, il pouvoit avec son adresse ordinaire disposer à son aise toutes ses machines, et moi, seul dans mon Hermitage, loin de tout, sans avis de personne, sans aucune communication, je n'avois d'autre parti que d'attendre et rester en paix; seulement j'écrivis à Mme. D'.....y, sur la maladie de son fils, une lettre aussi honnête qu'elle pouvoit l'être, mais où je ne donnai pas dans le piège de lui offrir de partir avec elle.

Après des siècles d'attente dans la cruelle incertitude où cet homme barbare m'avoit plongé, j'appris au bout de huit ou dix jours que Mme. D'.....y étoit partie, et je reçus de lui une seconde lettre. Elle n'étoit

que

que de sept à huit lignes que je n'achevai pas de lire..... C'étoit une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenoient bêtes à force de vouloir être offensans. Il me défendoit sa présence comme il m'auroit défendu ses états. Il ne manquoit à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue avec plus de sang-froid. Sans la transcrire, sans même en achever la lecture, je la lui renvoyai sur le champ avec celle ci.

„ Je me refusois à ma juste défiance ; „ j'achève trop tard de vous connoître.

„ Voilà donc la lettre que vous vous êtes „ donné le loisir de méditer ; je vous la „ renvoie, elle n'est pas pour moi. Vous „ pouvez montrer la mienne à toute la terre, „ et me haïr ouvertement ; ce sera de votre „ part une fausseté de moins. „

Ce que je lui disois, qu'il pouvoit montrer ma précédente lettre, se rapportoit à un article de la sienne sur lequel on pourra juger de la profonde adresse qu'il mit à toute cette affaire.

J'ai dit que pour gens qui n'étoient pas au fait, ma lettre pouvoit donner sur moi bien des prises. Il le vit avec joie ; mais comment se prévaloir de cet avantage sans se compromettre ? En montrant cette lettre, il s'exposoit au reproche d'abuser de la confiance de son ami.

Pour sortir de cet embarras, il imagina de rompre avec moi de la façon la plus pi-

quante qu'il fût possible, et de me faire valoir dans sa lettre la grâce qu'il me faisoit de ne pas montrer la mienne. Il étoit bien sûr que dans l'indignation de ma colère, je me refuserois à sa feinte discrétion, et lui permettrois de montrer ma lettre à tout le monde : c'étoit précisément ce qu'il vouloit, et tout arriva comme il avoit arrangé. Il fit courir ma lettre dans tout Paris avec des commentaires de sa façon, qui, pourtant, n'eurent pas tout le succès qu'il s'en étoit promis. On ne trouva pas que la permission de montrer ma lettre, qu'il avoit su m'extorquer, l'exemptât du blâme de m'avoir si légèrement pris au mot pour me nuire. On demandoit toujours quels torts personnels j'avois avec lui, pour autoriser une si violente haine. Enfin l'on trouvoit que, quand j'aurois eu de tels torts qui l'auroient obligé de rompre, l'amitié, même éteinte, avoit encore des droits qu'il auroit dû respecter. Mais malheureusement Paris est frivole, ces remarques du moment s'oublient; l'absent infortuné se néglige, l'homme qui prospère en impose par sa présence, le jeu de l'intrigue et de la méchanceté se soutient, se renouvelle, et bientôt son effet sans cesse renaissant efface tout ce qui l'a précédé.

Voilà comment, après m'avoir si long-temps trompé, cet homme enfin quitta pour moi son masque, persuadé que dans l'état où il avoit amené les choses, il cessoit d'en avoir besoin. Soulagé de la crainte d'être

injuste envers ce misérable, je l'abandonnai à son propre cœur, et cessai de penser à lui. Huit jours après avoir reçu cette lettre, je reçus de Mme. D'.....y sa réponse, datée de Genève, à ma précédente. Je compris au ton qu'elle y prenoit pour la première fois de sa vie, que l'un et l'autre, comptant sur le succès de leurs mesures, agissoient de concert, et que me regardant comme un homme perdu sans ressource, ils se livroient désormais sans risque au plaisir d'achever de m'écraser.

Mon état, en effet, étoit des plus déplorables. Je voyois s'éloigner de moi tous mes amis, sans qu'il me fût possible de savoir ni comment ni pourquoi. Diderot qui se vantoit de me rester, de me rester seul, et qui depuis trois mois me promettoit une visite, ne venoit point. L'hiver commençoit à se faire sentir, et avec lui les atteintes de mes maux habituels. Mon tempérament, quoique vigoureux, n'avoit pu soutenir les combats de tant de passions contraires. J'étois dans un épuisement qui ne me laissoit ni force ni courage pour résister à rien; quand mes engagemens, quand les continuelles représentations de Diderot et de Mme. d'H...... m'auroient permis en ce moment de quitter l'Hermitage, je ne savois ni où aller ni comment me traîner. Je restois immobile et stupide, sans pouvoir agir ni penser. La seule idée d'un pas à faire, d'une lettre à écrire, d'un mot à dire, me

faisoit frémir. Je ne pouvois cependant laisser la lettre de Mme. D'.....y sans replique, à moins de m'avouer digne des traitemens dont elle et son ami m'accabloient. Je pris le parti de lui notifier mes sentimens et mes résolutions, ne doutant pas un moment que par humanité, par générosité, par bienséance, par les bons sentimens que j'avois cru voir en elle, malgré les mauvais, elle ne s'empressât d'y souscrire. Voici ma lettre.

A l'Hermitage, le 23 Novembre 1757.

„ Si l'on mouroit de douleur, je ne se-
„ rois pss en vie. Mais enfin, j'ai pris mon
„ parti. L'amitié est éteinte entre nous,
„ Madame; mais celle qui n'est plus, garde
„ encore des droits que je sais respecter. Je
„ n'ai point oublié vos bontés pour moi,
„ et vous pouvez compter de ma part sur
„ toute la reconnoissance qu'on peut avoir
„ pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer.
„ Toute autre explication seroit inutile:
„ j'ai pour moi ma conscience, et vous ren-
„ voie à la vôtre.

„ J'ai voulu quitter l'Hermitage, et je
„ le devois. Mais on prétend qu'il faut que
„ j'y reste jusqu'au printemps, et puisque
„ mes amis le veulent, j'y resterai jusqu'au
„ printemps, si vous y consentez. „

Cette lettre écrite et partie, je ne pensai plus qu'à me tranquilliser à l'Hermitage, en y soignant ma santé; tâchant de recouvrer des forces et de prendre des mesures

pour en sortir au printemps, sans bruit et sans afficher une rupture. Mais ce n'étoit pas là le compte de M. G.... et de Madame D'.....y, comme on verra dans un moment.

Quelques jours après, j'eus enfin le plaisir de recevoir de Diderot cette visite si souvent promise et manquée. Elle ne pouvoit venir plus à propos, c'étoit mon plus ancien ami; c'étoit presque le seul qui me restât; on peut juger du plaisir que j'eus à le voir dans ces circonstances. J'avois le cœur plein, je l'épanchai dans le sien. Je l'éclairai sur beaucoup de faits qu'on lui avoit tus, déguisés ou supposés. Je lui appris de tout ce qui s'étoit passé, ce qu'il m'étoit permis de lui dire. Je n'affectai point de lui taire ce qu'il ne savoit que trop, qu'un amour aussi malheureux qu'insensé avoit été l'instrument de ma perte; mais je ne convins jamais que Mme. d'H....... en fût instruite, ou du moins que je le lui eusse déclaré. Je lui parlai des indignes manœuvres de Madame D'.....y pour surprendre les lettres très innocentes que sa belle-sœur m'écrivoit. Je voulus qu'il apprît ces détails de la bouche même des personnes qu'elle avoit tenté de séduire. Thérèse le lui fit exactement: mais que devins-je quand ce fut le tour de la mère, et que je l'entendis déclarer et soutenir que rien de cela n'étoit à sa connoisance? Ce furent ses termes, et jamais elle ne s'en départit. Il n'y avoit pas quatre jours qu'elle m'en avoit répété le

récit à moi mêmr, et elle me dément en face de mon ami. Ce trait me parut décisif, et je sentis alors vivement mon imprudence d'avoir gardé si long-temps une pareille femme auprès de moi. Je ne m'étendis point en invectives contre elle; à peine daignai-je lui dire quelques mots de mépris. Je sentis ce que je devois à la fille, dont l'inébranlable droiture contrastoit avec l'indigne lâcheté de la mère. Mais dès-lors mon parti fut pris sur le compte de la vieille, et je n'attendis que le moment de l'exécuter.

Ce moment vint plutôt que je ne l'avois attendu. Le 10 décembre, je reçus de Mme. D'.....y réponse à ma précédente lettre. En voici le contenu.

A Genève, le premier Décembre 1757.

„ Après vous avoir donné, pendant plu„ sieurs années, toutes les marques possi„ bles d'amitié et d'intérêt, il ne me reste „ qu'à vous plaindre. Vous êtes bien mal„ heureux. Je desire que votre conscience „ soit aussi tranquille que la mienne. Cela „ pourroit être nécessaire au repos de votre „ vie.

„ Puisque vous vouliez quitter l'Hermi„ tage et que vous le deviez, je suis éton„ née que vos amis vous ayent retenu. „ Pour moi je ne consulte point les miens „ sur mes devoirs, et je ne n'ai plus rien à „ vous dire sur les vôtres. „

Un congé si imprévu, mais si nettement

prononcé, ne me laissa pas un instant à balancer. Il falloit sortir sur le champ, quelque temps qu'il fît, en quelqu'état que je fusse, dussai-je coucher dans les bois et sur la neige, dont la terre étoit alors couverte, et quoi que pût dire et faire Mme. d'H......; car je voulois bien lui complaire en tout, mais non pas jusqu'à l'infamie.

Je me trouvai dans le plus terrible embarras où j'aie été de mes jours; mais ma résolution étoit prise, je jurai, quoi qu'il arrivât, de ne pas coucher à l'Hermitage le huitième jour. Je me mis en devoir de sortir mes effets, déterminé à les laisser en plein champ plutôt que de ne pas donner les clefs dans la huitaine: car je voulois surtout que tout fût fait avant qu'on pût écrire à Genève et recevoir réponse. J'étois d'un courage que je ne m'étois jamais senti: toutes mes forces étoient revenues. L'honneur et l'indignation m'en rendirent sur lesquelles Madame D'.....y n'avoit pas compté. La fortune aida mon audace. Monsieur Mathas, procureur-fiscal de M. le prince de Condé, entendit parler de mon embarras. Il me fit offrir une petite maison qu'il avoit à son jardin de Mont-Louis à Montmorenci. J'acceptai avec empressement et reconnoissance. Le marché fut bientôt fait; je fis en hâte acheter quelque meubles, avec ceux que j'avois déjà, pour nous coucher Thèrese et moi. Je fis charier mes effets à grand peine et à grands fraix: malgré la

glace et la neige, mon déménagement fut fait dans deux jours, et le quinze décembre je rendis les clefs de l'Hermitage, après avoir payé les gages du jardinier, ne pouvant payer mon loyer.

Quand à Mme. le Vasseur, je lui déclarai qu'il falloit nous séparer; sa fille voulut m'ébranler, je fus inflexible. Je la fis partir pour Paris dans la voiture du messager, avec tous les effets et meubles que sa fille et elle avoient en commun. Je lui donnai quelqu'argent, et je m'engageai à lui payer son loyer chez ses enfans ou ailleurs, à pourvoir à sa subsistance autant qu'il me seroit possible, et à ne jamais la laisser manquer de pain, tant que j'en aurois moi-même.

Enfin le sur-lendemain de mon arrivée à Mont-Louis, j'écrivis à Madame D'.....y la lettre suivante.

A Montmorenci le 17 *Décembre* 1757.

„ Rien n'est si simple et si nécessaire,
„ Madame, que de déloger de votre maison,
„ quand vous n'approuvez pas que j'y reste.
„ Sur votre refus de consentir que je pas-
„ sasse à l'Hermitage le reste de l'hiver, je
„ l'ai donc quitté le quinze décembre. Ma
„ destinée étoit d'y entrer malgré moi et
„ d'en sortir de même. Je vous remercie du
„ séjour que vous m'avez engagé d'y faire,
„ et je vous en remercierois davantage si je
„ l'avois payé moins cher. Au reste, vous

„ avez

„ avez raison de me croire malheureux ; „ personne au monde ne sait mieux que „ vous combien je dois l'être. Si c'est un „ malheur de se tromper sur le choix de „ ses amis, c'en est un autre non moins „ cruel de revenir d'une erreur si douce. „

Tel est le narré fidelle de ma demeure à l'Hermitage, et des raisons qui m'en ont fait sortir. Je n'ai pu couper ce récit. et il importoit de le suivre avec la plus grande exactitude : cette époque de ma vie ayant eu sur la suite une influence qui s'étendra jusqu'à mon dernier soupir.

Fin du neuvième Livre.

LES

CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU.

LIVRE DIXIÈME.

La force extraordinaire qu'une effervescence passagère m'avoit donnée pour quitter l'Hermitage, m'abandonna si-tôt que j'en fus dehors. A peine fus-je établi dans ma nouvelle demeure, que de vives et fréquentes attaques de mes rétentions se compliquèrent avec l'incommodité nouvelle d'une hernie qui me tourmentoit depuis quelque temps, sans que je susse que c'en étoit une. Je tombai bientôt dans les plus cruels accidens. Le médecin Thyerri, mon ancien ami, vint me voir et m'éclaira sur mon état. Tout l'appareil des infirmités de l'âge rassemblé autour de moi, me fit durement sentir qu'on n'a plus le cœur jeune impunément, quand le corps a cessé de l'être. La belle saison ne me rendit point

mes forces, et je passai toute l'année 1758 dans un état de langueur, qui me fit croire que je touchois à la fin de ma carrière. J'en voyois approcher le terme avec une sorte d'empresssement. Revenu des chimères de l'amitié, détaché de tout ce qui m'avoit fait aimer la vie, je n'y voyois plus rien qui pût me la rendre agréable : je n'y voyois plus que des maux et des misères qui m'empêchoient de jouir de moi. J'aspirois au moment d'être libre et d'échapper à mes ennemis. Mais reprenons le fil des événemens.

Il paroît que ma retraite à Montmorenci déconcerta Madame D'.....y : vraisemblablement elle ne s'y étoit pas atttendue. Mon triste état, la rigueur de la saison, l'abandon général où je me trouvois, tout leur faisoit croire à G.... et à elle, qu'en me poussant à la dernière extrémité, ils me réduiroient à crier merci, et à m'avilir aux dernières bassesses pour être laissé dans l'asyle dont l'honneur m'ordonnoit de sortir. Je délogeai si brusquement qu'ils n'eurent pas le temps de prévenir le coup, et il ne leur resta plus que le choix de jouer à quitte ou double, et d'achever de me perdre, ou de tâcher de me ramener. G.... prit le premier parti, mais je crois que Mme. D'.....y eût préféré l'autre, et j'en juge par sa réponse à ma dernière lettre, où elle radoucit beaucoup le ton qu'elle avoit pris dans les précédentes, et où elle sembloit ouvrir la porte à un raccommodement. Le long retard

de cette réponse, qu'elle me fit attendre un mois entier, indique assez l'embarras où elle se trouvoit pour lui donner un tour convenable, et les délibérations dont elle la fit précéder. Elle ne pouvoit s'avancer plus loin sans se commettre : mais, après ses lettres précédentes et après ma brusque sortie de sa maison, l'on ne peut qu'être frappé du soin qu'elle prend dans cette lettre, de n'y pas laisser glisser un seul mot désobligeant. Je vais la transcrire en entier, afin qu'on en juge.

A Genève, le 17 *Janvier* 1758.

» Je n'ai reçu votre lettre du 17 décem-» bre, Monsieur, qu'hier. On me l'a en-» voyée dans une caisse remplie de diffé-» rentes choses, qui a été tout ce temps en » chemin. Je ne répondrai qu'à l'apostille ; » quant à la lettre, je ne l'entends pas bien ; » et si nous étions dans le cas de nous ex-» pliquer, je voudrois bien mettre tout ce » qui s'est passé sur le compte d'un mal-» entendu. Je reviens à l'apostille. Vous » pouvez vous rappeler, Monsieur, que » nous étions convenus que les gages du » jardinier de l'Hermitage passeroient par » vos mains, pour lui mieux faire sentir » qu'il dépendoit de vous, et pous éviter » des scènes aussi ridicules et indécentes, » qu'en avoit fait son prédécesseur. La » preuve en est que les premiers quartiers » de ses gages vous ont été remis, et que

» j'étois convenue avec vous, peu de jours » avant mon départ, de vous faire rembour» ser vos avances. Je sais que vous en fîtes » d'abord difficulté : mais ces avances, je » vous avois prié de les faire ; il étoit sim» ple de m'acquitter, et nous en convîn» mes. Cahouet m'a marqué que vous n'a» vez point voulu recevoir cet argent. Il y » a assurément du qui-pro-quo là-dedans. » Je donne ordre qu'on vous le reporte, et » je ne vois pas pourquoi vous voudriez » payer mon jardinier, malgré nos conven» tions, et au-delà même du terme que » vous avez habité l'Hermitage. Je compte » donc, Monsieur, que vous rappelant » tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, » vous ne refuserez pas d'être remboursé » de l'avance que vous avez bien voulu faire » pour moi. »

Après tout ce qui s'étoit passé, ne pouvant plus prendre de confiance en Madame D'.....y, je ne voulus point renouer avec elle ; je ne répondis point à cette lettre, et notre correspondance finit là. Voyant mon parti pris, elle prit le sien, et entrant alors dans toutes les vues de G.... et de la cotterie H.........e, elle unit ses efforts aux leurs pour me couler à fond. Tandis qu'ils travailloient à Paris, elle travailloit à Genève. G...., qui, dans la suite alla l'y joindre, acheva ce qu'elle avoit commencé. T......., qu'ils n'eurent pas de peine à gagner, les seconda puissamment, et devint le plus fu-

rieux de mes persécuteurs, sans avoir jamais eu de moi, non plus que G...., le moindre sujet de plainte. Tous trois d'accord semèrent sourdement dans Genève le germe qu'on y vit éclore quatre ans après.

Ils eurent plus de peine à Paris, où j'étois plus connu, et où les cœurs moins disposés à la haine n'en reçurent pas si aisément les impressions. Pour porter leurs coups avec plus d'adresse, ils commencèrent pas débiter que c'étoit moi qui les avois quittés. De-là, feignant d'être toujours mes amis, ils semoient adroitement leurs accusations malignes, comme des plaintes de l'injustice de leur ami. Cela faisoit que, moins en garde, on étoit plus porté à les écouter et à me blâmer. Les sourdes accusations de perfidie et d'ingratitude se débitoient avec plus de précaution, et par-là même avec plus d'effet. Je sus qu'ils m'imputoient des noirceurs atroces, sans jamais pouvoir apprendre en quoi ils les faisoient consister. Tout ce que je pus déduire de la rumeur publique, fût qu'elle se réduisoit à ces quatre crimes capitaux. 1°. Ma retraite à la campagne. 2°. Mon amour pour Madame d'H....... 3°. Refus d'accompagner à Genève Madame D'.....y. 4°. Sortie de l'Hermitage. S'ils y ajoutèrent d'autres griefs, ils prirent leurs mesures si justes, qu'il m'a été parfaitement impossible d'apprendre jamais quel en a été le sujet.

C'est donc ici que je crois pouvoir fixer

l'établissement d'un systême adopté depuis par ceux qui disposent de moi, avec un progrès et un succès si rapides, qu'il tiendroit du prodige pour qui ne sauroit pas quelle facilité tout ce qui favorise la malignité des hommes trouve à s'établir. Il faut tâcher d'expliquer en peu de mots ce que cet obscur et profond systême a de visible à mes yeux.

Avec un nom déjà célèbre et connu dans toute l'Europe, j'avois conservé la simplicité de mes premiers goûts. Ma mortelle aversion pour tout ce qui s'appeloit parti, faction, cabale, m'avoit maintenu libre, indépendant, sans autre chaîne que les attachemens de mon cœur. Seul, étranger, isolé, sans appui, sans famille, ne tenant qu'à mes principes et à mes devoirs, je suivois avec intrépidité les routes de la droiture, ne flattant, ne ménageant jamais personne aux dépens de la justice et de la vérité. De plus, retiré depuis deux ans dans la solitude, sans correspondance de nouvelles, sans relation des affaires du monde, sans être instruit ni curieux de rien, je vivois à quatre lieues de Paris, aussi séparé de cette capitale par mon incurie, que je l'aurois été par les mers dans l'île de Tinian.

G...., Diderot, d'H.....k, au contraire, au centre du tourbillon, vivoient répandus dans le plus grand monde, et s'en partageoient presqu'entr'eux toutes les sphères. Grands, beaux-esprits, gens de lettres, gens

de robe, femmes, ils pouvoient de concert se faire écouter par-tout. On doit voir déjà l'avantage que cette position donne à trois hommes bien unis contre un quatrième dans celle où je me trouvois. Il est vrai que Diderot et d'H.....k n'étoient pas, du moins je ne puis le croire, gens à tramer des complots bien noirs; l'un n'en avoit pas la méchanceté, ni l'autre l'habileté : mais c'étoit en cela même que la partie étoit mieux liée. G.... seul formoit son plan dans sa tête, et n'en montroit aux deux autres que ce qu'ils avoient besoin de voir pour concourir à l'exécution. L'ascendant qu'il avoit pris sur eux rendoit ce concours facile, et l'effet du tout répondoit à la supériorité de son talent.

Ce fut avec ce talent supérieur que, sentant l'avantage qu'il pouvoit tirer de nos positions respectives, il forma le projet de renverser ma réputation de fond en comble, et de m'en faire une toute opposée, sans se compromettre en commençant par élever autour de moi un édifice de ténèbres qu'il me fût impossible de percer pour éclairer ses manœuvres et pour le démasquer.

Cette entreprise étoit difficile, en ce qu'il en falloit pallier l'iniquité aux yeux de ceux qui devoient y concourir. Il falloit tromper les honnêtes gens; il falloit écarter de moi tout le monde, ne pas me laisser un seul ami, ni petit ni grand. Que dis-je? il ne falloit pas laisser percer un seul mot de

vérité jusqu'à moi. Si un seul homme généreux me fût venu dire : vous faites le vertueux, cependant voilà comme on vous traite, et voilà sur quoi l'on vous juge : qu'avez-vous à dire? La vérité triomphe, et G.... étoit perdu. Il le savoit; mais il a sondé son propre cœur, et il n'a estimé les hommes que ce qu'ils valent. Je suis fâché, pour l'honneur de l'humanité, qu'il ait calculé si juste.

En marchant dans ces souterrains, ses pas, pour être sûrs, devoient être lents. Il y a douze ans qu'il suit son plan, et le plus difficile reste encore à faire; c'est d'abuser le public entier. Il y reste des yeux qui l'ont suivi de plus près qu'il ne pense. Il le craint, et n'ose encore exposer sa trame au grand jour. (*) Mais il a trouvé le peu difficile moyen d'y faire entrer la puissance, et cette puissance dispose de moi. Soutenu de cet appui, il avance avec moins de risque. Les satellites de la puissance se piquant peu de droiture pour l'ordinaire, et beaucoup moins de franchise, il n'a plus guères à craindre l'indiscrétion de quelque homme de bien. Car il a besoin sur-tout que je sois environné de ténèbres impénétrables, et que son complot me soit toujours caché, sachant bien qu'avec quelque art qu'il en ait ourdi la trame, elle ne soutiendroit

(*) Depuis que ceci est écrit il a franchi le pas avec le plus plein et le plus inconcevable succès. Je crois que c'est T....... qui lui en a donné le courage et les moyens.

jamais mes regards. La grande adresse est de paroître me ménager en me diffamant, et de donner encore à sa perfidie l'air de la générosité.

Je sentis les premiers effets de ce systême par les sourdes accusations de la cotterie H........e, sans qu'il me fût possible de savoir ni de conjecturer même en quoi consistoient ces accusations. De Leyre me disoit dans ses lettres qu'on m'imputoit des noirceurs. Diderot me disoit plus mystérieusement la même chose, et quand j'entrois en explication avec l'un et l'autre, tout se réduisoit aux chefs d'accusation ci-devant notés. Je sentois un refroidissement graduel dans les lettres de Mme. d'H....... Je ne pouvois attribuer ce refroidissement à S^{t}. L.....t, qui continuoit à m'écrire avec la même amitié, et qui vint même me voir après son retour. Je ne pouvois, non plus m'en imputer la faute, puisque nous nous étions séparés très contens l'un de l'autre, et qu'il ne s'étoit rien passé de ma part depuis ce temps-là, que mon départ de l'Hermitage, dont elle avoit elle-même senti la nécessité. Ne sachant donc à quoi m'en prendre de ce refroidisement, dont elle ne convenoit pas, mais sur lequel mon cœur ne prenoit pas le change, j'étois inquiet de tout. Je savois qu'elle ménageoit extrêmement sa belle-sœur et G...., à cause de leurs liaisons avec S^{t}. L.....t; je craignois leurs œuvres. Cette agitation rouvrit mes plaies et

rendit ma correspondance orageuse, au point de l'en dégoûter tout-à-fait. J'entrevoyois mille choses cruelles, sans rien voir distinctement. J'étois dans la position la plus insupportable pour un homme dont l'imagination s'allume aisément. Si j'eusse été tout-à-fait isolé, si je n'avois rien su du tout, je serois devenu plus tranquille; mais mon cœur tenoit encore à des attachemens par lesquels mes ennemis avoient sur moi mille prises, et les foibles rayons qui perçoient dans mon asyle, ne servoient qu'à me laisser voir la noirceur des mystères qu'on me cachoit.

J'aurois succombé, je n'en doute point, à ce tourment trop cruel, trop insupportable à mon naturel ouvert et franc, qui, par l'impossibilité de cacher mes sentimens, me fait tout craindre de ceux qu'on me cache, si très heureusement il ne se fût présenté des objets assez intéressans à mon cœur, pour faire une diversion salutaire à ceux qui m'occupoient malgré moi. Dans la dernière visite que Diderot m'avoit faite à l'Hermitage, il m'avoit parlé de l'article *Genève* que d'Alembert avoit mis dans l'Encyclopédie; il m'avoit appris que cet article, concerté avec des Genevois du haut étage, avoit pour but l'établissement de la comédie à Genève, qu'en conséquence les mesures étoient prises, et que cet établissement ne tarderoit pas d'avoir lieu. Comme Diderot paroissoit trouver tout

cela fort bien, qu'il ne doutoit pas du succès, et que j'avois avec lui trop d'autres débats pour disputer encore sur cet article, je ne lui dis rien ; mais indigné de tout ce manège de séduction dans ma patrie, j'attendois avec impatience le volume de l'Encyclopédie où étoit cet article, pour voir s'il n'y auroit pas moyen d'y faire quelque réponse qui pût parer ce malheureux coup. Je reçus le volume peu après mon établissement à Mont-Louis, et je trouvai l'article fait avec beaucoup d'adresse et d'art, et digne de la plume dont il étoit parti. Cela ne me détourna pourtant pas de vouloir y répondre, et malgré l'abattement où j'étois, malgré mes chagrins et mes maux, la rigueur de la saison et l'incommodité de ma nouvelle demeure, dans laquelle je n'avois pas encore eu le temps de m'arranger, je me mis à l'ouvrage avec un zèle qui surmonta tout.

Pendant un hiver assez rude, au mois de Février, et dans l'état que j'ai décrit ci-devant, j'allois tous les jours passer deux heures le matin, et autant l'après-dînée, dans un donjon tout ouvert, que j'avois au bout du jardin où étoit mon habitation. Ce donjon, qui terminoit une allée en terrasse, donnoit sur la vallée et l'étang de Montmorenci, et m'offroit pour terme du point de vue, le simple mais respectable château de St. Gratien, retraite du vertueux Catinat. Ce fut dans ce lieu, pour lors

glacé, que sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon cœur, je composai dans l'espace de trois semaines ma lettre à d'Alembert sur les spectacles. C'est ici, car la Julie n'étoit pas à moitié faite, le premier de mes écrits, où j'aie trouvé des charmes dans le travail. Jusqu'alors l'indignation de la vertu m'avoit tenu lieu d'Apollon, la tendresse et la douceur d'ame m'en tinrent lieu cette fois. Les injustices dont je n'avois été que spectateur, m'avoient irrité; celles dont j'étois devenu l'objet m'attristèrent, et cette tristesse sans fiel n'étoit que celle d'un cœur trop aimant, trop tendre, qui, trompé par ceux qu'il avoit cru de sa trempe, étoit forcé de se retirer au-dedans de lui. Plein de tout ce qui venoit de m'arriver, encore ému de tant de violens mouvemens, le mien mêloit le sentiment de ses peines aux idées que la méditation de mon sujet m'avoit fait naître; mon travail se sentit de ce mêlange. Sans m'en appercevoir j'y décrivis ma situation actuelle; j'y peignis G...., Madame D'.....y. Madame d'H......., Saint-L.....t, moi-même. En l'écrivant, que je versai de délicieuses larmes! Hélas! on y sent trop que l'amour, cet amour fatal dont je m'efforçois de guérir, n'étoit pas encore sorti de mon cœur. A tout celà se mêloit un certain attendrissement sur moi-même, qui me sentois mourant, et qui croyois faire au public mes derniers adieux. Loin

de craindre la mort, je la voyois approcher avec joie : mais j'avois regret de quitter mes semblables sans qu'ils sentissent tout ce que je valois, sans qu'ils sussent combien j'aurois mérité d'être aimé d'eux, s'ils m'avoient connu davantage. Voilà les secrètes causes du ton singulier qui règne dans cet ouvrage, et qui tranche si prodigieusement avec celui du précédent. (*)

Je retouchois et mettois au net cette lettre, et je me disposois à la faire imprimer, quand, après un long silence, j'en reçus une de Madame d'H....... qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenoit dans cette lettre, que ma passion pour elle étoit connue dans tout Paris, que j'en avois parlé à des gens qui l'avoient rendue publique, que ces bruits parvenus à son amant avoient failli lui coûter la vie, qu'enfin il lui rendoit justice, et que leur paix étoit faite ; mais qu'elle lui devoit, ainsi qu'à elle-même et au soin de sa réputation, de rompre avec moi tout commerce; m'assurant, au reste, qu'ils ne cesseroient jamais l'un et l'autre de s'intéresser à moi, qu'ils me defendroient dans le public, et qu'elle enverroit de temps en temps savoir de mes nouvelles.

Et toi aussi, Diderot, m'écriai-je ! Indigne ami ! ..... Je ne pus cependant me ré-

*) Le Discours sur l'inégalité.

soudre à le juger encore. Ma foiblesse étoit connue d'autres gens qui pouvoient l'avoir fait parler. Je voulus douter ..... mais bientôt je ne le pus plus. St. L.....t fit peu après un acte digne de sa générosité. Il jugeoit, connoissant assez mon ame, en quel état je devois être : trahi d'une partie de mes amis et délaissé des autres. Il vint me voir. La première fois il avoit peu de temps à me donner. Il revint. Malheureusement, ne l'attendant pas, je ne me trouvai plus chez moi. Thérèse qui s'y trouva, eut avec lui un entretien de plus de deux heures, dans lequel ils se dirent mutuellement beaucoup de faits dont il m'importoit que lui et moi fussions informés. La surprise avec laquelle j'appris par lui que personne ne doutoit dans le monde que je n'eusse vécu avec Madame D'.....y, comme G.... y vivoit maintenant, ne peut être égalée que par celle qu'il eut lui-même en apprenant combien ce bruit étoit faux. Saint L.....t, au grand déplaisir de la Dame, étoit dans le même cas que moi, et tous les éclaircissemens qui résultèrent de cet entretien, achevèrent d'éteindre en moi tout regret d'avoir rompu sans retour avec elle. Par rapport à Madame d'H......., il détailla à Thérèse plusieurs circonstances qui n'étoient connues ni d'elle, ni même de Madame d'H......., que je savois seul, que je n'avois dites qu'au seul Diderot sous le sceau de l'amitié, et c'étoit précisément Saint-

L.....t

L.....t qu'il avoit choisi pour lui en faire la confidence. Ce dernier trait me décida, et résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière ; car je m'étois apperçu que les ruptures secrètes tournoient à mon préjudice, en ce qu'elles laissoient le masque de l'amitié à mes plus cruels ennemis.

Les règles de bienséance établies dans le monde sur cet article, semblent dictées par l'esprit de mensonge et de trahison. Paroître encore l'ami d'un homme dont on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire en surprenant les honnêtes gens. Je me rappelai que, quand l'illustre Montesquieu rompit avec le P. de Tournemine, il se hâta de le déclarer hautement, en disant à tout le monde : N'écoutez ni le P. de Tournemine ni moi, parlant l'un de l'autre ; car nous avons cessé d'être amis. Cette conduite fut très applaudie, et tout le monde en loua la franchise et la générosité. Je résolus de suivre avec Diderot le même exemple : mais comment, de ma retraite, publier cette rupture authentiquement, et pourtant sans scandale ? Je m'avisai d'insérer, par forme de note dans mon ouvrage, un passage du livre de l'Ecclésiastique, qui déclaroit cette rupture et même le sujet assez clairement pour quiconque étoit au fait, et ne signifioit rien pour le reste du monde. M'attachant, au surplus, à ne désigner dans l'ouvrage

l'ami auquel je renonçois qu'avec l'honneur qu'on doit toujours rendre à l'amitié même éteinte. On peut voir tout cela dans l'ouvrage même.

Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde, et il semble que tout acte de courage soit un crime dans l'adversité. Le même trait qu'on avoit admiré dans Montesquieu ne m'attira que blâme et reproche. Sitôt que mon ouvrage fut imprimé et que j'en eus des exemplaires, j'en envoyai un à Saint-L.....t qui, la veille même, m'avoit écrit au nom de Madame d'H....... et au sien, un billet plein de la plus tendre amitié. Voici la lettre qu'il m'écrivit en me renvoyant mon exemplaire.

Eaubonne, 10 *Octobre* 1758.

„ En vérité, Monsieur, je ne puis accepter le présent que vous venez de me „ faire. A l'endroit de votre préface où, à „ l'occasion de Diderot, vous citez un pas- „ sage de l'Ecclésiaste (Il se trompe, c'est „ de l'Ecclésiastique) le livre m'est tombé „ des mains. Après les conversations de cet „ été, vous m'avez paru convaincu que „ Diderot étoit innocent des prétendues „ indiscrétions que vous lui imputiez. Il „ peut avoir des torts avec vous, je l'ignore; „ mais je sais bien qu'ils ne vous donnent „ pas le droit de lui faire une insulte publi- „ que. Vous n'ignorez pas les persécutions „ qu'il essuye, et vous allez mêler la voix

» d'un ancien ami aux cris de l'envie. Je ne » puis vous dissimuler, Monsieur, combien » cette atrocité me révolte. Je ne vis point » avec Diderot, mais je l'honore, et je » sens vivement le chagrin que vous don- » nez à un homme, à qui, du moins vis- » à-vis de moi, vous n'avez jamais repro- » ché qu'un peu de foiblesse. Monsieur, » nous différons trop de principes pour » nous convenir jamais. Oubliez mon exis- » tence; cela ne doit pas être difficile. Je » n'ai jamais fait aux hommes ni le bien ni » le mal dont on se souvient long-temps. » Je vous promets, moi, Monsieur, d'ou- » blier votre personne, et de ne me souve- » nir que de vos talens. »

Je ne me sentis pas moins déchiré qu'indigné de cette lettre; et dans l'excès de ma misère, retrouvant enfin ma fierté, je lui répondis par le billet suivant.

A Montmorenci, *le* 11 *Octobre* 1758.

» Monsieur; en lisant votre lettre, je » vous ai fait l'honneur d'en être surpris, » et j'ai eu la bêtise d'en être ému, mais » je l'ai trouvée indigne de réponse.

» Je ne veux point continuer les copies » de Mme. d'H....... S'il ne lui convient » pas de garder ce qu'elle a, elle peut me » le renvoyer, je lui rendrai son argent. » Si elle le garde; il faut toujours qu'elle » envoie chercher le reste de son papier et » de son argent. Je la prie de me rendre

„ en même-temps le prospectus dont elle
„ est dépositaire. Adieu, Monsieur. „

Le courage dans l'infortune irrite les cœurs lâches, mais il plaît aux cœurs généreux. Il paroît que ce billet fit rentrer St. L.....t en lui-même, et qu'il eut regret à ce qu'il avoit fait; mais trop fier à son tour pour en revenir ouvertement, il saisit, il prépara peut-être le moyen d'amortir le coup qu'il m'avoit porté. Quinze jours après, je reçus de M. D'.....y la lettre suivante.

Ce jeudi 26.

„ J'ai reçu, Monsieur, le livre que vous
„ avez eu la bonté de m'envoyer, je le lis
„ avec le plus grand plaisir. C'est le senti-
„ ment que j'ai toujours éprouvé à la lec-
„ ture de tous les ouvrages qui sont sortis
„ de votre plume. Recevez-en tous mes re-
„ mercîmens. J'aurois été vous les faire
„ moi-même, si mes affaires m'eussent per-
„ mis de demeurer quelque temps dans
„ votre voisinage; mais j'ai bien peu ha-
„ bité la C......e cette année. M. et Ma-
„ dame D...n viennent m'y demander à
„ dîner dimanche prochain. Je compte que
„ MM. de Saint L.....t, de F.......l et Ma-
„ dame d'H....... , seront de la partie;
„ vous me feriez un vrai plaisir, Monsieur,
„ si vous vouliez être des nôtres. Toutes
„ les personnes que j'aurai chez moi vous
„ désirent, et seront charmées de partager

„ avec moi le plaisir de passer avec vous
„ une partie de la journée. J'ai l'honneur
„ d'être avec la plus parfaite considéra-
„ tion, etc. „

Cette lettre me donna d'horribles battemens de cœur. Après avoir fait, depuis un an, la nouvelle de Paris, l'idée de m'aller donner en spectacle vis-à-vis de Madame d'H....... me faisoit trembler, et j'avois peine à trouver assez de courage pour soutenir cette épreuve. Cependant, puisqu'elle et Saint L.....t le vouloient bien, puisque D'.....y parloit au nom de tous les conviés, et qu'il n'en nommoit aucun que je ne fusse bien aise de voir, je ne crus point, après tout, me compromettre en acceptant un dîné, où j'étois en quelque sorte invité par tout le monde. Je promis donc. Le dimanche il fit mauvais. Monsieur D'.....y m'envoya son carosse, et j'allai.

Mon arrivée fit sensation. Je n'ai jamais reçu d'accueil plus caressant. On eût dit que toute la compagnie sentoit combien j'avois besoin d'être rassuré. Il n'y a que les cœurs françois qui connoissent ces sortes de délicatesses. Cependant je trouvai plus de monde que je ne m'y étois attendu. Entr'autres, le comte d'H......., que je ne connoissois point du tout, et sa sœur, Madame de B........e, dont je me serois bien passé. Elle étoit venue plusieurs fois l'année précédente à Eaubonne, et sa belle-

sœur, dans nos promenades solitaires, l'avoit souvent laissée s'ennuyer à garder le mulet.

Elle avoit nourri contre moi un ressentiment qu'elle satisfit durant ce dîné tout à son aise; car on sent que la présence du comte d'H....... et de Saint L.....t, ne mettoit pas les rieurs de mon côté, et qu'un homme embarrassé dans les entretiens les plus faciles, n'étoit pas fort brillant dans celui-là. Je n'ai jamais tant souffert, ni fait plus mauvaise contenance, ni reçu d'atteintes plus imprévues. Enfin, quand on fut sorti de table, je m'éloignai de cette mégere; j'eus le plaisir de voir Saint L.....t et Madame d'H....... s'approcher de moi, et nous causâmes ensemble une partie de l'après-midi de choses indifférentes, à la vérité, mais avec la même familiarité qu'avant mon égarement. Ce procédé ne fut pas perdu dans mon cœur, et si Saint L.....t y eût pu lire, il en eût surement été content. Je puis jurer que, quoiqu'en arrivant la vue de Madame d'H....... m'eût donné des palpitations jusqu'à la défaillance, en m'en retournant, je ne pensai presque pas à elle; je ne fus occupé que de Saint L.....t.

Malgré les malins sarcasmes de Madame de B........e, ce dîné me fit grand bien, et je me félicitai fort de ne m'y être pas refusé. J'y reconnus, non-seulement que les intrigues de G.... et des H.......s n'avoient point détaché de moi mes anciennes con-

noissances (*), mais, ce qui me flatta davantage encore, que les sentimens de Madame d'H....... et de Saint L.....t étoient moins changés que je n'avois cru, et je compris enfin qu'il y avoit plus de jalousie que de mésestime dans l'éloignement où il la tenoit de moi. Cela me consola et me tranquillisa. Sûr de n'être pas un objet de mépris pour ceux qui l'étoient de mon estime, j'en travaillai sur mon propre cœur avec plus de courage et de succès. Si je ne vins pas à bout d'y éteindre entièrement une passion coupable et malheureuse, j'en réglai du moins si bien les restes, qu'ils ne m'ont pas fait faire une seule faute depuis ce temps-là. Les copies de Madame d'H....... qu'elle m'engagea de reprendre, mes ouvrages que je continuai de lui envoyer quand ils paroisoient, m'attirèrent encore de sa part de temps à autre quelques messages et billets indifférens, mais obligeans. Elle fit même plus, comme on verra dans la suite, et la conduite réciproque de tous les trois, quand notre commerce eut cessé, peut servir d'exemple de la manière dont les honnêtes gens se séparent, quand il ne leur convient plus de se voir.

Un autre avantage que me procura ce dîner, fut qu'on en parla dans Paris, et qu'il servit de réfutation sans replique au

(*) Voilà ce que, dans la simplicité de mon cœur, je croyois encore quand j'écrivis mes Confessions.

bruit que répandoient partout mes ennemis, que j'étois brouillé mortellement avec tous ceux qui s'y trouvèrent, et surtout avec M. D'.....y. En quittant l'Hermitage je lui avois écrit une lettre de remercîment très honnête, à laquelle il répondit non moins honnêtement, et les attentions mutuelles ne cessèrent point tant avec lui qu'avec M. de la L... son frère, qui même vint me voir à Montmorenci, et m'envoya ses gravures. Hors les deux belles-sœurs de Madame d'H......., je n'ai jamais été mal avec personne de sa famille.

Ma lettre à d'Alembert eut un grand succès. Tous mes ouvrages en avoient eu, mais celui-ci me fut plus favorable. Il apprit au public à se défier des insinuations de la cotterie H.........e. Quand j'allai à l'Hermitage elle prédit avec sa suffisance ordinaire que je n'y tiendrois pas trois mois. Quand elle vit que j'y en avois tenu vingt, et que, forcé d'en sortir, je fixois encore ma demeure à la campagne, elle soutint que c'étoit obstination pure, que je m'ennuyois à la mort dans ma retraite ; mais que rongé d'orgueil, j'aimois mieux y périr victime de mon opiniâtreté que de m'en dédire et de revenir à Paris. La lettre à d'Alembert respiroit une douceur d'ame qu'on sentit n'être point jouée. Si j'eusse été rongé d'humeur dans ma retraite, mon ton s'en seroit senti. Il en régnoit dans tous les écrits que j'avois faits à Paris : il n'en

régnoit

régnoit plus dans le premier que j'avois fait à la campagne. Pour ceux qui savent observer, cette remarque étoit décisive. On vit que j'étois rentré dans mon élément.

Cependant ce même ouvrage, tout plein de douceur qu'il étoit, me fit encore par ma balourdise et par mon malheur ordinaire un nouvel ennemi parmi les gens de lettres. J'avois fait connoissance avec Marmontel chez M. de la Poplinière, et cette connoissance s'étoit entretenue chez le baron. Marmontel faisoit alors le Mercure de France. Comme j'avois la fierté de ne point envoyer mes ouvrages aux auteurs périodiques, et que je voulois cependant lui envoyer celui-ci sans qu'il crût que c'étoit à ce titre, ni pour qu'il en parlât dans le Mercure, j'écrivis sur son exemplaire que ce n'étoit point pour l'auteur du Mercure, mais pour M. Marmontel. Je crus lui faire un très beau compliment; il crut y voir une cruelle offense et devint mon irréconciliable ennemi. Il écrivit contre cette même lettre avec politesse, mais avec un fiel qui se sent aisément, et depuis lors il n'a manqué aucune occasion de me nuire dans la société, et de me maltraiter indirectement dans ses ouvrages, tant le très irritable amour-propre des gens de lettres est difficile à ménager, et tant on doit avoir soin de ne rien laisser dans les complimens qu'on leur fait, qui puisse même avoir la moindre apparence équivoque.

Devenu tranquille de tous les côtés, je

profitai du loisir et de l'indépendance où je me trouvois pour reprendre mes travaux avec plus de suite. J'achevai cet hiver la Julie, et je l'envoyai à Rey, qui la fit imprimer l'année suivante. Ce travail fut cependant encore interrompu par une petite diversion, et même assez désagréable. J'appris qu'on préparoit à l'Opéra une nouvelle remise du Devin du village. Outré de voir ces gens-là disposer arrogamment de mon bien, je repris le mémoire que j'avois envoyé à M. d'Argenson et qui étoit demeuré sans réponse, et l'ayant retouché, je le fis remettre par M. Sellon, résident de Genève, avec une lettre dont il voulut bien se charger, à M. le comte de St. Florentin, qui avoit remplacé M. d'Argenson dans le département de l'opera. M. de St. Florentin promit une réponse, et n'en fit aucune. Duclos, à qui j'écrivis ce que j'avois fait, en parla aux petits violons, qui offrirent de me rendre, non mon opéra, mais mes entrées dont je ne pouvois plus profiter. Voyant que je n'avois d'aucun côté aucune justice à espérer, j'abandonnai cette affaire; et la direction de l'opéra, sans répondre à mes raisons ni les écouter, a continué de disposer, comme de son propre bien, et de faire son profit du Devin du village, qui très incontestablement n'appartient qu'à moi seul. (*)

(*) Il lui appartient depuis lors, par un accord qu'elle a fait avec moi tout nouvellement.

Depuis que j'avois secoué le joug de mes tyrans, je menois une vie assez égale et paisible : privé du charme des attachemens trop vifs, j'étois libre du poids de leurs chaînes. Dégoûté des amis protecteurs qui vouloient absolument disposer de ma destinée, et m'asservir à leurs prétendus bienfaits malgré moi, j'étois résolu de m'en tenir désormais aux liaisons de simple bienveillance qui, sans gêner la liberté, font l'agrément de la vie, et dont une mise d'égalité fait le fondement. J'en avois de cette espèce autant qu'il m'en falloit pour goûter les douceurs de la liberté, sans en souffrir la dépendance, et sitôt que j'eus essayé de ce genre de vie, je sentis que c'étoit celui qui me convenoit à mon âge, pour finir mes jours dans le calme, loin de l'orage, des brouilleries et des tracasseries, où je venois d'être à demi submergé.

Durant mon séjour à l'Hermitage, et depuis mon établissement à Montmorenci, j'avois fait à mon voisinage quelques connoissances qui m'étoient agréables et qui ne m'assujettissoient à rien. A leur tête étoit le jeune Loiseau de Mauléon, qui débutant alors au barreau, ignoroit quelle y seroit sa place. Je n'eus pas comme lui ce doute. Je lui marquai bientôt la carrière illustre qu'on le voit fournir aujourd'hui. Je lui prédis que s'il se rendoit sévère sur le choix des causes, et qu'il ne fût jamais que le défenseur de la justice et de la ver-

tu, son génie élévé par ce sentiment sublime égaleroit celui des plus grands orateurs. Il a suivi mon conseil et il en a senti l'effet. Sa défense de M. De Portes est digne de Démosthène. Il venoit tous les ans à un quart de lieue de l'Hermitage, passer les vacances, à Saint Brice, dans le fief de Mauléon, appartenant à sa mère, et où jadis avoit logé le grand Bossuet. Voilà un fief dont une succession de pareils maîtres rendroit la noblesse difficile à soutenir.

J'avois au même village de Saint Brice le libraire Guérin, homme d'esprit, lettré, aimable, et de la haute volée dans son état. Il me fit faire aussi connoissance avec Jean Néaulme, libraire d'Amsterdam, son correspondant et son ami, qui dans la suite imprima l'Emile.

J'avois plus près encore que Saint Brice, M. Maltor, curé de Groslay, plus fait pour être homme d'état et ministre que curé de village, et à qui l'on eût donné tout au moins un diocèse à gouverner, si les talens décidoient des places. Il avoit été secrétaire du comte du Luc, et avoit connu très particulièrement Jean-Baptiste Rousseau. Aussi plein d'estime pour la mémoire de cet illustre banni, que d'horreur pour celle du fourbe qui l'avoit perdu, il avoit sur l'un et sur l'autre beaucoup d'anecdotes curieuses, que Séguy n'avoit pas mises dans la vie encore manuscrite du premier,

et il m'assuroit que le comte du Luc, loin d'avoir eu jamais à s'en plaindre, avoit conservé jusqu'à la fin de sa vie la plus ardente amitié pour lui. M. Maltor, à qui M. de Vintimille avoit donné cette retraite assez bonne après la mort de son patron, avoit été employé jadis dans beaucoup d'affaires, dont il avoit, quoique vieux, la mémoire encore présente et dont il raisonnoit très bien. Sa conversation, non moins instructive qu'amusante, ne sentoit point son curé de village : il joignoit le ton d'un homme du monde aux connoissances d'un homme de cabinet. Il étoit de tous mes voisins permanens, celui dont la société m'étoit le plus agréable, et que j'ai eu le plus de regret de quitter.

J'avois à Montmorenci les Oratoriens, et entr'autres le P. B......r, professeur de physique, auquel, malgré quelque léger vernis de pédanterie, je m'étois attaché par un certain air de bonhomie que je lui trouvois. J'avois cependant peine à concilier cette grande simplicité avec le désir et l'art qu'il avoit de se fourrer partout, chez les grands, chez les femmes, chez les dévots, chez les philosophes. Il savoit se faire tout à tous. Je me plaisois fort avec lui, j'en parlois à tout le monde. Apparemment ce que j'en disois, lui revint. Il me remercioit un jour de l'avoir trouvé bon homme. Je trouvai dans son souris je ne sais quoi de sardonique, qui changea totalement sa

physionomie à mes yeux, et qui m'est souvent revenu depuis lors dans la mémoire. Je ne peux pas mieux comparer ce souris qu'à celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut. Notre connoissance avoit commencé peu de temps après mon arrivée à l'Hermitage, où il me venoit voir très souvent. J'étois déjà établi à Montmorenci, quand il en partit pour retourner demeurer à Paris. Il y voyoit souvent Madame le Vasseur. Un jour que je ne pensois à rien moins, il m'écrivit de la part de cette femme pour m'informer que M. G.... offroit de se charger de son entretien, et pour me demander la permission d'accepter cette offre. J'appris qu'elle consistoit en une pension de trois cent livres, et que Madame le Vasseur devoit venir demeurer à Deuil entre la Chevrette et Montmorenci. Je ne dirai pas l'impression que fit sur moi cette nouvelle, qui auroit été moins surprenante, si G... avoit eu dix mille livres de rentes, ou quelque relation plus facile à comprendre avec cette femme, et qu'on ne m'eût pas fait un si grand crime de l'avoir amenée à la campagne, où, cependant, il lui plaisoit maintenant de la ramener, comme si elle étoit rajeunie depuis ce temps-là. Je compris que la bonne vieille ne me demandoit cette permission, dont elle auroit bien pu se passer si je l'avois refusée, qu'afin de ne pas s'exposer à perdre ce que je lui donnois de mon côté. Quoique cette

charité me parût très extraordinaire, elle ne me frappa pas alors autant qu'elle a fait dans la suite. Mais quand j'aurois su tout ce que j'ai pénétré depuis, je n'en aurois pas moins donné mon consentement, comme je fis, et comme j'étois obligé de faire, à moins de renchérir sur l'offre de M. G.... Depuis lors le P. B......r me guérit un peu de l'imputation de bonhomie qui lui avoit paru si plaisante, et dont je l'avois si étourdiment chargé.

Ce même P. B......r avoit la connoissance de deux hommes qui rechercherent aussi la mienne, je ne sais pourquoi : car il y avoit assurément peu de rapport entre leurs goûts et les miens. C'étoient des enfans de Melchisédec, dont on ne connoissoit ni le pays, ni la famille, ni probablement le vrai nom. Ils étoient Jansénistes et passoient pour des prêtres déguisés, peut-être à cause de leur façon ridicule de porter les rapières auxquelles ils étoient attachés. Le mystere prodigieux qu'ils mettoient à toutes leurs allures, leur donnoit un air de chefs de parti, et je n'ai jamais douté qu'ils ne fissent la gazette ecclésiastique. L'un grand, benin, patelin, s'appeloit M. Ferraud : l'autre petit, trapu, ricaneur, pointilleux, s'appeloit M. Minard. Ils se traitoient de cousins. Ils logeoient à Paris, avec d'Alembert, chez sa nourrice, appelée Mme. Rousseau, et ils avoient pris à Montmorenci un petit appartement pour y

passer les étés. Ils faisoient leur ménage eux-mêmes, sans domestique et sans commissionnaire. Ils avoient alternativement chacun sa semaine pour aller aux provisions, faire la cuisine et balayer la maison. D'ailleurs ils se tenoient assez bien ; nous mangions quelquefois les uns chez les autres. Je ne sais pas pourquoi ils se soucioient de moi ; pour moi, je ne me souciois d'eux, que parce qu'ils jouoient aux échecs, et pour obtenir une pauvre petite partie, j'endurois quatre heures d'ennui. Comme ils se fourroient partout et vouloient se mêler de tout, Thérèse les appeloit les *Commères*, et ce nom leur est demeuré à Montmorenci.

Telles étoient avec mon hôte, M. Mathas, qui étoit un bon homme, mes principales connoissances de campagne. Il m'en restoit assez à Paris pour y vivre quand je voudrois avec agrément, hors de la sphère des gens de lettres, où je ne comptois que le seul Duclos pour ami ; car De Leyre étoit encore trop jeune, et quoiqu'après avoir vu de près les manœuvres de la clique philosophique à mon égard, il s'en fût tout-à-fait détaché, du moins je le crus ainsi, je ne pouvois encore oublier la facilité qu'il avoit eue à se faire auprès de moi le porte-voix de tous ces gens-là.

J'avois d'abord mon ancien et respectable ami M. Roguin. C'étoit un ami du bon temps, que je ne devois point à mes écrits, mais à moi-même, et que pour cette raison

j'ai toujours conservé. J'avois un jeune Genevois, appelé C......, bon garçon, soigneux, officieux, zélé, qui m'étoit venu voir dès le commencement de ma demeure à l'Hermitage, et sans autre introducteur que lui-même, s'étoit bientôt établi chez moi. Il avoit quelque goût pour le dessin et connoissoit les artistes. Il me fut utile pour les estampes de la Julie; il se chargea de la direction des dessins et des planches, et s'acquitta bien de cette commission.

J'avois la maison de M. D...n qui, moins brillante que durant les beaux jours de Mme. D...n, ne laissoit pas d'être encore, par le mérite des maîtres, et par le choix du monde qui s'y rassembloit, une des meilleures maisons de Paris. Comme je ne leur avois préféré personne, que je ne les avois quittés que pour vivre libre, ils n'avoient point cessé de me voir avec amitié, et j'étois sûr d'être en tout temps bien reçu de Mme. D...n. Je la pouvois même compter pour une de mes voisines de campagne, depuis qu'ils s'étoient fait un établissement à Clichy, où j'allois quelquefois passer un jour ou deux, et où j'aurois été davantage, si Mme. D...n et Mme. C........x avoient vécu de meilleure intelligence. Mais vu la difficulté de se partager dans la même maison entre deux femmes qui ne sympathisoient pas, j'avois le plaisir de la voir plus à mon aise à Deuil, presque à ma porte, où elle avoit loué une petite maison, et

même chez moi, où elle me venoit voir assez souvent.

J'avois Mme. de Créqui qui, s'étant jetée dans la haute dévotion, avoit cessé de voir les d'Alembert, les Marmontel, et la plupart des gens de lettres, excepté je crois, l'abbé T.....t, maniere alors de demi-caffard, dont elle étoit même assez ennuyée. Pour moi, qu'elle avoit recherché, je ne perdis ni sa bienveillance ni sa correspondance. Elle m'envoya des poulardes du Mans aux étrennes, et sa partie étoit faite pour venir me voir l'année suivante, quand un voyage de Mme. de Luxembourg croisa le sien. Je lui dois ici une place à part; elle en aura toujours une distinguée dans mes souvenirs.

J'avois un homme, qu'excepté Roguin, j'aurois dû mettre le premier en compte: mon ancien confrère et ami de Carrio, ci-devant secrétaire titulaire de l'ambassade d'Espagne à Venise, puis en Suède, où il fut par sa cour chargé des affaires, et enfin nommé réellement secrétaire d'ambassade à Paris. Il me vint surprendre à Montmorenci lorsque je m'y attendois le moins. Il étoit décoré d'un ordre d'Espagne, dont j'ai oublié le nom, avec une belle croix en pierreries. Il avoit été obligé dans ses preuves, d'ajouter une lettre à son nom de Carrio, et portoit celui du chevalier de Carrion. Je le trouvai toujours le même, le même excellent cœur, l'esprit de jour en

jour plus aimable. J'aurois repris avec lui la même intimité qu'auparavant, si C..... s'interposant entre nous à son ordinaire, n'eût profité de mon éloignement pour s'insinuer à ma place et en mon nom dans sa confiance, et me supplanter à force de zèle à me servir.

La mémoire de Carrion me rappelle celle d'un de mes voisins de campagne, dont j'aurois d'autant plus de tort de ne pas parler, que j'en ai à confesser un bien inexcusable envers lui. C'étoit l'honnête M. le Blond, qui m'avoit rendu service à Venise, et qui, étant venu faire un voyage en France avec sa famille, avoit loué une maison de campagne à la Briche, non loin de Montmorenci (*). Sitôt que j'appris qu'il étoit mon voisin, j'en fus dans la joie de mon cœur, et me fis encore plus une fête qu'un devoir d'aller lui rendre visite. Je partis pour cela dès le lendemain. Je fus rencontré par des gens qui me venoient voir moi-même, et avec lesquels il fallut retourner. Deux jours après je pars encore; il avoit dîné à Paris avec toute sa famille. Une troisieme fois il étoit chez lui: j'entendis des voix de femmes, je vis à la porte un carrosse qui me fit peur. Je voulois du moins, pour la premiere fois, le voir à mon aise, et causer avec lui de nos ancien-

(*) Quand j'écrivois ceci, plein de mon ancienne et aveugle confiance, j'étois bien loin de soupçonner le vrai motif et l'effet de ce voyage de Paris.

nes liaisons. Enfin, je remis si bien ma visite de jour à autre, que la honte de remplir si tard un pareil devoir fit que je ne le remplis point du tout : après avoir osé tant attendre, je n'osai plus me montrer. Cette négligence, dont M. le Blond ne put qu'être justement indigné, donna, vis-à-vis de lui, l'air de l'ingratitude à ma paresse, et cependant, je sentois mon cœur si peu coupable, que si j'avois pu faire à M. le Blond quelque vrai plaisir, même à son insu, je suis bien sûr qu'il ne m'eût pas trouvé paresseux. Mais l'indolence, la négligence et les délais dans les petits devoirs à remplir, m'ont fait plus de tort que de grands vices. Mes pires fautes ont été d'omission : j'ai rarement fait ce qu'il ne falloit pas faire, et malheureusement j'ai plus rarement encore fait ce qu'il falloit.

Puisque me voilà revenu à mes connoissances de Venise, je n'en dois pas oublier une qui s'y rapporte, et que je n'avois interrompue, ainsi que les autres, que depuis beaucoup moins de temps. C'est celle de M. de J......e, qui avoit continué, depuis son retour de Gênes, à me faire beaucoup d'amitiés. Il aimoit fort à me voir et à causer avec moi des affaires d'Italie et des folies de M. de M......., dont il savoit de son côté bien des traits par les bureaux des affaires étrangeres, dans lesquels il avoit beaucoup de liaisons. J'eus le plaisir aussi de revoir chez lui mon ancien camarade

Dupont, qui avoit acheté une charge dans sa province, et dont les affaires le ramenoient quelquefois à Paris. M. de J.....e devint peu-à-peu si empressé de m'avoir, qu'il en devint même gênant : et quoique nous logeassions dans des quartiers fort éloignés, il y avoit du bruit entre nous, quand je passois une semaine entiere sans aller dîner chez lui. Quand il alloit à J......e, il m'y vouloit toujours emmener ; mais y étant une fois allé passer huit jours, qui me parurent fort longs, je n'y voulus plus retourner. M. de J.... e étoit assurément un honnête et galant homme, aimable même à certains égards ; mais il avoit peu d'esprit, il étoit beau, tant soit peu narcisse, et passablement ennuyeux. Il avoit un recueil singulier, et peut-être unique au monde, dont il s'occupoit beaucoup, dont il occupoit aussi ses hôtes qui, quelquefois, s'en amusoient moins que lui. C'étoit une collection très complète de tous les vaudevilles de la cour et de Paris, depuis plus de cinquante ans, où l'on trouvoit beaucoup d'anecdotes, qu'on auroit inutilement cherchées ailleurs. Voilà des mémoires pour l'histoire de France, dont on ne s'aviseroit guères chez toute autre nation.

Un jour, au fort de notre meilleure intelligence, il me fit un accueil si froid, si glaçant, si peu dans son ton ordinaire, qu'après lui avoir donné occasion de s'expliquer, et même l'en avoir prié, je sortis

de chez lui avec la résolution, que j'ai tenue, de n'y plus mettre les pieds; car on ne me voit guère où j'ai été une fois mal reçu, et il n'y avoit point ici de Diderot qui plaidât pour M. de J.....e. Je cherchai vainement dans ma tête quel tort je pouvois avoir avec lui : je ne trouvai rien. J'étois sûr de n'avoir jamais parlé de lui ni des siens que de la façon la plus honorable; car je lui étois sincèrement attaché, et outre que je n'en avois que du bien à dire, ma plus inviolable maxime a toujours été de ne parler qu'avec honneur des maisons que je fréquentois.

Enfin à force de ruminer, voici ce que je conjecturai. La derniere fois que nous nous étions vus, il m'avoit donné à souper chez des filles de sa connoissance avec deux ou trois commis des affaires étrangeres, gens très aimables, et qui n'avoient point du tout l'air ni le ton libertin : et je puis jurer que de mon côté la soirée se passa à méditer assez tristement sur le malheureux sort de ces créatures. Je ne payai pas mon écot, parce que M. de J......e nous donnoit à souper, et je ne donnai rien à ces filles, parce que je ne leur fis point gagner comme à la Padoana, le payement que j'aurois pu leur offrir. Nous sortîmes tous assez gais et de très bonne intelligence. Sans être retourné chez ces filles, j'allai trois ou quatre jours après dîner chez M. de J......e, que je n'avois pas revu depuis lors,

et qui me fit l'accueil que j'ai dit. N'en pouvant imaginer d'autre cause, que quelque mal-entendu relatif à ce souper, et voyant qu'il ne vouloit pas s'expliquer, je pris mon parti et cessai de le voir; mais je continuai de lui envoyer mes ouvrages : il me fit faire souvent des complimens, et l'ayant un jour rencontré au chauffoir de la comédie, il me fit, sur ce que je n'allois plus le voir, des reproches obligeans, qui ne m'y ramenerent pas. Ainsi cette affaire avoit plus l'air d'une bouderie que d'une rupture. Toutefois ne l'ayant pas revu et n'ayant plus ouï parler de lui depuis lors, il eût été trop tard pour y retourner au bout d'une interruption de plusieurs années. Voilà pourquoi M. de J......e n'entre point ici dans ma liste, quoique j'eusse assez long-temps fréquenté sa maison.

Je n'enflerai point la même liste de beaucoup d'autres connoissances moins familieres, ou qui, par mon absence, avoient cessé de l'être, et que je ne laissai pas de voir quelquefois en campagne, tant chez moi qu'à mon voisinage, telles, par exemple, que les abbés de Condillac, de Mably, MM. de Mairan, de la Live, de Boisgelou, Vatelet, Ancelet, et d'autres qu'il seroit trop long de nommer. Je passerai légerement aussi sur celle de M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, ancien membre de la cotterie H........e, qu'il avoit quittée ainsi que moi, et ancien ami

de Mme. D'.....y, dont il s'étoit détaché ainsi que moi, ni sur celle de son ami Desmahis, auteur célèbre, mais éphémère, de la comédie de l'Impertinent. Le premier étoit mon voisin de campagne, sa terre de Margency étant près de Montmorenci. Nous étions d'anciennes connoissances; mais le voisinage et une certaine conformité d'expériences nous rapprocherent davantage. Le second mourut peu après. Il avoit du mérite et de l'esprit, mais il étoit un peu l'original de sa comédie, un peu fat auprès des femmes, et n'en fut pas extrêmement regretté.

Mais je ne puis omettre une correspondance nouvelle de ce temps-là, qui a trop influé sur le reste de ma vie, pour que je néglige d'en marquer le commencement. Il s'agit de M. de L........ de M.........s, premier président de la cour des Aides, chargé pour lors de la librairie, qu'il gouvernoit avec autant de lumieres que de douceur, et à la grande satisfaction des gens de lettres. Je ne l'avois pas été voir à Paris une seule fois; cependant j'avois toujours éprouvé de sa part les facilités les plus obligeantes, quant à la censure, et je savois qu'en plus d'une occasion, il avoit fort mal mené ceux qui écrivoient contre moi. J'eus de nouvelles preuves de ses bontés au sujet de l'impression de la Julie; car les épreuves d'un si grand ouvrage étant fort coûteuses à faire venir d'Amsterdam

par

par la poste, il permit, ayant ses ports francs, qu'elles lui fussent adressées, et il me les envoyoit franches aussi sous le contre-seing de M. le Chancelier son pere. Quand l'ouvrage fut imprimé, il n'en permit le débit dans le royaume, qu'ensuite d'une édition qu'il en fit faire à mon profit, malgré moi-même : comme ce profit eût été de ma part un vol fait à Rey à qui j'avois vendu mon manuscrit, non-seulement je ne voulus point accepter le présent qui m'étoit destiné pour cela, sans son aveu, qu'il accorda très généreusement; mais je voulus partager avec lui les cent pistoles à quoi monta ce présent et dont il ne voulut rien. Pour ces cent pistoles, j'eus le désagrément dont M. de M.........s ne m'avoit pas prévenu, de voir horriblement mutiler mon ouvrage, et empêcher le débit de la bonne édition, jusqu'à ce que la mauvaise fût écoulée.

J'ai toujours regardé M. de M.........s comme un homme d'une droiture à toute épreuve. Jamais rien de ce qui m'est arrivé ne m'a fait douter un moment de sa probité : mais aussi foible qu'honnête, il nuit quelquefois aux gens pour lesquels il s'intéresse, à force de les vouloir préserver. Non-seulement il fit retrancher plus de cent pages dans l'édition de Paris; mais il fit un retranchement que l'auteur seul pouvoit se permettre, dans l'exemplaire de la bonne édition qu'il envoya à Mme. de P.......t. Il

est dit quelque part dans cet ouvrage, que la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince. Cette phrase m'étoit venue dans la chaleur de la composition, sans aucune application, je le jure. En relisant l'ouvrage, je vis qu'on feroit cette application. Cependant, par la très imprudente maxime de ne rien ôter, par égard aux applications qu'on pouvoit faire, quand j'avois dans ma conscience le témoignage de ne les voir pas faites en écrivant, je ne voulus point ôter cette phrase, et je me contentai de substituer le mot Prince au mot *Roi*, que j'avois d'abord mis. Cet adoucissement ne parut pas suffisant à M. de M.........s : il retrancha la phrase entiere dans un carton qu'il fit imprimer exprès, et coller aussi proprement qu'il fût possible dans l'exemplaire de Madame de P.......r. Elle n'ignora pas ce tour de passe-passe. Il se trouva de bonnes ames qui l'en instruisirent. Pour moi, je ne l'appris que long-temps après, lorsque je commençois d'en sentir les suites.

N'est-ce point encore ici la premiere origine de la haine couverte, mais implacable, d'une autre Dame, qui étoit dans un cas pareil, sans que j'en susse rien, ni même que je la connusse quand j'écrivis ce passage? Quand le livre se publia, la connoissance étoit faite et j'étois très inquiet. Je le dis au chevalier de Lorenzy qui se moqua de moi, et m'assura que cette Dame en

étoit si peu offensée qu'elle n'y avoit pas même fait attention. Je le crus, un peu légerement peut-être, et je me tranquillisai fort mal-à-propos.

Je reçus à l'entrée de l'hiver une nouvelle marque des bontés de M. de M.........s à laquelle je fus fort sensible, quoique je ne jugeasse pas à propos d'en profiter. Il y avoit une place vacante dans le journal des savans. Margency m'écrivit pour me la proposer comme de lui-même. Mais il me fut aisé de comprendre, par le tour de sa lettre, qu'il étoit instruit et autorisé; et lui-même me marqua dans la suite qu'il avoit été chargé de me faire cette offre. Le travail de cette place étoit peu de chose. Il ne s'agissoit que de deux extraits par mois dont on m'apporteroit les livres, sans être obligé jamais à aucun voyage de Paris, pas même pour faire au magistrat une visite de remercîment. J'entrois par-là dans une société de gens de lettres du premier mérite, MM. de Mairan, Clairaut, de Guignes, et l'abbé Barthelemi, dont la connoissance étoit déjà faite avec les deux premiers, et très bonne à faire avec les deux autres. Enfin, pour un travail si peu pénible, et que je pouvois faire si commodément, il y avoit un honoraire de huit cent francs attaché à cette place. Je fus indécis quelques heures avant que de me déterminer, et je puis jurer que ce ne fut que par la crainte de fâcher Margency, et de déplaire à M. de

M.........s. Mais enfin la gêne insupportable de ne pouvoir travailler à mon heure et d'être commandé par le temps : bien plus encore, la certitude de mal remplir les fonctions dont il falloit me charger, l'emportèrent sur tout, et me déterminèrent à refuser une place pour laquelle je n'étois pas propre. Je savois que tout mon talent ne venoit que d'une certaine chaleur d'ame sur les matieres que j'avois à traiter, et qu'il n'y avoit que l'amour du grand, du vrai, du beau qui pût animer mon génie; et que m'auroient importé les sujets de la plupart des livres que j'aurois à extraire, et les livres mêmes ! Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit. On s'imaginoit que je pouvois écrire par métier comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. Ce n'étoit assurément pas là ce qu'il falloit au journal des savans. J'écrivis donc à Margency une lettre de remercîment, tournée avec toute l'honnêteté possible, dans laquelle je lui fis si bien le détail de mes raisons, qu'il ne se peut pas que ni lui, ni M. de M.........s ayent cru qu'il entrât ni humeur ni orgueil dans mon refus. Aussi l'approuvèrent-ils l'un et l'autre, sans m'en faire moins bon visage, et le secret fut si bien gardé sur cette affaire, que le public n'en a jamais eu le moindre vent.

Cette proposition ne venoit pas dans un

moment favorable pour la faire agréer. Car, depuis quelque temps, je formois le projet de quitter tout-à-fait la littérature, et surtout le métier d'auteur. Tout ce qui venoit de m'arriver m'avoit absolument dégoûté des gens de lettres, et j'avois éprouvé qu'il étoit impossible de courir la même carrière sans avoir quelques liaisons avec eux. Je ne l'étois guère moins des gens du monde, et en général de la vie mixte que je venois de mener, moitié à moi-même, et moitié à des sociétés pour lesquelles je n'étois point fait. Je sentois plus que jamais, et par une constante expérience, que toute association inégale est toujours désavantageuse au parti foible. Vivant avec des gens opulens, et d'un autre état que celui que j'avois choisi, sans tenir maison comme eux, j'étois obligé de les imiter en bien des choses; et de menues dépenses, qui n'étoient rien pour eux, étoient pour moi non moins ruineuses qu'indispensables. Qu'un autre homme aille dans une maison de campagne, il est servi par son laquais, tant à table que dans sa chambre : il l'envoie chercher tout ce dont il a besoin; n'ayant rien à faire directement avec les gens de la maison, ne les voyant même pas, il ne leur donne des étrennes que quand et comme il lui plait : mais moi, seul, sans domestique, j'étois à la merci de ceux de la maison, dont il falloit nécessairement capter les bonnes grâces, pour n'avoir pas beaucoup à souffrir; et traité

comme l'égal de leur maître, il en falloit aussi traiter les gens comme tel, et même faire pour eux plus qu'un autre, parce qu'en effet j'en avois bien plus besoin. Passe encore quand il y a peu de domestiques; mais dans les maisons où j'allois, il y en avoit beaucoup, tous très rogues, très fripons, très alertes, j'entends pour leur intérêt, et les coquins savoient faire en sorte que j'avois successivement besoin de tous. Les femmes de Paris, qui ont tant d'esprit, n'ont aucune idée juste sur cet article, et à force de vouloir économiser ma bourse, elles me ruinoient. Si je soupois en ville, un peu loin de chez moi, au lieu de souffrir que j'envoyasse chercher un fiacre, la dame de la maison faisoit mettre des chevaux pour me ramener; elle étoit fort aise de m'épargner les vingt-quatre sols du fiacre; quant à l'écu que je donnois au laquais et au cocher, elle n'y songeoit pas. Une femme m'écrivoit-elle de Paris à l'Hermitage ou à Montmorenci? Ayant regret aux quatre sols de port que sa lettre m'auroit coûtés, elle me l'envoyoit par un de ses gens, qui arrivoit à pied tout en nage, et à qui je donnois à dîner et un écu qu'il avoit assurément bien gagné. Me proposoit-elle d'aller passer huit ou quinze jours avec elle à sa campagne? elle se disoit en elle même: ce sera toujours une économie pour ce pauvre garçon; pendant ce temps-là, sa nourriture ne lui coûtera rien. Elle ne songeoit

pas qu'aussi, durant ce temps-là, je ne travaillois point, que mon ménage et mon loyer et mon linge et mes habits n'en alloient pas moins, que je payois mon barbier à double, et qu'il ne laissoit pas de m'en coûter chez elle plus qu'il ne m'en auroit coûté chez moi : quoique je bornasse mes petites largesses aux seules maisons où je vivois d'habitude, elles ne laissoient pas de m'être ruineuses. Je puis assurer que j'ai bien versé vingt-cinq écus chez Madame d'H....... à Eaubonne, où je n'ai couché que quatre ou cinq fois, et plus de cent pistoles, tant à E....y qu'à la C.......e, pendant les cinq ou six ans que j'y fus le plus assidu. Ces dépenses sont inévitables pour un homme de mon humeur, qui ne sait se pourvoir de rien, ni s'ingénier sur rien, ni supporter l'aspect d'un valet qui grogne, et qui vous sert en rechignant. Chez Madame D...n même, où j'étois de la maison, et où je rendois mille services aux domestiques, je n'ai jamais reçu les leurs qu'à la pointe de mon argent. Dans la suite, il a fallu renoncer tout-à-fait à ces petites libéralités que ma situation ne m'a plus permis de faire, et je vins à sentir bien plus durement encore l'inconvénient de fréquenter des gens d'une autre condition que la mienne.

Encore si cette vie eût été de mon goût, je me serois consolé d'une dépense onéreuse, consacrée à mes plaisirs : mais se ruiner pour s'ennuyer étoit trop insuppor-

table, et j'avois si bien senti le poids de ce train de vie, que, profitant de l'intervalle de liberté où je me trouvois pour lors, j'étois déterminé à le perpétuer, à renoncer totalement à la grande société, à la composition des livres, à tout commerce de littérature, et à me renfermer pour le reste de mes jours dans la sphère étroite et paisible pour laquelle je me sentois né.

Le produit de la Lettre à d'Alembert et de la Nouvelle Héloïse avoit un peu remonté mes finances, qui s'étoient fort épuisées à l'Hermitage. Je me voyois environ mille écus devant moi. L'Emile, auquel je m'étois mis tout de bon quand j'eus achevé l'Héloïse, étoit fort avancé, et son produit devoit au moins doubler cette somme. Je formai le projet de placer ce fonds de manière à me faire une petite rente viagère qui pût, avec ma copie, me faire subsister sans plus écrire. J'avois encore deux ouvrages sur le chantier. Le premier étoit mes *Institutions politiques*. J'examinai l'état de ce livre, et je trouvai qu'il demandoit encore plusieurs années de travail. Je n'eus pas le courage de le poursuivre, et d'attendre qu'il fût achevé, pour exécuter ma résolution. Ainsi, renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui pouvoit se détacher; puis de brûler tout le reste; et poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'Emile, je mis, en moins de deux ans, la dernière main au Contrat Social.

Restoit

Restoit le Dictionnaire de Musique. C'étoit un travail de manœuvre qui pouvoit se faire en tout temps, et qui n'avoit pour objet qu'un produit pécuniaire. Je me réservai de l'abandonner ou de l'achever à mon aise, selon que mes autres ressources rassemblées me rendroient celle-là nécessaire ou superflue. A l'égard de la *Morale sensitive*, dont l'entreprise étoit restée en esquisse, je l'abandonnai totalement.

Comme j'avois en dernier projet, si je pouvois me passer tout-à-fait de la copie, celui de m'éloigner de Paris où l'affluence des survenans rendoit ma subsistance coûteuse, et m'ôtoit le temps d'y pourvoir; pour prévenir dans ma retraite l'ennui dans lequel on dit que tombe un auteur, quand il a quitté la plume, je me réservois une occupation qui pût remplir le vide de ma solitude, sans me tenter de plus rien faire imprimer de mon vivant. Je ne sais par quelle fantaisie Rey me pressoit depuis long-temps d'écrire les mémoires de ma vie. Quoiqu'ils ne fussent pas jusqu'alors fort intéressans par les faits, je sentis qu'ils pouvoient le devenir par la franchise que j'étois capable d'y mettre, et je résolus d'en faire un ouvrage unique par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois, on pût voir un homme tel qu'il étoit en dedans. J'avois toujours ri de la fausse naïveté de Montagne qui, faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner

que d'aimables : tandis que je sentois, moi, qui me suis cru toujours, et qui me crois encore, à tout prendre, le meilleur des hommes, qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux. Je savois qu'on me peignoit dans le public sous des traits si peu semblables aux miens, et quelquefois si difformes, que, malgré le mal, dont je ne voulois rien taire, je ne pouvois que gagner encore à me montrer tel que j'étois. D'ailleurs, cela ne se pouvant faire sans laisser voir aussi d'autres gens tels qu'ils étoient, et par conséquent, cet ouvrage ne pouvant paroître qu'après ma mort et celle de beaucoup d'autres, cela m'enhardissoit davantage à faire mes Confessions, dont jamais je n'aurois à rougir devant personne. Je résolus donc de consacrer mes loisirs à bien exécuter cette entreprise, et je me mis à recueillir les lettres et papiers qui pouvoient guider ou réveiller ma mémoire, regrettant fort tout ce que j'avois déchiré, brûlé, perdu jusqu'alors.

Ce projet de retraite absolue, un des plus sensés que j'eusse jamais faits, étoit fortement empreint dans mon esprit, et déjà je travaillois à son exécution, quand le ciel, qui me préparoit une autre destinée, me jeta dans un nouveau tourbillon.

Montmorenci, cet ancien et beau patrimoine de l'illustre maison de ce nom, ne lui appartient plus depuis la confiscation

Il a passé, par la sœur du duc Henri, dans la maison de Condé, qui a changé le nom de Montmorenci en celui d'Anguien, et ce duché n'a d'autre château qu'une vieille tour, où l'on tient les archives et où l'on reçoit les hommages des vassaux. Mais on voit à Montmorenci ou Anguien, une maison particulière, bâtie par Croisat, dit *le pauvre*, laquelle ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en mérite et en porte le nom. L'aspect imposant de ce bel édifice, la terrasse sur laquelle il est bâti, sa vue, unique peut-être au monde, son vaste salon peint d'une excellente main, son jardin planté par le célèbre Le Nôtre; tout cela forme un tout dont la majesté frappante a pourtant je ne sais quoi de simple, qui soutient et nourrit l'admiration. M. le *Maréchal* duc de *Luxembourg*, qui occupoit alors cette maison, venoit tous les ans dans ce pays, où jadis ses pères étoient les maîtres, passer en deux fois cinq ou six semaines, comme simple habitant, mais avec un éclat qui ne dégénéroit point de l'ancienne splendeur de sa maison. Au premier voyage qu'il fit, depuis mon établissement à Montmorenci, M. et Madame la *Maréchale* envoyèrent un valet-de-chambre me faire compliment de leur part, et m'inviter à souper chez eux toutes les fois que cela me feroit plaisir. A chaque fois qu'ils revinrent, ils ne manquèrent point de réitérer le même compliment et la même invi-

tation. Cela me rappeloit Madame de B......l m'envoyant dîner à l'office. Les temps étoient changés; mais j'étois demeuré le même. Je ne voulois point qu'on m'envoyât dîner à l'office, et je me souciois peu de la table des grands. J'aurois mieux aimé qu'ils me laissassent pour ce que j'étois, sans me fêter et sans m'avilir. Je répondis honnêtement et respectueusement aux politesses de M. et Madame de Luxembourg; mais je n'acceptai point leurs offres, et, tant mes incommodités que mon humeur timide et mon embarras à parler, me faisant frémir à la seule idée de me présenter dans une assemblée de gens de la cour, je n'allai pas même au château faire une visite de remerciment, quoique je comprisse assez que c'étoit ce qu'on cherchoit, et que tout cet empressement étoit plutôt une affaire de curiosité que de bienveillance.

Cependant les avances continuèrent, et allèrent même en augmentant. Madame la comtesse de Boufflers, qui étoit fort liée avec Madame la Maréchale, étant venue à Montmorenci, envoya savoir de mes nouvelles et me proposer de me venir voir. Je répondis comme je devois, mais je ne démarrai point. Au voyage de Pâques de l'année suivante 1759, le chevalier de Lorenzy, qui étoit de la cour de M. le prince de Conti et de la société de Mme. de Luxembourg, vint me voir plusieurs fois, nous fîmes connoissance; il me pressa d'aller au

château : je n'en fis rien. Enfin, un après-midi que je ne songeois à rien moins, je vis arriver M. le Maréchal de Luxembourg suivi de cinq ou six personnes. Pour lors il n'y eut plus moyen de m'en dédire, et je ne pus éviter, sous peine d'être un arrogant et un mal-appris, de lui rendre sa visite et d'aller faire ma cour à Madame la Maréchale, de la part de laquelle il m'avoit comblé des choses les plus obligeantes. Ainsi commencèrent, sous de funestes auspices, des liaisons dont je ne plus longtemps me défendre, mais qu'un pressentiment trop bien fondé me fit redouter jusqu'à ce que j'y fusse engagé.

Je craignois excessivement Madame de Luxembourg. Je savois qu'elle étoit aimable. Je l'avois vue plusieurs fois au spectacle, et chez Madame D...n, il y avoit dix ou douze ans, lorsqu'elle étoit duchesse de B......s et qu'elle brilloit encore de sa première beauté. Mais elle passoit pour maligne, et dans une aussi grande Dame, cette réputation me faisoit trembler. A peine l'eus-je vue, que je fus subjugué. Je la trouvai charmante, de ce charme à l'épreuve du temps, le plus fait pour agir sur mon cœur. Je m'attendois à lui trouver un entretien mordant et plein d'épigrammes. Ce n'étoit point cela ; c'étoit beaucoup mieux. La conversation de Mme. de Luxembourg ne pétille pas d'esprit. Ce ne sont pas des saillies, et ce n'est pas même pro-

prement de la finesse : mais c'est une délicatesse exquise qui ne frappe jamais et qui plaît toujours. Ses flatteries sont d'autant plus enivrantes qu'elles sont plus simples ; on diroit qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense, et que c'est son cœur qui s'épanche, uniquement parce qu'il est trop rempli. Je crus m'appercevoir dès la première visite, que malgré mon air gauche et mes lourdes phrases, je ne lui déplaisois pas. Toutes les femmes de la cour savent vous persuader cela quand elles veulent, vrai ou non ; mais toutes ne savent pas, comme Madame de Luxembourg, vous rendre cette persuasion si douce qu'on ne s'avise plus d'en vouloir douter. Dès le premier jour ma confiance en elle eut été aussi entière qu'elle ne tarda pas à le devenir, si Madame la duchesse de Montmorenci sa belle fille, jeune folle, assez maligne aussi, ne se fût avisée de m'entreprendre, et tout au travers de force éloges de sa maman, et de feintes agaceries pour son propre compte, ne m'eût mis en doute si je n'étois pas persifflé.

Je me serois peut être difficilement rassuré sur cette crainte auprès des deux Dames, si les extrêmes bontés de M. le Maréchal ne m'eussent confirmé que les leurs étoient sérieuses. Rien de plus surprenant, vu mon caractère timide, que la promptitude avec laquelle je le pris au mot, sur le pied d'égalité où il voulut se mettre avec

moi, si ce n'est peut être celle avec laquelle il me prit au mot lui-même, sur l'indépendance absolue dans laquelle je voulois vivre. Persuadés l'un et l'autre que j'avois raison d'être content de mon état et de n'en vouloir pas changer, ni lui ni Madame de Luxembourg n'ont paru vouloir s'occuper un instant de ma bourse ou de ma fortune ; quoique je ne puisse douter du tendre intérêt qu'ils prenoient à moi tous les deux, jamais ils ne m'ont proposé de place et ne m'ont offert leur crédit, si ce n'est une seule fois que Mme. de Luxembourg parut désirer que je voulusse entrer à l'académie françoise. J'alléguai ma religion : elle me dit que ce n'étoit pas un obstacle, ou qu'elle s'engageoit à le lever. Je répondis que quelque honneur que ce fût pour moi d'être membre d'un corps si illustre, ayant refusé à M. de Tressan et en quelque sorte au roi de Pologne, d'entrer dans l'académie de Nancy, je ne pouvois plus honnêtement entrer dans aucune. Madame de Luxembourg n'insista pas et il n'en fut plus reparlé. Cette simplicité de commerce avec de si grands seigneurs, et qui pouvoient tout en ma faveur, M. de Luxembourg étant et méritant bien d'être l'ami particulier du roi, contraste bien singulièrement avec les continuels soucis non moins importuns qu'officieux, des amis protecteurs que je venois de quitter, et qui cherchoient moins à me servir qu'à m'avilir.

Quand M. le Maréchal m'étoit venu voir à Mont-Louis, je l'avois reçu avec peine lui et sa suite, dans mon unique chambre, non parce que je fus obligé de le faire asseoir au milieu de mes assiettes sales et de mes pots cassés ; mais parce que mon plancher pourri tomboit en ruine, et que je craignois que le poids de sa suite ne l'effondrât tout-à-fait. Moins occupé de mon propre danger que de celui que l'affabilité de ce bon seigneur lui faisoit courir, je me hâtai de le tirer de-là pour le mener, malgré le froid qu'il faisoit encore, à mon donjon, tout ouvert et sans cheminée. Quand il y fut, je lui dis la raison qui m'avoit engagé à l'y conduire : il la redit à Madame la Maréchale, et l'un et l'autre me pressèrent, en attendant qu'on referoit mon plancher, d'accepter un logement au château, ou, si je l'aimois mieux, dans un édifice isolé qui étoit au milieu du parc, et qu'on appelloit le petit château. Cette demeure enchantée mérite qu'on en parle.

Le parc ou jardin de Montmorenci n'est pas en plaine comme celui de la C......e. Il est inégal, montueux, mêlé de collines et d'enfoncemens, dont l'habile artiste a tiré parti pour varier les bosquets, les ornemens, les eaux, lès points de vue, et multiplier pour ainsi dire, à force d'art et de génie, un espace en lui-même assez resserré. Ce parc est couronné dans le haut par la terrasse et le château ; dans le bas il forme une

gorge qui s'ouvre et s'élargit vers la vallée, et dont l'angle est rempli par une grande pièce d'eau. Entre l'orangerie qui occupe cet élargissement et cette pièce d'eau entourée de côteaux bien décorés de bosquets et d'arbres, est le petit château dont j'ai parlé. Cet édifice et le terrain qui l'entoure, appartenoit jadis au célèbre le Brun, qui se plut à le bâtir et le décorer avec ce goût exquis d'ornemens et d'architecture, dont ce grand peintre s'étoit nourri. Ce château depuis lors a été rebâti, mais toujours sur le dessin du premier maître. Il est petit, simple, mais élégant. Comme il est dans un fond, entre le bassin de l'orangerie et la grande pièce d'eau, par conséquent sujet à l'humidité, on l'a percé dans son milieu d'un péristile à jour entre deux étages de collonnes, par lequel l'air jouant dans tout l'édifice, le maintient sec malgré sa situation. Quand on regarde ce bâtiment de la hauteur opposée qui lui fait perspective, il paroît absolument environné d'eau, et l'on croit voir une isle enchantée, ou la plus jolie des trois isles Borromées, appellée *Isola bella*, dans le lac Majeur.

Ce fut dans cet édifice solitaire qu'on me donna le choix d'un des quatre appartemens complets qu'il contient, outre le rez-de-chaussée composé d'une salle de bal, d'une salle de billard et d'une cuisine. Je pris le plus petit et le plus simple au-dessus de la cuisine, que j'eus aussi. Il étoit d'une

propreté charmante, l'ameublement en étoit blanc et bleu. C'est dans cette profonde et délicieuse solitude qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange, je composai dans une continuelle extase le cinquième livre d'Emile, dont je dus en grande partie le coloris assez frais à la vive impression du local où je l'écrivois.

Avec quel empressement je courois tous les matins au lever du soleil, respirer un air embaumé sur le péristile! Quel bon café au lait j'y prenois tête-à-tête avec ma Thérèse! Ma chatte et mon chien nous faisoient compagnie. Ce seul cortège m'eût suffi pour toute ma vie, sans éprouver jamais un moment d'ennui. J'étois là dans le Paradis terrestre; j'y vivois avec autant d'innocence, et j'y goûtois le même bonheur.

Au voyage de Juillet, M. et Madame de Luxembourg me marquèrent tant d'attentions, et me firent tant de caresses, que logé chez eux et comblé de leurs bontés, je ne pus moins faire que d'y répondre en les voyant assidûment. Je ne les quittois presque point: j'allois le matin faire ma cour à Madame la Maréchale; j'y dînois, j'allois l'après-midi me promener avec M. le Maréchal, mais je n'y soupois pas, à cause du grand monde, et qu'on y soupoit trop tard pour moi. Jusqu'alors tout étoit

convenable, et il n'y avoit point de mal encore, si j'avois su m'en tenir là. Mais je n'ai jamais su garder un milieu dans mes attachemens, et remplir simplement des devoirs de société. J'ai toujours été tout ou rien; bientôt je fus tout, et me voyant fêté, gâté par des personnes de cette considération, je passai les bornes, et me pris pour eux d'une amitié qu'il n'est permis d'avoir que pour ses égaux. J'en mis toute la familiarité dans mes manières, tandis qu'ils ne se relâchèrent jamais dans les leurs, de la politesse à laquelle ils m'avoient accoutumé. Je n'ai pourtant jamais été très à mon aise avec Madame la Maréchale. Quoique je ne fusse pas parfaitement rassuré sur son caractère, je la redoutois moins que son esprit. C'étoit par-là sur tout qu'elle m'en imposoit. Je savois qu'elle étoit difficile en conversations, et qu'elle avoit droit de l'être. Je savois que les femmes et sur tout les grandes Dames, veulent absolument être amusées, qu'il vaudroit mieux les offenser que les ennuyer, et je jugeois par ses commentaires sur ce qu'avoient dit les gens qui venoient de partir, de ce qu'elle devoit penser de mes balourdises. Je m'avisai d'un supplément pour me sauver auprès d'elle l'embarras de parler; ce fut de lire. Elle avoit ouï parler de la Julie; elle savoit qu'on l'imprimoit; elle marqua de l'empressement de voir cet ouvrage; j'offris de le lui lire; elle accepta. Tous les

matins je me rendois chez elle sur les dix heures ; M. de Luxembourg y venoit : on fermoit la porte. Je lisois à côté de son lit, et je compassai si bien mes lectures, qu'il y en auroit eu pour tout le voyage, quand même il n'auroit pas été interrompu (*). Le succès de cet expédient passa mon attente. Madame de Luxembourg s'engoua de la Julie et de son auteur; elle ne parloit que de moi, ne s'occupoit que de moi, me disoit des douceurs toute la journée, m'embrassoit dix fois le jour. Elle voulut que j'eusse toujours ma place à table à côté d'elle, et quand quelques seigneurs vouloient prendre cette place, elle leur disoit que c'étoit la mienne, et les faisoit mettre ailleurs. On peut juger de l'impression que ces manières charmantes faisoient sur moi, que les moindres marques d'affection subjuguent. Je m'attachois réellement à elle, à proportion de l'attachement qu'elle me témoignoit. Toute ma crainte, en voyant cet engouement, et me sentant si peu d'agrément dans l'esprit pour le soutenir, étoit qu'il ne se changeât en dégoût, et malheureusement pour moi cette crainte ne fut que trop bien fondée.

Il falloit qu'il y eût une opposition naturelle entre son tour d'esprit et le mien,

(*) La perte d'une grande bataille, qui affligea beaucoup le roi, força M. de Luxembourg de retourner précipitamment à la cour.

puisqu'indépendamment des foules de balourdises qui m'échappoient à chaque instant dans la conversation, dans mes lettres mêmes, et lorsque j'étois le mieux avec elle, il se trouvoit des choses qui lui déplaisoient, sans que je pusse imaginer pourquoi. Je n'en citerai qu'un exemple, et j'en pourrois citer vingt. Elle sut que je faisois pour Madame d'H....... une copie de l'Héloïse à tant la page. Elle en voulut avoir une sur le même pied. Je la lui promis, et la mettant par-là du nombre de mes pratiques, je lui écrivis quelque chose d'obligeant et d'honnête à ce sujet, du moins telle étoit mon intention. Voici sa réponse, qui me fit tomber des nues.

A Versailles, ce mardi.

„ Je suis ravie, je suis contente, votre „ lettre m'a fait un plaisir infini, et je me „ presse pour vous le mander et pour vous „ en remercier.

„ Voici les propres termes de votre let- „ tre : *Quoique vous soyez sûrement une très* „ *bonne pratique, je me fais quelque peine de* „ *prendre votre argent : régulièrement ce seroit* „ *à moi de payer le plaisir que j'aurois de tra-* „ *vailler pour vous.* Je ne vous en dis pas „ davantage. Je me plains de ce que vous „ ne me parlez jamais de votre santé. Rien „ ne m'intéresse davantage. Je vous aime „ de tout mon cœur ; et c'est, je vous as- „ sure, bien tristement que je vous le

„ mande, car j'aurois bien du plaisir à
„ vous le dire moi-même. M. de Luxem-
„ bourg vous aime et vous embrasse de
„ tout son cœur.

En recevant cette lettre, je me hâtai d'y répondre, en attendant plus ample examen, pour protester contre toute interprétation désobligeante, et après m'être occupé quelques jours à cet examen avec l'inquiétude qu'on peut concevoir, et toujours sans y rien comprendre, voici quelle fut enfin ma dernière réponse à ce sujet.

A Montmorenci, le 8 Décembre 1759.

„ Depuis ma dernière lettre, j'ai exa-
„ miné cent et cent fois le passage en ques-
„ tion. Je l'ai considéré par son sens pro-
„ pre et naturel; je l'ai considéré par tous
„ les sens qu'on peut lui donner, et je vous
„ avoue, madame la Maréchale, que je ne
„ sais si c'est moi qui vous dois des excu-
„ ses, ou si ce n'est point vous qui m'en
„ devez. „

Il y a maintenant dix ans que ces lettres ont été écrites. J'y ai souvent repensé depuis ce temps-là; et telle est encore aujourd'hui ma stupidité sur cet article, que je n'ai pu parvenir à sentir ce qu'elle avoit pu trouver dans ce passage, je ne dis pas d'offensant, mais même qui pût lui déplaire.

A propos de cet exemplaire manuscrit de l'Héloïse, que voulut avoir Madame de Luxembourg, je dois dire ici ce que j'ima-

ginai pour lui donner quelqu'avantage marqué qui le distinguât de tout autre. J'avois écrit à part les aventures de milord Edouard, et j'avois balancé long-temps à les insérer, soit en entier, soit par extrait, dans cet ouvrage, où elles me paroissoient manquer. Je me déterminai enfin à les retrancher tout-à-fait, parce que, n'étant pas du ton de tout le reste, elles en auroient gâté la touchante simplicité. J'eus une autre raison bien plus forte, quand je connus Madame de Luxembourg. C'est qu'il y avoit dans ces aventures une marquise romaine d'un mauvais caractère, dont quelques traits, sans lui être applicables, auroient pu lui être appliqués par ceux qui ne la connoissoient pas bien. Je me félicitai donc beaucoup du parti que j'y avois pris, et m'y confirmai. Mais dans l'ardent desir d'enrichir son exemplaire de quelque chose qui ne fût dans aucun autre, n'allai-je pas songer à ces malheureuses aventures, et former le projet d'en faire l'extrait pour l'y ajouter? Projet insensé, dont on ne peut expliquer l'extravagance que par l'aveugle fatalité qui m'entraînoit à ma perte!

Quos vult perdere Jupiter dementat.

J'eus la stupidité de faire cet extrait avec bien du soin, bien du travail, et de lui envoyer ce morceau comme la plus belle chose du monde; en la prévenant toutefois, comme il étoit vrai, que j'avois brûlé l'ori-

ginal, que l'extrait étoit pour elle seule, et ne seroit jamais vu de personne, à moins qu'elle ne le montrât elle-même; ce qui, loin de lui prouver ma prudence et ma discrétion, comme je croyois faire, n'étoit que l'avertir du jugement que je portois moi-même sur l'application des traits dont elle auroit pu s'offenser. Mon imbécillité fut telle, que je ne doutois pas qu'elle ne fût enchantée de mon procédé. Elle ne me fit pas là-dessus les grands complimens que j'en attendois, et jamais, à ma très grande surprise, elle ne me parla du cahier que je lui avois envoyé. Pour moi, toujours charmé de ma conduite dans cette affaire, ce ne fut que long-temps après que je jugeai, sur d'autres indices, de l'effet qu'elle avoit produit.

J'eus encore, en faveur de son manuscrit, une autre idée plus raisonnable, mais qui, par des effets plus éloignés, ne m'a guère été moins nuisible; tant tout concourt à l'œuvre de la destinée quand elle appelle un homme au malheur. Je pensai d'orner ce manuscrit des dessins des estampes de la Julie, lesquels dessins se trouvèrent être du même format que le manuscrit. Je demandai à C...... ces dessins, qui m'appartenoient à toutes sortes de titres, et d'autant plus que je lui avois abandonné le produit des planches, lesquelles eurent un grand débit. C...... est aussi rusé que je le suis peu. A force de se faire demander ces dessins,

dessins, il parvint à savoir ce que j'en voulois faire. Alors, sous prétexte d'ajouter quelqu'ornement à ces dessins, il se les fit laisser, et finit par les présenter lui-même.

Ego versiculos feci, tulit alter honores.

Cela acheva de l'introduire à l'hôtel de Luxembourg sur un certain pied. Depuis mon établissement au petit château, il m'y venoit voir très souvent, et toujours dès le matin, sur-tout quand M. et Madame de Luxembourg étoient à Montmorenci. Cela faisoit que pour passer avec lui la journée, je n'allois point au château. On me reprocha ces absences : j'en dis la raison. On me pressa d'amener M. C....... : je le fis. C'étoit ce qu'il avoit cherché. Ainsi, grâces aux bontés excessives qu'on avoit pour moi, un commis de M. T........, qui vouloit bien lui donner quelquefois sa table quand il n'avoit personne à dîner, se trouva tout d'un coup admis à celle d'un Maréchal de France, avec les princes, les duchesses, et tout ce qu'il y avoit de grand à la cour. Je n'oublierai jamais qu'un jour qu'il étoit obligé de retourner à Paris de bonne heure, M. le Maréchal dit après le dîner à la compagnie : Allons nous promener sur le chemin de Saint Denis, nous accompagnerons M. C...... Le pauvre garçon n'y tint pas ; sa tête s'en alla tout-à-fait. Pour moi, j'avois le cœur si ému, que je ne pus dire un seul mot. Je suivois par derrière, pleurant

comme un enfant, et mourant d'envie de baiser les pas de ce bon Maréchal : mais la suite de cette histoire de copie m'a fait anticiper ici sur les temps. Reprenons-les dans leur ordre, autant que ma mémoire me le permettra.

Si-tôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je la fis meubler proprement, simplement, et retournai m'y établir ; ne pouvant renoncer à cette loi que je m'étois faite, en quittant l'Hermitage, d'avoir toujours mon logement à moi ; mais je ne pus me résoudre non plus à quitter mon appartement du petit château. J'en gardai la clef, et tenant beaucoup aux jolis déjeûnés du péristille, j'allois souvent y coucher, et j'y passois quelquefois deux ou trois jours, comme à une maison de campagne. J'étois peut-être alors le particulier de l'Europe le mieux et le plus agréablement logé. Mon hôte, M. Mathas, qui étoit le meilleur homme du monde, m'avoit absolument laissé la direction des réparations de Mont-Louis, et voulut que je disposasse de ses ouvriers, sans même qu'il s'en mêlât. Je trouvai donc le moyen de me faire d'une seule chambre au premier, un appartement complet, composé d'une chambre, d'une antichambre et d'une garderobe. Au rez-de-chaussée étoit la cuisine et la chambre de Thérèse. Le donjon me servoit de cabinet, au moyen d'une bonne cloison vitrée et d'une cheminée qu'on y fit faire.

Je m'amusai quand j'y fus à orner la terrasse qu'ombrageoient déjà deux rangs de jeunes tilleuls, j'y en fis ajouter deux pour faire un cabinet de verdure; j'y fis poser une table et des bancs de pierre; je l'entourai de lilas, de seringa, de chêvrefeuille; j'y fis faire une belle plattebande de fleurs parallèle aux deux rangs d'arbres; et cette terrasse, plus élevée que celle du château, dont la vue étoit du moins aussi belle, et sur laquelle j'avois apprivoisé des multitudes d'oiseaux, me servoit de salle de compagnie pour recevoir M. et Madame de Luxembourg, M. le duc de Villeroy, M. le prince de Tingry, M. le marquis d'Armentières, Madame la duchesse de Montmorenci, Madame la duchesse de Boufflers, Madame la comtesse de Valentinois, Madame la comtesse de Boufflers, et d'autres personnes de ce rang, qui, du château, ne dédaignoient pas de faire, par une montée très fatigante, le pélerinage de Mont-Louis. Je devois à la faveur de M. et de madame de Luxembourg toutes ces visites; je le sentois, et mon cœur leur en faisoit bien l'hommage. C'est dans un de ces transports d'attendrissement que je dis une fois à M. de Luxembourg en l'embrassant: Ah! M. le Maréchal, je haïssois les grands avant que de vous connoître, et je les hais davantage encore depuis que vous me faites si bien sentir combien il leur seroit aisé de se faire adorer.

Au reste, j'interpelle tous ceux qui m'ont

vu durant cette époque : s'ils se sont jamais apperçu que cet éclat m'ait un instant ébloui, que la vapeur de cet encens m'ait porté à la tête ; s'ils m'ont vu moins uni dans mon maintien, moins simple dans mes manières, moins liant avec le peuple, moins familier avec mes voisins, moins prompt à rendre service à tout le monde, quand je l'ai pu, sans me rebuter jamais des importunités sans nombre, et souvent déraisonnables, dont j'étois sans cesse accablé. Si mon cœur m'attiroit au château de Montmorenci, par mon sincère attachement pour les maîtres, il me ramenoit de même à mon voisinage goûter les douceurs de cette vie égale et simple, hors de laquelle il n'est point de bonheur pour moi. Thérèse avoit fait amitié avec la fille d'un maçon, mon voisin, nommé Pilleu ; je la fis de même avec le père, et après avoir le matin dîné au château, non sans gêne, mais pour complaire à madame la Maréchale, avec quel empressement je revenois le soir souper avec le bon-homme Pilleu et sa famille, tantôt chez lui, tantôt chez moi !

Outre ces deux logemens, j'en eus bientôt un troisième à l'hôtel de Luxembourg, dont les maîtres me pressèrent si fort d'aller les y voir quelquefois, que j'y consentis, malgré mon aversion pour Paris, ou je n'avois été depuis ma retraite à l'Hermitage, que les deux seules fois dont j'ai parlé. Encore n'y allois-je que les jours convenus,

uniquement pour souper, et m'en retourner le lendemain matin. J'entrois et sortois par le jardin qui donnoit sur le boulevard, de sorte que je pouvois dire, avec la plus exacte vérité, que je n'avois pas mis le pied sur le pavé de Paris.

Au sein de cette prospérité passagère se préparoit de loin la catastrophe qui devoit en marquer la fin. Peu de temps après mon retour à Mont-Louis, j'y fis, et bien malgré moi, comme à l'ordinaire, une nouvelle connoissance qui fait encore époque dans mon histoire. On jugera dans la suite si c'est en bien ou en mal. C'est Madame la marquise de V......n, ma voisine, dont le mari venoit d'acheter une maison de campagne à S.... près de Montmorenci. Mademoiselle d'A.., fille du comte d'A.., homme de condition, mais pauvre, avoit épousé M. de V......n, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafré, borgne, au demeurant bon-homme, quand on savoit le prendre, et possesseur de quinze à vingt mille livres de rentes auxquelles on la maria. Ce mignon, jurant, criant, grondant, tempêtant, et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissoit par faire toujours ce qu'elle vouloit, et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savoit lui persuader que c'étoit lui qui le vouloit, et que c'étoit elle qui ne le vouloit pas. M. de Margency, dont j'ai parlé, étoit l'ami de Madame, et devint celui de Monsieur. Il y avoit quelques an-

nées qu'il leur avoit loué son château de Margency, près d'Eaubonne et d'Andilly, et ils y étoient précisément durant mes amours pour Madame d'H......., Madame d'H....... et Madame de V......n se connoissoient par Madame d'Aubeterre, leur commune amie; et comme le jardin de Margency étoit sur le passage de Mme. d'H....... pour aller au Mont-Olympe, sa promenade favorite, Madame de V......n lui donna une clef pour passer. A la faveur de cette clef, j'y passois souvent avec elle; mais je n'aimois point les rencontres imprévues, et quand Mme. de V......n se trouvoit par hasard sur notre passage, je les laissois ensemble sans lui rien dire, et j'allois toujours devant. Ce procédé peu galant n'avoit pas dû me mettre en bon prédicament auprès d'elle. Cependant quand elle fut à S...., elle ne laissa pas de me rechercher. Elle me vint voir plusieurs fois à Mont-Louis sans me trouver, et voyant que je ne lui rendois pas sa visite, elle s'avisa, pour m'y forcer, de m'envoyer des pots de fleurs pour ma terrasse. Il fallut bien l'aller remercier: c'en fut assez. Nous voilà liés.

Cette liaison commença par être orageuse, comme toutes celles que je faisois malgré moi. Il n'y régna même jamais un vrai calme. Le tour d'esprit de Mme. V......n étoit par trop antipathique avec le mien. Les traits malins et les épigrammes partent chez elle avec tant de simplicité, qu'il faut une

attention continuelle, et pour moi très fatigante, pour sentir quand on est persifflé. Une niaiserie, qui me revient, suffira pour en juger. Son frère venoit d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglois. Je parlois de la manière d'armer cette frégate, sans nuire à sa légèreté. Oui, dit-elle, d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. Je l'ai rarement ouï parler en bien de quelqu'un de ses amis absens, sans glisser quelque mot à leur charge. Ce qu'elle ne voyoit pas en mal, elle le voyoit en ridicule, et son ami Margency n'étoit pas excepté. Ce que je trouvois encore en elle d'insupportable étoit la gêne continuelle de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il falloit me battre les flancs pour répondre, et toujours nouveaux embarras pour remercier ou pour refuser. Cependant, à force de la voir, je finis par m'attacher à elle. Elle avoit ses chagrins, ainsi que moi. Les confidences réciproques nous rendirent intéressans nos tête-à-têtes. Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble. Nous nous cherchions pour nous consoler, et ce besoin m'a souvent fait passer sur beaucoup de choses. J'avois mis tant de dureté dans ma franchise avec elle, qu'après avoir montrés quelquefois si peu d'estime pour son caractère, il falloit réellement en avoir beaucoup pour croire qu'elle pût sincérement

me pardonner. Voici un échantillon des lettres que je lui ai quelquefois écrites, et dont il est à noter que jamais dans aucune de ses réponses elle n'a paru piquée en aucune façon.

A Montmorenci, le 5 *Novembre* 1760.

„ Vous me dites, Madame, que vous ne „ vous êtes pas bien expliquée, pour me „ faire entendre que je m'explique mal. „ Vous me parlez de votre prétendue bê- „ tise, pour me faire sentir la mienne : vous „ vous vantez de n'être qu'une bonne fem- „ me, comme si vous aviez peur d'être prise „ au mot, et vous me faites des excuses „ pour m'apprendre que je vous en dois. „ Oui, Madame, je le sais bien ; c'est moi „ qui suis une bête, un bon homme, et pis „ encore s'il est possible ; c'est moi qui „ choisis mal mes termes, au gré d'une „ belle Dame françoise, qui fait autant „ d'attention aux paroles, et qui parle aussi „ bien que vous. Mais considérez que je les „ prends dans le sens commun de la langue, „ sans être au fait ou en souci des honnêtes „ acceptions qu'on leur donne dans les ver- „ tueuses sociétés de Paris. Si quelquefois „ mes expressions sont équivoques, je tâ- „ che que ma conduite en détermine le „ sens, etc. „ Le reste de la lettre est à peu-près sur le même ton.

C......, entreprenant, hardi jusqu'à l'effronterie, et qui se tenoit à l'affut de tous

mes amis, ne tarda pas à s'introduire en mon nom chez Mme. de V......n, et y fut bientôt, à mon insu, plus familier que moi-même. C'étoit un singulier corps que ce C...... Il se présentoit de ma part chez toutes mes connoissances, s'y établissoit, y mangeoit sans façon. Transporté de zèle pour mon service, il ne parloit jamais de moi que les larmes aux yeux : mais quand il me venoit voir, il gardoit le plus profond silence sur toutes ces liaisons et sur tout ce qu'il savoit devoir m'intéresser. Au lieu de me dire ce qu'il avoit appris, ou dit, ou vu qui m'intéressoit; il m'écoutoit, m'interrogeoit même. Il ne savoit jamais rien de Paris que ce que je lui en apprenois : enfin, quoique tout le monde me parlât de lui, jamais il ne me parloit de personne : il n'étoit secret et mystérieux qu'avec son ami ; mais laissons quant à présent C...... et Madame de V......n. Nous y reviendrons dans la suite.

Quelque temps après mon retour à Mont-Louis, La Tour, le peintre, vint m'y voir, et m'apporta mon portrait en pastel, qu'il avoit exposé au salon il y avoit quelques années. Il avoit voulu me donner ce portrait que je n'avois pas accepté. Mais Madame D'.....y qui m'avoit donné le sien et qui vouloit avoir celui-là, m'avoit engagé à le lui redemander. Il avoit pris du temps pour le retoucher. Dans cet intervalle vint ma rupture avec Mme. D'.....y ; je lui rendis son

portrait, et n'étant plus question de lui donner le mien, je le mis dans ma chambre au petit château. M. de Luxembourg l'y vit et le trouva bien; je le lui offris, il l'accepta, je le lui envoyai. Ils comprirent lui et Madame la Maréchale, que je serois bien aise d'avoir les leurs. Ils les firent faire en miniature de très-bonne main, les firent enchasser dans une boîte à bonbons, de cristal de roche, montée en or, et m'en firent le cadeau d'une façon très galante, dont je fus enchanté. Mme. de Luxembourg ne voulut jamais consentir que son portrait occupât le dessus de la boîte. Elle m'avoit reproché plusieurs fois que j'aimois mieux M. de Luxembourg qu'elle, et je ne m'en étois point défendu, parce que cela étoit vrai. Elle me témoigna bien galamment, mais bien clairement, par cette façon de placer son portrait, qu'elle n'oublioit pas cette préférence.

Je fis à peu-près dans ce même temps une sottise qui ne contribua pas à me conserver ses bonnes grâces. Quoique je ne connusse point du tout M. de *Silhouette*, et que je fusse peu porté à l'aimer, j'avois une grande opinion de son administration. Lorsqu'il commença d'appesantir sa main sur les financiers, je vis qu'il n'entamoit pas son opération dans un temps favorable; je n'en fis pas des vœux moins ardens pour son succès; et quand j'appris qu'il étoit déplacé, je lui écrivis dans mon intrépide étourderie,

la lettre suivante, qu'assurément je n'entreprends pas de justifier.

A Montmorency le 2 Décembre 1759.

„ Daignez, Monsieur, recevoir l'hom-
„ mage d'un solitaire qui n'est pas connu
„ de vous, mais qui vous estime par vos
„ talens, qui vous respecte par votre admi-
„ nistration, et qui vous a fait l'honneur
„ de croire qu'elle ne vous resteroit pas
„ long-temps. Ne pouvant sauver l'Etat
„ qu'aux dépens de la capitale qui l'a
„ perdu, vous avez bravé les cris des ga-
„ gneurs d'argent. En vous voyant écraser
„ ces misérables, je vous enviois votre
„ place; en vous la voyant quitter, sans
„ vous être démenti, je vous admire. Soyez
„ content de vous, Monsieur; elle vous
« laisse un honneur dont vous jouirez long-
„ temps sans concurrent. Les malédictions
„ des fripons sont la gloire de l'homme
„ juste ".

Madame de Luxembourg qui savoit que j'avois écrit cette lettre, m'en parla au voyage de Pâques; je la lui montrai; elle en souhaita une copie; je la lui donnai: mais j'ignorois en la lui donnant qu'elle étoit intéressée aux sous-fermes et au déplacement de M de Silhouette. On eût dit, à toutes mes balourdises, que j'allois excitant à plaisir la haine d'une femme aimable et puissante, à laquelle, dans le vrai, je m'attachois davantage de jour en jour, et dont

j'étois bien éloigné de vouloir m'attirer la disgrâce, quoique je fisse à force de gaucheries tout ce qu'il falloit pour cela. Je crois qu'il est assez superflu d'avertir que c'est à elle que se rapporte l'histoire de l'opiate de M. Tronchin, dont j'ai parlé dans ma première partie : l'autre Dame étoit Mme. de Mirepoix. Elles ne m'en ont jamais reparlé, ni fait le moindre semblant de s'en souvenir, ni l'une ni l'autre ; mais de présumer que Mme. de Luxembourg ait pu l'oublier réellement, c'est ce qui me paroît bien difficile, quand même on ne sauroit rien des événemens subséquens. Pour moi, je m'étourdissois sur l'effet de mes bêtises, par le témoignage que je me rendois de n'en avoir fait aucune à dessein de l'offenser : comme si jamais femme en pouvoit pardonner de pareilles, même avec la plus parfaite certitude que la volonté n'y a pas eu la moindre part.

Cependant, quoiqu'elle parût ne rien voir, ne rien sentir, et que je ne trouvasse encore ni diminution dans son empressement, ni changement dans ses manières, la continuation, l'augmentation même d'un pressentiment trop bien fondé, me faisoit trembler sans cesse, que l'ennui ne succédât bientôt à cet engouement. Pouvois-je attendre d'une si grande Dame une constance à l'épreuve de mon peu d'adresse à la soutenir? Je ne savois pas même lui cacher ce pressentiment sourd qui m'inquiétoit, et

ne me rendoit que plus maussade. On en jugera par la lettre suivante, qui contient une bien singulière prédiction.

N. B. *Cette lettre, sans date dans mon brouillon, est du mois d'Octobre 1760 au plus tard.*

„ Que vos bontés sont cruelles ! Pourquoi troubler la paix d'un solitaire, qui renonçoit aux plaisir de la vie pour n'en plus sentir les ennuis ? J'ai passé mes jours à chercher en vain des attachemens solides. Je n'en ai pu former dans les conditions auxquelles je pouvois atteindre ; est-ce dans la vôtre que j'en dois chercher ? L'ambition, ni l'intérêt ne me tentent pas, je suis peu vain, peu craintif ; je puis résister à tout, hors aux caresses. Pourquoi m'attaquez-vous tous deux par un foible qu'il faut vaincre, puisque, dans la distance qui nous sépare, les épanchemens des cœurs sensibles ne doivent pas rapprocher le mien de vous ? La reconnoissance suffira-t-elle pour un cœur qui ne connoît pas deux manières de se donner, et ne se sent capable que d'amitié ? D'amitié, Madame la Maréchale ! Ah ! voilà mon malheur ! Il est beau à vous, à M. le Maréchal, d'employer ce terme : mais je suis insensé de vous prendre au mot. Vous vous jouez, moi je m'attache ; et la fin du jeu me prépare de nouveaux regrets. Que je hais tous vos titres, et que je vous plains de les porter !

„ Vous me semblez si dignes de goûter les
„ charmes de la vie privée ! Que n'habitez-
„ vous Clarens ! J'irois y chercher le bon-
„ heur de ma vie : mais le château de Mont-
„ morenci, mais l'hôtel de Luxembourg !
„ Est-ce là qu'on doit voir Jean-Jaques ?
„ Est-ce là qu'un ami de l'égalité doit porter
„ les affections d'un cœur sensible qui,
„ payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne,
„ croit rendre autant qu'il reçoit ? Vous
„ êtes bonne et sensible aussi ; je le sais,
„ je l'ai vu ; j'ai regret de n'avoir pu plutôt
„ le croire : mais dans le rang où vous êtes,
„ dans votre manière de vivre, rien ne peut
„ faire une impression durable, et tant
„ d'objets nouveaux s'effacent si bien mu-
„ tuellement qu'aucun ne demeure. Vous
„ m'oublierez, Madame, après m'avoir mis
„ hors d'état de vous imiter. Vous aurez
„ beaucoup fait pour me rendre malheu-
„ reux, et pour être inexcusable. „

Je lui joignois-là M. de Luxembourg, afin de rendre le compliment moins dur pour elle ; car, au reste, je me sentois si sûr de lui, qu'il ne m'étoit pas même venu dans l'esprit une seule crainte sur la durée de son amitié. Rien de ce qui m'intimidoit de la part de Mme. la Maréchale ne s'est un moment étendu jusqu'à lui. Je n'ai jamais eu la moindre défiance sur son caractère, que je savois être foible, mais sûr. Je ne craignis pas plus de sa part un refroidissement, que je n'en attendois un attachement

héroïque. La simplicité, la familiarité de nos manières l'un avec l'autre marquoit combien nous comptions réciproquement sur nous. Nous avions raison tous deux : j'honorerai, je chérirai tant que je vivrai la mémoire de ce digne seigneur; et quoi qu'on ait pu faire pour le détacher de moi, je suis aussi certain qu'il est mort mon ami, que si j'avois reçu son dernier soupir.

Au second voyage de Montmorenci de l'année 1760, la lecture de la Julie étant finie, j'eus recours à celle de l'Émile pour me soutenir auprès de Mme. de Luxembourg; mais cela ne réussit pas si bien; soit que la matière fût moins de son goût, soit que tant de lecture l'ennuyât à la fin. Cependant, comme elle me reprochoit de me laisser duper par mes libraires, elle voulut que je lui laissasse le soin de faire imprimer cet ouvrage, afin d'en tirer un meilleur parti. J'y consentis, sous l'expresse condition qu'il ne s'imprimeroit point en France, et c'est sur quoi nous eûmes une longue dispute; moi, prétendant que la permission tacite étoit impossible à obtenir, imprudente même à demander, et ne voulant point permettre autrement l'impression dans le royaume; elle, soutenant que cela ne feroit pas même une difficulté à la censure, dans le systême que le gouvernement avoit adopté. Elle trouva le moyen de faire entrer dans ses vues M. de M........s, qui m'écrivit à ce sujet une longue lettre toute

de sa main, pour me prouver que la profession de foi du vicaire Savoyard étoit précisément une pièce faite pour avoir par-tout l'approbation du genre-humain, et celle de la cour dans la circonstance. Je fus surpris de voir ce magistrat, toujours si prudent, devenir si coulant dans cette affaire. Comme l'impression d'un livre qu'il approuvoit étoit par cela seul légitime, je n'avois plus d'objections à faire contre celle de cet ouvrage. Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimeroit en Hollande, et même par le libraire Néaulme, que je ne me contentai pas d'indiquer, mais que j'en prévins, consentant au reste que l'édition se fît au profit d'un libraire François, et que, quand elle seroit faite, on la débitât, soit à Paris, soit où l'on voudroit, attendu que ce débit ne me regardoit pas. Voilà exactement ce qui fut convenu entre Mme. de Luxembourg et moi, après quoi je lui remis mon manuscrit.

Elle avoit amené à ce voyage sa petite-fille, Mlle. de Boufflers, aujourd'hui Mme. la Duchesse de Lauzun. Elle s'appeloit Amélie. C'étoit une charmante personne. Elle avoit vraiment une figure, une douceur, une timidité virginale. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentimens qu'elle inspiroit. D'ailleurs, c'étoit un enfant; elle n'avoit pas onze ans.

Madame la Maréchale, qui la trouvoit trop timide, faisoit ses efforts pour l'animer. Elle me permit plusieurs fois de lui donner un baiser; ce que je fis avec ma maussaderie ordinaire. Au lieu des gentillesses qu'un autre eût dites à ma place, je restois-là muet, interdit, et je ne sais lequel étoit le plus honteux de la pauvre petite ou de moi. Un jour je la rencontrai seule dans l'escalier du petit château : elle venoit de voir Thérèse, avec laquelle sa gouvernante étoit encore. Faute de savoir que lui dire, je lui proposai un baiser, que dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas, en ayant reçu un le matin même par l'ordre de sa grand maman, et en sa présence. Le lendemain, lisant l'Emile au chevet de Mme. la Maréchale, je tombai précisément sur un passage où je censure, avec raison, ce que j'avois fait la veille. Elle trouva la réflexion très juste, et dit là-dessus quelque chose de fort sensé, qui me fit rougir. Que je maudis mon incroyable bêtise, qui m'a si souvent donné l'air vil et coupable, quand je n'étois que sot et embarrassé! Bêtise qu'on prend même pour une fausse excuse dans un homme qu'on sait n'être pas sans esprit. Je puis jurer que dans ce baiser si répréhensible, ainsi que dans les autres, le cœur et les sens de Mlle. Amélie n'étoient pas plus purs que les miens, et je puis jurer même que si, dans ce moment, j'avois pu éviter sa rencontre, je l'aurois

fait ; non qu'elle ne me fît grand plaisir à voir, mais par l'embarras de trouver en passant quelque mot agréable à lui dire. Comment se peut-il qu'un enfant même intimide un homme que le pouvoir des rois n'a pas effrayé ? Quel parti prendre ? Comment se conduire dénué de tout impromptu dans l'esprit ? Si je me force à parler aux gens que je rencontre, je dis une balourdise infailliblement : si je ne dis rien, je suis un misanthrope, un animal farouche, un ours. Une totale imbécillité m'eût été bien plus favorable : mais les talens dont j'ai manqué dans le monde, ont fait les instrumens de ma perte et de celle des talens que j'eus à part moi.

A la fin de ce même voyage, Madame de Luxembourg fit une bonne œuvre, à laquelle j'eus quelque part. Diderot ayant très imprudemment offensé Madame la princesse de Robeck, fille de M. de Luxembourg; Palissot, qu'elle protégeoit, la vengea par la comédie des Philosophes, dans laquelle je fus tourné en ridicule, et Diderot extrêmement maltraité. L'auteur m'y ménagea davantage, moins, je pense, à cause de l'obligation qu'il m'avoit, que de peur de déplaire au père de sa protectrice, dont il savoit que j'étois aimé. Le libraire Duchesne, qu'alors je ne connoissois point, m'envoya cette pièce quand elle fut imprimée, et je soupçonne que ce fut par l'ordre de Palissot, qui crut peut-être que je ver-

rois avec plaisir déchirer un homme avec lequel j'avois rompu. Il se trompa fort. En rompant avec Diderot, que je croyois moins méchant qu'indiscret et foible, j'ai toujours conservé dans l'ame de l'attachement pour lui, même de l'estime, et du respect pour notre ancienne amitié, que je sais avoir été long-temps aussi sincère de sa part que de la mienne. C'est toute autre chose avec G...., homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer, et qui de gaieté de cœur, sans aucun sujet de plainte, et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait, sous le masque, mon plus cruel calomniateur. Celui-ci n'est plus rien pour moi : l'autre sera toujours mon ancien ami. Mes entrailles s'émurent à la vue de cette odieuse pièce : je n'en pus supporter la lecture, et sans l'achever, je la renvoyai à Duchesne avec la lettre suivante.

Montmorenci, *le* 21 *Mai* 1760.

„ En parcourant, Monsieur, la pièce que „ vous m'avez envoyée ; j'ai frémi de m'y „ voir loué. Je n'accepte point cet horrible „ présent. Je suis persuadé qu'en me l'en- „ voyant, vous n'avez point voulu me faire „ une injure ; mais vous ignorez ou vous „ avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être „ l'ami d'un homme respectable, indigne- „ ment noirci et calomnié dans ce libelle. „

Duchesne montra cette lettre. Diderot,

qu'elle auroit dû toucher, s'en dépita. Son amour-propre ne put me pardonner la supériorité d'un procédé généreux, et je sus que sa femme se déchaînoit par tout contre moi, avec une aigreur qui m'affectoit peu, sachant qu'elle étoit connue de tout le monde pour une harangère.

Diderot, à son tour, trouva un vengeur dans l'abbé Morrellet, qui fit contre Palissot un petit écrit imité du petit Prophête, et intitulé *la Vision*. Il offensa très imprudemment dans cet écrit Mme. de Robeck, dont les amis le firent mettre à la Bastille : car pour elle, naturellement peu vindicative, et pour lors mourante, je suis persuadé qu'elle ne s'en mêla pas.

D'Alembert, qui étoit fort lié avec l'abbé Morrellet, m'écrivis pour m'engager à prier Mme. de Luxembourg de solliciter sa liberté, lui promettant en reconnoissance des louanges dans l'Encyclopédie : voici ma réponse.

„ Je n'ai pas attendu votre lettre, Mon-
„ sieur, pour témoigner à Mme. la Maré-
„ chale de Luxembourg la peine que me
„ faisoit la détention de l'abbé Morrellet.
„ Elle sait l'intérêt que j'y prends, elle
„ saura celui que vous y prenez, et il lui
„ suffiroit pour y prendre intérêt elle-même,
„ de savoir que c'est un homme de mérite.
„ Au surplus, quoiqu'elle et M. le Maré-
„ chal m'honorent d'une bienveillance qui
„ fait la consolation de ma vie, et que le
„ nom de votre ami soit près d'eux une

„ recommandation pour l'abbé Morrellet, „ j'ignore jusqu'à quel point il leur convient d'employer en cette occasion le „ crédit attaché à leur rang, et la considération due à leurs personnes. Je ne suis „ pas même persuadé que la vengeance en „ question regarde Mme. la princesse de „ Robeck, autant que vous paroissez le „ croire ; et quand cela seroit, on ne doit „ pas s'attendre que le plaisir de la vengeance appartienne aux philosophes exclusivement, et que quand ils voudront „ être femmes, les femmes seront philosophes.

„ Je vous rendrai compte de ce que m'aura „ dit Mme. de Luxembourg, quand je lui „ aurai montré votre lettre. En attendant, „ je crois la connoître assez pour pouvoir „ vous assurer d'avance, que quand elle „ auroit le plaisir de contribuer à l'élargissement de l'abbé Morrellet, elle n'accepteroit point le tribut de reconnoissance „ que vous lui promettez dans l'Encyclopédie, quoiqu'elle s'en tînt honorée ; „ parce qu'elle ne fait point le bien pour „ la louange, mais pour contenter son bon „ cœur. „

Je n'épargnai rien pour exciter le zèle et la commisération de Mme. de Luxembourg en faveur du pauvre captif, et je réussis. Elle fit un voyage à Versailles exprès pour voir M. le comte de St. Florentin, et ce voyage abrégea celui de Montmorenci, que

M. le Maréchal fut obligé de quitter en même temps pour se rendre à Rouen, où le Roi l'envoyoit comme gouverneur de Normandie, au sujet de quelques mouvemens du parlement qu'on vouloit contenir. Voici la lettre que m'écrivit Mme. de Luxembourg le surlendemain de son départ.

A Versailles ce mercredi.

„ M. de Luxembourg est parti hier à six „ heures du matin. Je ne sais pas encore „ si j'irai. J'attends de ses nouvelles, parce „ qu'il ne sait pas lui-même combien de „ temps il y sera. J'ai vu M. de St. Florentin, qui est le mieux disposé pour l'abbé „ Morrellet; mais il y trouve des obstacles „ dont il espère cependant triompher à son „ premier travail avec le Roi, qui sera la „ semaine prochaine. J'ai demandé aussi „ en grâce qu'on ne l'exilât point, parce „ qu'il en étoit question; on vouloit l'envoyer à Nancy. Voilà, Monsieur, ce que „ j'ai pu obtenir; mais je vous promets que „ je ne laisserai pas M. de St. Florentin en „ repos, que l'affaire ne soit finie comme „ vous le desirez. Que je vous dise donc à „ présent le chagrin que j'ai eu de vous „ quitter si-tôt; mais je me flatte que vous „ n'en doutez pas. Je vous aime de tout „ mon cœur, et pour toute ma vie. „

Quelques jours après, je reçus ce billet de d'Alembert, qui me donna une véritable joie.

Ce 1er. Août.

„ Grâce à vos soins, mon cher philoso-
„ phe, l'abbé est sorti de la Bastille, et
„ sa détention n'aura point d'autres suites.
„ Il part pour la campagne. et vous fait,
„ ainsi que moi, mille remercîmens et com-
„ plimens. *Vale et me ama.* „

L'abbé m'écrivit aussi quelques jours après une lettre de remercîment, qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de cœur, et dans laquelle il sembloit exténuer en quelque sorte le service que je lui avois rendu, et à quelque temps de-là, je trouvai que d'Alembert et lui m'avoient en quelque sorte, je ne dirai pas, supplanté, mais succédé auprès de Mme. de Luxembourg, et que j'avois perdu près d'elle autant qu'ils avoient gagné. Cependant, je suis bien éloigné de soupçonner l'abbé Morellet d'avoir contribué à ma disgrace; je l'estime trop pour cela. Quant à M. d'Alembert je n'en dis rien ici; j'en reparlerai dans la suite.

J'eus dans le même temps une autre affaire qui occasionna la derniere lettre que j'aie écrite à M. de Voltaire, lettre dont il a jeté les hauts cris, comme d'une insulte abominable, mais qu'il n'a jamais montrée à personne. Je suppléerai ici à ce qu'il n'a pas voulu faire.

L'abbé T....t que je connoissois un peu, mais que j'avois très pu vu, m'écrivit le 13 Juin 1760, pour m'avertir que M. F....y,

son ami et correspondant, avoit imprimé dans son journal, ma lettre à M. de Voltaire, sur le désastre de Lisbonne : l'abbé T.....t voulut savoir comment cette impression s'étoit pu faire, et dans son tour finet et jésuitique, me demandoit mon avis sur la réimpression de cette lettre, sans vouloir me dire le sien. Comme je hais souverainement les ruseurs de cette espèce, je lui fis les remercîmens que je lui devois, mais j'y mis un ton dur qu'il sentit, qui ne l'empêcha pas de me pateliner encore en deux ou trois lettres, jusqu'à ce qu'il sut tout ce qu'il avoit voulu savoir.

Je compris bien, quoi qu'en pût dire T.....t, que F....y n'avoit point trouvé cette lettre imprimée, et que la premiere impression en venoit de lui. Je le connoissois pour un effronté pillard, qui, sans façon, se faisoit un revenu des ouvrages des autres, quoiqu'il n'y eût pas mis encore l'impudence incroyable d'ôter d'un livre déjà public le nom de l'auteur, d'y mettre le sien, et de le vendre à son profit (*). Mais comment ce manuscrit lui étoit-il parvenu ? C'étoit-là la question, qui n'étoit pas difficile à résoudre, mais dont j'eus la simplicité d'être embarrassé. Quoique Voltaire fût honoré par excès dans cette lettre, comme enfin, malgré ses procédés malhonnêtes, il eût été fondé à se plaindre si je l'avois fait imprimer sans son aveu, je pris

(*) C'est ainsi qu'il s'est dans la suite approprié l'Emile.

le

le parti de lui écrire à ce sujet. Voici cette seconde lettre à laquelle il ne fit aucune réponse, et dont, pour mettre sa brutalité plus à l'aise, il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur.

A Montmorenci, le 17 *Juin* 1760.

„ Je ne pensois pas, Monsieur, me trou„ ver jamais en correspondance avec vous. „ Mais apprenant que la lettre que je vous „ écrivis en 1756 a été imprimée à Berlin, „ je dois vous rendre compte de ma con„ duite à cet égard, et je remplirai ce de„ voir avec vérité et simplicité.

„ Cette lettre vous ayant été réellement „ adressée, n'étoit point destinée à l'im„ pression. Je la communiquai sous condi„ tion, à trois personnes à qui les droits „ de l'amitié ne me permettoient pas de „ rien refuser de semblable, et à qui les „ mêmes droits permettoient encore moins „ d'abuser de leur dépôt, en violant leur „ promesse. Ces trois personnes sont Mme. „ de C.......x, belle fille de Mme. D....n, „ Mme. la comtesse d'H......, un allemand „ nommé M. G.... Mme. de C.......x „ souhaitoit que cette lettre fût imprimée, „ et me demanda mon consentement pour „ cela. Je lui dis qu'il dépendoit du vôtre. „ Il vous fut demandé; vous le refusâtes, „ et il n'en fut plus question.

„ Cependant M. l'abbé T.....t, avec qui „ je n'ai nulle espèce de liaison, vient de „ m'écrire, par une attention pleine d'hon-

„ nêteté, qu'ayant reçu les feuilles d'un „ journal de M. F.....y il y avoit lu cette „ même lettre, avec un avis dans lequel l'Edi- „ teur dit, sous la date du 23 Octobre 1759, „ qu'il l'a trouvée il y a quelques semaines „ chez les libraires de Berlin, et que, com- „ me c'est une de ces feuilles volantes qui „ disparoissent bientôt sans retour, il a „ cru lui devoir donner place dans son „ journal.

„ Voilà, Monsieur, tout ce que j'en sais. „ Il est très sûr que jusqu'ici l'on n'avoit „ pas même ouï parler à Paris de cette „ lettre. Il est très sûr que l'exemplaire, „ soit manuscrit, soit imprimé, tombé „ dans les mains de M. F.....y, n'a pu lui „ venir que de vous, ce qui n'est pas vrai- „ semblable, ou d'une des trois personnes „ que je viens de nommer. Enfin, il est „ très sûr que les deux Dames sont incapa- „ bles d'une pareille infidélité. Je n'en puis „ savoir davantage de ma retraite. Vous „ avez des correspondances au moyen des- „ quelles il vous seroit aisé, si la chose en „ valoit la peine, de remonter à la source, „ et de vérifier le fait.

„ Dans la même lettre M. l'abbé T.....t „ me marque qu'il tient la feuille en ré- „ serve, et ne la prêtera point sans mon „ consentement qu'assurément je ne don- „ nerai pas. Mais cet exemplaire peut n'ê- „ tre pas le seul à Paris. Je souhaite, Mon- „ sieur, que cette lettre n'y soit pas im-

„ primée, et je ferai de mon mieux pour
„ cela; mais si je ne pouvois éviter qu'elle
„ le fût, et qu'instruit à temps, je pusse
„ avoir la préférence, alors je n'hésiterois
„ pas à la faire imprimer moi-même. Cela
„ me paroît juste et naturel.

„ Quant à votre réponse à la même let-
„ tre, elle n'a été communiquée à person-
„ ne, et vous pouvez compter qu'elle ne
„ sera point imprimée sans votre aveu,
„ qu'assurément je n'aurai point l'indiscré-
„ tion de vous demander, sachant bien
„ que ce qu'un homme écrit à un autre, il
„ ne l'écrit pas au public. Mais si vous en
„ vouliez faire une pour être publiée et
„ me l'adresser, je vous promets de la join-
„ dre fidellement à ma lettre, et de n'y
„ pas répliquer un seul mot.

„ Je ne vous aime point, Monsieur, vous
„ m'avez fait les maux qui pouvoient m'ê-
„ tre les plus sensibles, à moi votre dis-
„ ciple et votre enthousiaste. Vous avez
„ perdu Genève pour le prix de l'asyle que
„ vous y avez reçu; vous avez aliéné de
„ moi mes concitoyens, pour le prix des
„ applaudissemens que je vous ai prodi-
„ gués parmi eux: c'est vous qui me rendez
„ le séjour de mon pays insupportable;
„ c'est vous qui me ferez mourir en terre
„ étrangere, privé de toutes les consola-
„ tions des mourans, et jeté pour tout
„ honneur dans une voirie, tandis que
„ tous les honneurs qu'un homme peut

„ attendre vous accompagneront dans mon
„ pays. Je vous hais, enfin, puisque vous
„ l'avez voulu ; mais je vous hais en hom-
„ me encore plus digne de vous aimer, si
„ vous l'aviez voulu. De tous les sentimens
„ dont mon cœur étoit pénétré pour vous,
„ il n'y reste que l'admiration qu'on ne
„ peut refuser à votre beau génie, et l'a-
„ mour de vos écrits. Si je ne puis hono-
„ rer en vous que vos talens, ce n'est pas
„ ma faute. Je ne manquerai jamais au res-
„ pect qui leur est dû, ni aux procédés que
„ ce respect exige. „

Au milieu de toutes ces petites tracasseries littéraires, qui me confirmoient de plus en plus dans ma résolution, je reçus le plus grand honneur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti daigna me faire par deux fois, l'une au petit château, et l'autre à Mont Louis. Il choisit même toutes les deux fois le temps que Mme. de Luxembourg n'étoit pas à Montmorenci, afin de rendre plus manifeste qu'il n'y venoit que pour moi. Je n'ai jamais douté que je ne dusse les premieres bontés de ce prince à Mme. de Luxembourg et à Mme. de Boufflers; mais je ne doute pas non plus, que je ne doive à ses propres sentimens et à moi-même, celles dont il n'a cessé de m'honorer depuis lors (*).

(*) Remarquez la persévérance de cette aveugle et

Comme mon appartement de Mont-Louis étoit très petit, et que la situation du donjon étoit charmante, j'y conduisis le prince, qui pour comble de grâces, voulut que j'eusse l'honneur de faire sa partie aux échecs. Je savois qu'il gagnoit le chevalier de Lorenzy qui étoit plus fort que moi. Cependant, malgré les signes et les grimaces du chevalier et des assistans, que je ne fis pas semblant de voir, je gagnai les deux parties que nous jouâmes. En finissant je lui dis d'un ton respectueux, mais grave : Monseigneur, j'honore trop votre altesse sérénissime, pour ne la pas gagner toujours aux échecs. Ce grand prince, plein d'esprit et de lumière, et si digne de n'être pas adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y avoit là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'en a vraiment su bon gré.

Quand il m'en auroit su mauvais gré, je ne me reprocherois pas de n'avoir voulu le tromper en rien, et je n'ai pas assurément à me reprocher non plus d'avoir mal répondu dans mon cœur à ses bontés, mais bien d'y avoir répondu quelquefois de mauvaise grâce, tandis qu'il mettoit lui-même une grâce infinie dans la maniere de me les marquer. Peu de jours après il me fit envoyer un panier de gibier, que je

stupide confiance, au milieu de tous les traitemens qui doivent le plus m'en désabuser. Elle n'a cessé que depuis mon retour à Paris en 1770.

reçus comme je devois. A quelque temps de-là il m'en fit envoyer un autre, et l'un de ses officiers des chasses écrivit par ses ordres, que c'étoit de la chasse de son Altesse, et du gibier tiré de sa propre main. Je le reçus encore, mais j'écrivis à Mme. de Boufflers que je n'en recevrois plus. Cette lettre fut généralement blâmée, et méritoit de l'être. Refuser des présens en gibier d'un prince du sang, qui de plus met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un mal-appris qui se méconnoît. Je n'ai jamais relu cette lettre dans mon recueil, sans en rougir, et sans me reprocher de l'avoir écrite. Mais enfin, je n'ai pas entrepris mes confessions pour taire mes sottises, et celle-là me révolte trop moi-même, pour qu'il me soit permis de la dissimuler.

Si je ne fis pas celle de devenir son rival, il s'en fallut peu : car alors, Mme. de B.....s étoit encore sa maîtresse, et je n'en savois rien. Elle me venoit voir assez souvent avec le chevalier de Lorenzy. Elle étoit belle et jeune encore, elle affectoit l'esprit romain, et moi je l'eus toujours romanesque ; cela se tenoit d'assez près. Je faillis me prendre ; je crois qu'elle le vit : le chevalier le vit aussi ; du moins il m'en parla, et de maniere à ne pas me décourager. Mais pour le coup je fus sage, et il en étoit temps à

cinquante ans. Plein de la leçon que je venois de donner aux barbons dans ma lettre à d'Alembert, j'eus honte d'en profiter si mal moi-même; d'ailleurs, apprenant ce que j'avois ignoré, il auroit fallu que la tête m'eût tourné pour porter si haut mes concurrences. Enfin, mal guéri peut-être encore de ma passion pour Mme. d'H......., je sentis que plus rien ne la pouvoit remplacer dans mon cœur, et je fis mes adieux à l'amour pour le reste de ma vie. Au moment où j'écris ceci, je viens d'avoir d'une jeune femme, qui avoit ses vues, des agaceries bien dangereuses, et avec des yeux bien inquiétans: mais si elle a fait semblant d'oublier mes douze lustres; pour moi, je m'en suis souvenu. Après m'être tiré de ce pas, je ne crains plus de chûtes, et je réponds de moi pour le reste de mes jours.

Mme. de B.....s s'étant apperçue de l'émotion qu'elle m'avoit donnée, pût s'appercevoir aussi que j'en avois triomphé. Je ne suis ni assez fou, ni assez vain pour croire avoir pu lui inspirer du goût à mon âge, mais sur certains propos qu'elle tint à Thérèse, j'ai cru lui avoir inspiré de la curiosité; si cela est, et qu'elle ne m'ait pas pardonné cette curiosité frustrée, il faut avouer que j'étois bien né pour être victime de mes foiblesses, puisque l'amour vainqueur me fut si funeste, et que l'amour vaincu me le fut encore plus.

Ici finit le recueil des lettres qui m'a

servi de guide dans ces deux livres. Je ne vais plus marcher que sur la trace de mes souvenirs : mais ils sont tels dans cette cruelle époque, et la forte impression m'en est si bien restée, que, perdu dans la mer immense de mes malheurs, je ne puis oublier les détails de mon premier naufrage, quoique ses suites ne m'offrent plus que des souvenirs confus. Ainsi, je puis marcher dans le livre suivant avec encore assez d'assurance. Si je vais plus loin, ce ne sera plus qu'en tâtonnant.

Fin du dixième Livre.

LES

CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU.

LIVRE ONZIÈME.

Quoique la Julie, qui depuis long-temps étoit sous presse, ne parût point encore à la fin de 1760, elle commençoit à faire grand bruit. Mme. de Luxembourg en avoit parlé à la cour, Mme. d'H....... à Paris. Cette derniere avoit même obtenu de moi pour St. L.....t la permission de la faire lire en manuscrit au roi de Pologne, qui en avoit été enchanté. Duclos, à qui je l'avois aussi fait lire, en avoit parlé à l'académie. Tout Paris étoit dans l'impatience de voir ce roman; les libraires de la rue St. Jaques et celui du Palais-royal étoient assiégés de gens qui en demandoient des nouvelles. Il parut enfin, et son succès, contre l'ordinaire, répondit à l'empressement avec lequel il avoit été attendu. Mme.

la Dauphine, qui l'avoit lu des premieres, en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentimens furent partagés chez les gens de lettres; mais dans le monde, il n'y eut qu'un avis, et les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avoit peu, même dans les hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avois entrepris. J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire, et qui, sans avoir eu besoin de l'expérience, autorisent mon opinion. Il est singulier que ce livre ait mieux réussi en France que dans le reste de l'Europe, quoique les François, hommes et femmes, n'y soient pas fort bien traités. Tout au contraire de mon attente, son moindre succès fut en Suisse, et son plus grand à Paris. L'amitié, l'amour, la vertu règnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs? Non, sans doute; mais il y règne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image, et qui nous fait chérir dans les autres les sentimens purs, tendres, honnêtes, que nous n'avons plus. La corruption désormais est par-tout la même: il n'existe plus ni mœurs, ni vertus en Europe; mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher (*).

Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sen-

(*) J'écrivois ceci en 1769.

timens de la nature. Il faut une délicatesse de tact qui ne s'acquiert que dans l'éducation du grand monde, pour sentir, si j'ose ainsi dire, les finesses de cœur dont cet ouvrage est rempli. Je mets sans crainte sa quatrieme partie à côté de la princesse de Clèves, et je dis que si ces deux morceaux n'eussent été lus qu'en province, on n'auroit jamais senti tout leur prix. Il ne faut donc pas s'étonner si le plus grand succès de ce livre fut à la cour. Il abonde en traits vifs, mais voilés, qui doivent y plaire, parce qu'on est plus exercé à les pénétrer. Il faut pourtant les y distinguer encore. Cette lecture n'est assurément pas propre à cette sorte de gens d'esprit qui n'ont que de la ruse, qui ne sont fins que pour pénétrer le mal, et qui ne voient rien du tout où il n'y a que du bien à voir. Si, par exemple, la Julie eût été publiée en certain pays que je pense, je suis sûr que personne n'en eût achevé la lecture, et qu'elle seroit morte en naissant.

J'ai rassemblé la plupart des lettres qui me furent écrites sur cet ouvrage, dans une liasse qui est entre les mains de Mme. de Nadillac. Si jamais ce recueil paroît, on y verra des choses bien singulieres, et une opposition de jugement qui montre ce que c'est que d'avoir à faire au public. La chose qu'on y a le moins vue, et qui en fera toujours un ouvrage unique, est la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt qui, con-

centré entre trois personnes, se soutient durant six volumes sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages, ni dans les actions. Diderot a fait de grands complimens à Richardson sur la prodigieuse variété de ses tableaux et sur la multitude de ses personnages. Richardson a en effet le mérite de les avoir tous bien caractérisés: mais quant à leur nombre, il a cela de commun avec les plus insipides romanciers, qui suppléent à la stérilité de leurs idées à force de personnages et d'aventures. Il est aisé de réveiller l'attention en présentant incessamment et des événemens inouis et de nouveaux visages, qui passent comme les figures de la lanterne magique: mais de soutenir toujours cette attention sur les mêmes objets et sans aventures merveilleuses, cela certainement est plus difficile, et si toute chose égale, la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage, les romans de Richardson, supérieurs en tant d'autres choses, ne sauroient, sur cet article, entrer en parallèle avec le mien. Il est mort, cependant, je le sais, et j'en sais la cause, mais il ressuscitera.

Toute ma crainte étoit qu'à force de simplicité, ma marche ne fût ennuyeuse, et que je n'eusse pu nourrir assez l'intérêt pour le soutenir jusqu'au bout. Je fus rassuré par un fait qui, seul, m'a plus flatté que tous les complimens qu'a pu m'attirer cet ouvrage.

Il parut au commencement du carnaval. Un colporteur le porta à Mme. la princesse de Talmont (*), un jour de bal de l'opéra. Après souper, elle se fit habiller pour y aller, et en attendant l'heure, elle se mit à lire le nouveau roman. A minuit elle ordonna qu'on mît ses chevaux, et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étoient mis ; elle ne répondit rien. Ses gens, voyant qu'elle s'oublioit, vinrent l'avertir qu'il étoit deux heures. Rien ne presse encore, dit-elle, en lisant toujours. Quelque temps après, sa montre étant arrêtée, elle sonna pour savoir quelle heure il étoit. On lui dit qu'il étoit quatre heures. Cela étant, dit-elle, il est trop tard pour aller au bal, qu'on ôte mes chevaux. Elle se fit déshabiller, et passa le reste de la nuit à lire.

Depuis qu'on me raconta ce trait, j'ai toujours desiré de voir cette Dame, non-seulement pour savoir d'elle-même s'il est exactement vrai ; mais aussi parce que j'ai toujours cru qu'on ne pouvoit prendre un intérêt si vif à l'Héloïse, sans avoir ce sixième sens, ce sens moral dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne sauroit entendre le mien.

Ce qui me rendit les femmes si favorables fut la persuasion où elles furent que j'avois écrit ma propre histoire, et que j'étois moi-

(*) Ce n'est pas elle, mais une autre Dame dont j'ignore le nom.

même le héros de ce roman. Cette croyance étoit si bien établie, que Mme. de Polignac écrivit à Mme. de V......n pour la prier de m'engager à lui laisser voir le portrait de Julie. Tout le monde étoit persuadé qu'on ne pouvoit exprimer si vivement des sentimens qu'on n'auroit point éprouvés, ni peindre ainsi les transports de l'amour que d'après son propre cœur. En cela, l'on avoit raison, et il est certain que j'écrivis ce roman dans les plus brûlantes extases; mais on se trompoit en pensant qu'il avoit fallu des objets réels pour les produire; on étoit loin de concevoir à quel point je puis m'enflammer pour des êtres imaginaires. Sans quelques réminiscences de jeunesse et Mme. d'H......., les amours que j'ai sentis et décrits n'auroient été qu'avec des sylphides. Je ne voulus ni confirmer, ni détruire une erreur qui m'étoit avantageuse. On peut voir dans la préface en dialogue, que je fis imprimer à part, comment je laissai là-dessus le public en suspens. Les rigoristes disent que j'aurois dû déclarer la vérité tout rondément. Pour moi, je ne vois pas ce qui m'y pouvoit obliger, et je crois qu'il y auroit eu plus de bêtise que de franchise à cette déclaration faite sans nécessité.

A-peu-près dans le même temps, parut la Paix perpétuelle, dont l'année précédente j'avois cédé le manuscrit à un certain M. de Bastide, auteur d'un journal, appellé *le Monde*, dans lequel il vouloit, bon gré mal-

gré, fourrer tous mes manuscrits. Il étoit de la connoissance de M. Duclos, et vint, en son nom, me presser de lui aider à remplir *le Monde*. Il avoit ouï parler de la Julie, et vouloit que je la misse dans son journal : il vouloit que j'y misse l'Emile; et il auroit voulu que j'y misse le Contrat social, s'il en eût soupçonné l'existence. Enfin, excédé de ses importunités, je pris le parti de lui céder pour douze louis mon extrait de la Paix perpétuelle. Notre accord étoit qu'il s'imprimeroit dans son journal; mais sitôt qu'il fut propriétaire de ce manuscrit, il jugea à propos de le faire imprimer à part, avec quelques retranchemens que le censeur exigea. Qu'eût-ce été si j'y avois joint mon jugement sur cet ouvrage, dont très heureusement je ne parlai point à M. de Bastide, et qui n'entra point dans notre marché ! Ce jugement est encore en manuscrit parmi mes papiers. Si jamais il voit le jour, on y verra combien les plaisanteries et le ton suffisant de Voltaire, à ce sujet, m'ont dû faire rire, moi qui voyois si bien la portée de ce pauvre homme dans les matieres politiques dont il se mêloit de parler.

Au milieu de mes succès, dans le public, et de la faveur des Dames, je me sentois décheoir à l'hôtel de Luxembourg, non pas auprès de M. le Maréchal, qui sembloit même redoubler chaque jour de bontés et d'amitiés pour moi, mais auprès de Mme. la Maréchale. Depuis que je n'avois plus

rien à lui lire, son appartement m'étoit moins ouvert, et durant les voyages de Montmorenci, quoique je me présentasse assez exactement, je ne la voyois plus guères qu'à table. Ma place même n'y étoit plus aussi marquée à côté d'elle. Comme elle ne me l'offroit plus, qu'elle me parloit peu, et que je n'avois pas, non plus, grand chose à lui dire, j'aimois autant prendre une autre place où j'étois plus à mon aise, surtout le soir; car machinalement je prenois peu-à-peu l'habitude de me placer plus près de M. le Maréchal.

A propos du soir, je me souviens d'avoir dit que je ne soupois pas au château, et cela étoit vrai dans le commencement de la connoissance; mais comme M. de Luxembourg ne dînoit point et ne se mettoit pas même à table, il arriva de là, qu'au bout de plusieurs mois, et déja très familier dans la maison, je n'avois encore jamais mangé avec lui. Il eut la bonté d'en faire la remarque. Cela me détermina d'y souper quelquefois quand il y avoit peu de monde, et je m'en trouvois très bien, vu qu'on dînoit presqu'en l'air, et comme on dit sur le bout du banc; au lieu que le souper étoit très long, parce qu'on s'y reposoit avec plaisir au retour d'une longue promenade, très bon, parce que M. de Luxembourg aimoit la bonne chère, et très agréable, parce que Mme. de Luxembourg en faisoit les honneurs à charmer. Sans cette explication l'on

entendroit difficilement la fin d'une lettre de M. de Luxembourg, où il me dit qu'il se rappelle avec délices nos promenades; surtout, ajoute-t-il, quand, en rentrant les soirs dans la cour, nous n'y trouvions point de traces de carosses; c'est que, comme on passoit tous les matins le rateau sur le sable de la cour, pour effacer les ornières, je jugeois par le nombre de ces traces, du monde qui étoit survenu dans l'après-midi.

Cette année 1761 mit le comble aux pertes continuelles que fit ce bon seigneur depuis que j'avois l'honneur de le voir; comme si les maux que me préparoit la destinée, eussent dû commencer par l'homme pour qui j'avois le plus d'attachement et qui en étoit le plus digne. La premiere année il perdit sa sœur, Mme. la duchesse de Villeroy; la seconde il perdit sa fille, Mme. la princesse de Robeck; la troisieme il perdit dans le duc de Montmorenci, son fils unique; et dans le comte de Luxembourg, son petit-fils, les seuls et derniers soutiens de sa branche et de son nom. Il supporta toutes ces pertes avec un courage apparent; mais son cœur ne cessa de saigner en dedans tout le reste de sa vie, et sa santé ne fit plus que décliner. La mort imprévue et tragique de son fils dut lui être d'autant plus sensible, qu'elle arriva précisément au moment où le roi venoit de lui accorder

pour son fils, et de lui promettre pour son petit-fils, la survivance de sa charge de capitaine des gardes-du-corps. Il eut la douleur de voir s'éteindre peu-à-peu ce dernier enfant de la plus grande espérance, et cela par l'aveugle confiance de la mere au médecin, qui fit périr ce pauvre enfant d'inanition, avec des médecines pour toute nourriture. Hélas! si j'en eusse été cru, le grand-pere et le petit-fils seroient tous deux encore en vie. Que ne dis-je point, que n'écrivis-je point à M. le Maréchal, que de représentations ne fis-je point à Mme. de Montmorenci, sur le régime plus qu'austère que, sur la foi de son médecin, elle faisoit observer à son fils! Mme. de Luxembourg, qui pensoit comme moi, ne vouloit point usurper l'autorité de la mere; M. de Luxembourg, homme doux et foible, n'aimoit point à contrarier. Mme. de Montmorenci avoit dans B...... une foi, dont son fils finit par être la victime. Que ce pauvre enfant étoit aise quand il pouvoit obtenir la permission de venir à Mont-Louis avec Mme. de Boufflers, demander à goûter à Thérèse, et mettre quelque aliment dans son estomac affamé! Combien je déplorois en moi-même les misères de la grandeur, quand je voyois cet unique héritier d'un si grand bien, d'un si grand nom, de tant de titres et de dignités, dévorer avec l'avidité d'un mendiant, un pau-

vre petit morceau de pain! Enfin, j'eus beau dire et beau faire, le médecin triompha, et l'enfant mourut de faim.

La même confiance aux charlatans qui fit périr le petit fils, creusa le tombeau du grand-père, et il s'y joignit de plus la pusillanimité de vouloir se dissimuler les infirmités de l'âge. M. de Luxembourg avoit eu par intervalles quelque douleur au gros doigt du pied; il en eut une atteinte à Montmorenci, qui lui donna de l'insomnie et un peu de fièvre. J'osai prononcer le mot de goutte; madame de Luxembourg me tança. Le valet-de-chambre, chirurgien de M. le Maréchal, soutint que ce n'étoit pas la goutte, et se mit à panser la partie souffrante avec du beaume tranquille. Malheureusement la douleur se calma, et quand elle revint, on ne manqua pas d'employer le même remède qui l'avoit calmée: la constitution s'altéra, les maux augmentèrent, et les remèdes en même raison. Madame de Luxembourg, qui vit bien enfin que c'étoit la goutte, s'opposa à cet insensé traitement. On se cacha d'elle, et Monsieur de Luxembonrg périt par sa faute au bout de quelques années, pour avoir voulu s'obstiner à guérir. Mais n'anticipons point de si loin sur les malheurs: combien j'en ai d'autres à narrer avant celui-là!

Il est singulier avec quelle fatalité tout ce que que je pouvois dire et faire sembloit fait pour déplaire à madame de Luxemboug,

lors même que j'avois le plus à cœur de conserver sa bienveillance. Les afflictions que M. de Luxembourg éprouvoit coup sur coup ne faisoient que m'attacher à lui davantage, et par conséquent à madame de Luxembourg : car ils m'ont toujours paru si sincèrement unis, que les sentimens qu'on avoit pour l'un s'étendoient nécessairement à l'autre. M. le Maréchal vieillissoit. Son assiduité à la cour, les soins qu'elle entraînoit, les chasses continuelles, la fatigue, surtout du service durant son quartier, auroient demandé la vigueur d'un jeune homme, et je ne voyois plus rien qui pût soutenir la sienne dans cette carrière. Puisque ses dignités devoient être dispersées, et son nom éteint après lui, peu lui importoit de continuer une vie laborieuse, dont l'objet principal avoit été de ménager la faveur du prince à ses enfans. Un jour que nous n'étions que nous trois, et qu'il se plaignoit des fatigues de la cour, en homme que ses pertes avoient découragé ; j'osai parler de retraite, et lui donner le conseil que Cynéas donnoit à Pyrrhus ; il soupira, et ne répondit pas décisivement. Mais au premier moment où Mme. de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur le conseil, qui me parut l'avoir allarmée. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde : c'est que la

longue habitude de vivre à la cour devenoit un vrai besoin, que c'étoit même en ce moment une dissipation pour M. de Luxembourg, et que la retraite que je lui conseillois seroit moins un repos pour lui qu'un exil, où l'oisiveté, l'ennui, la tristesse, achèveroient bientôt de le consumer. Quoiqu'elle dût voir qu'elle m'avoit persuadé, quoiqu'elle dût compter sur la promesse que je lui fis et que je lui tins, elle ne parut jamais bien tranquillisée à cet égard, et je me suis rappellé que depuis lors, mes tête-à-têtes avec M. le Maréchal avoient été plus rares et presque toujours interrompus.

Tandis que ma balourdise et mon guignon me nuisoient ainsi de concert auprès d'elle, les gens qu'elle voyoit et qu'elle aimoit le plus ne m'y servoient pas. L'abbé de B......s surtout, jeune homme aussi brillant qu'il soit possible de l'être, ne me parut jamais bien disposé pour moi, et non-seulement il est le seul de la société de madame la Maréchale, qui ne m'ait jamais marqué la moindre attention, mais j'ai cru m'appercevoir qu'à tous les voyages qu'il fit à Montmorenci, je perdois quelque chose auprès d'elle, et il est vrai que, sans même qu'il le voulût, c'étoit assez de sa seule présence; tant la grâce et le sel de ses gentillesses appesantissoient encore mes lourds *spropositi*. Les deux premières années il n'étoit presque pas venu

à Montmorenci, et par l'indulgence de madame la Maréchale, je m'étois passablement soutenu; mais sitôt qu'il parut un peu de suite, je fus écrasé sans retour. J'aurois voulu me refugier sous son aîle, et faire ensorte qu'il me prît en amitié; mais la même maussaderie qui me faisoit un beso n de lui plaire, m'empêcha d'y réussir, et ce que je fis pour cela mal-adroitement, acheva de me perdre auprès de madame la Maréchale, sans m'être utile auprès de lui. Avec autant d'esprit il eût pu réussir à tout, mais l'impossibilité de s'appliquer et le goût de la dissipation, ne lui ont permis d'acquérir que des demi-talens en tout genre. En revanche il en a beaucoup, et c'est tout ce qu'il faut dans le grand monde où il veut briller. Il fait très bien de petits vers, écrit très bien de petites lettres, va jouaillant un peu du cistre, et barbouillant un peu de peinture au pastel. Il s'avisa de vouloir faire le portrait de Mme. de Luxembourg; ce portrait étoit horrible. Elle prétendoit qu'il ne lui ressembloit point du tout, et cela étoit vrai. Le traître d'abbé me consulta, et moi, comme un sot et comme un menteur, je dis que le portrait ressembloit. Je voulois cajoler l'abbé, mais je ne cajolois pas madame la Maréchale, qui mit ce trait dans ses registres; et l'abbé ayant fait son coup, se moqua de moi. J'appris par ce succès de mon tardif coup

d'essai, à ne plus me mêler de vouloir flagorner et flatter malgré Minerve.

Mon talent étoit de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage; il falloit m'y tenir. Je n'étois point né, je ne dis pas pour flatter, mais pour louer. La mal-adresse des louanges que j'ai voulu donner, m'a fait plus de mal que l'âpreté de mes censures. J'en ai à citer ici un exemple si terrible, que ses suites ont non-seulement fait ma destinée pour le reste de ma vie, mais décideront peut-être de ma réputation dans toute la postérité.

Durant les voyages de Montmorenci, M. de Choiseul venoit quelquefois souper au château. Il y vint un jour que j'en sortois. On parla de moi, M. de Luxembourg lui conta mon histoire de Venise avec M. de M....... M. de Choiseul dit que c'étoit dommage que j'eusse abandonné cette carrière, et que si j'y voulois rentrer, il ne demandoit pas mieux que de m'occuper. M. de Luxembourg me redit cela, j'y fus d'autant plus sensible que je n'étois pas accoutumé d'être gâté par les ministres, et il n'est pas sûr que, malgré mes résolutions, si ma santé m'eût permis d'y songer, j'eusse évité d'en faire de nouveau la folie. L'ambition n'eut jamais chez moi que les courts intervalles où toute autre passion me laissoit libre; mais un de ces intervalles eût suffi pour me rengager. Cette bonne inten-

tion de M. de Choiseul m'affectionnant à lui, accrut l'estime que, sur quelques opérations de son ministère, j'avois conçue pour ses talens, et le pacte de famille en particulier me parut annoncer un homme d'état du premier ordre. Il gagnoit encore dans mon esprit au peu de cas que je faisois de ses prédécesseurs, sans excepter madame de P......r, que je regardois comme une façon de premier ministre ; et quand le bruit courut que d'elle ou de lui, l'un des deux expulseroit l'autre, je crus faire des vœux pour la gloire de la France, en en faisant pour que M. de Choiseul triomphât. Je m'étois senti de tout temps pour madame de P... ..r de l'antipathie, même avant sa fortune : je l'avois vue chez madame de la Poplinière, portant encore le nom de madame d'E.....s. Depuis lors, j'avois été mécontent de son silence au sujet de Diderot, et de tous ses procédés par rapport à moi, tant au sujet des fêtes de Ramire et des Muses galantes, qu'au sujet du Devin du village, qui ne m'avoit valu dans aucun genre de produit des avantages proportionnés à ses succès, et dans toutes les occasions je l'avois toujours trouvée très peu disposée à m'obliger ; ce qui n'empêcha pas le chevalier de Lorenzy de me proposer de faire quelque chose à la louange de cette dame, en m'insinuant que cela pourroit m'être utile. Cette proposition m'indigna d'autant plus, que je vis bien

qu'il

qu'il ne la faisoit pas de son chef, sachant que cet homme, nul par lui-même, ne pense et n'agit que par l'impulsion d'autrui. Je sais trop peu me contraindre pour avoir pu lui cacher mon dédain pour sa proposition, ni à personne mon peu de penchant pour la favorite ; elle le connoissoit, j'en étois sûr, et tout cela mêloit mon intérêt propre à mon inclination naturelle dans les vœux que je faisois pour M. de Choiseul. Prévenu d'estime pour ses talens, qui étoient tout ce que je connoissois de lui, plein de reconnoissance pour sa bonne volonté, ignorant d'ailleurs dans ma retraite ses goûts et sa manière de vivre, je le regardois d'avance comme le vengeur du public et le mien ; et mettant alors la dernière main au Contrat social, j'y marquai, dans un seul trait, ce que je pensois des précédens ministres et de celui qui commençoit à les éclipser. Je manquai, dans cette occasion, à ma plus constante maxime, et de plus, je ne songeai pas que quand on veut louer et blâmer fortement dans un même article, sans nommer les gens, il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de qui-pro-quo. J'étois là-dessus dans une si folle sécurité, qu'il ne me vint pas même à l'esprit que quelqu'un pût prendre le change. On verra bientôt si j'eus raison.

Une de mes chances étoit d'avoir tou-

jours dans mes liaisons des femmes auteurs. Je croyois au moins parmi les grands éviter cette chance. Point du tout : elle m'y suivoit encore. Madame de Luxembourg ne fut pourtant jamais, que je sache, atteinte de cette manie ; mais madame la comtesse de B......s le fut. Elle fit une tragédie en prose, qui fut d'abord lue, promenée et prônée dans la société de M. le prince de Conti, et sur laquelle, non contente de tant d'éloges, elle voulut aussi me consulter pour avoir le mien. Elle l'eut, mais modéré, tel que le méritoit l'ouvrage. Elle eut de plus l'avertissement que je crus lui devoir, que sa pièce, intitulée *l'Esclave généreux*, avoit un très grand rapport à une pièce angloise, assez peu connue, mais pourtant traduite, intitulée *Oroonoko*. Madame de B......s me remercia de l'avis, en m'assurant toutefois que sa pièce ne ressembloit point du tout à l'autre. Je n'ai jamais parlé de ce plagiat à personne au monde qu'à elle seule, et cela pour remplir un devoir qu'elle m'avoit imposé ; cela ne m'a pas empêché de me rappeller souvent depuis lors, le sort de celui que remplit Gil-Blas près de l'archevêque prédicateur.

Outre l'abbé de B......s, qui ne m'aimoit pas, outre madame de B......s, auprès de laquelle j'avois des torts que les femmes ni les auteurs ne pardonnent pas, tous les autres amis de madame la Maréchale m'ont toujours paru peu disposés à être des miens,

entr'autres M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'étoit pas exempt de leurs défauts ; entr'autres aussi madame du Deffant et mademosielle de Lespinasse, toutes deux en grande liaison avec Voltaire, et intimes amies de d'Alembert, avec lequel la dernière a même fini par vivre, s'entend en tout bien et en tout honneur, et cela ne peut même s'entendre autrement. J'avois d'abord commencé à m'intéresser fort à madame du Deffant, que la perte de ses yeux faisoit aux miens un objet de commisération ; mais sa manière de vivre, si contraire à la mienne, que l'heure du lever de l'un étoit presque celle du coucher de l'autre, sa passion sans bornes pour le petit bel-esprit, l'importance qu'elle donnoit, soit en bien, soit en mal, aux moindres torcheculs qui paroissoient, le despotisme et l'emportement de ses oracles, son engouement outré pour ou contre toutes choses, qui ne lui permettoit de parler de rien qu'avec des convulsions ses préjugés incroyables, son invincible obstination, l'enthousiasme de déraison où la portoit l'opiniâtreté de ses jugemens passionnés ; tout cela me rebuta bientôt des soins que je voulois lui rendre ; je la négligeai, elle s'en apperçut : c'en fut assez pour la mettre en fureur, et quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractère pouvoit être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié.

Ce n'étoit pas assez d'avoir si peu d'amis dans la société de Madame de Luxembourg, si je n'avois des ennemis dans sa famille. Je n'en eus qu'un, mais qui, par la position où je me trouve aujourd'hui, en vaut cent. Ce n'étoit assurément pas M. le duc de Villeroy son frère ; car, non-seulement il m'étoit venu voir, mais il m'avoit invité plusieurs fois d'aller à Villeroy ; et comme j'avois répondu à cette invitation avec autant de respect et d'honnêteté qu'il m'avoit été possible, partant de cette réponse vague comme d'un consentement, il avoit arrangé avec M. et Madame de Luxembourg un voyage d'une quinzaine de jours, dont je devois être, et qui me fut proposé. Comme les soins qu'exigeoit ma santé ne me permettoient pas alors de me déplacer sans risque, je priai M. de Luxembourg de vouloir bien me dégager. On peut voir par sa réponse que cela se fit de la meilleure grâce du monde, et M. de Villeroy ne m'en témoigna pas moins de bonté qu'auparavant. Son neveu et son héritier, le jeune marquis de V......., ne participa pas à la bienveillance dont m'honoroit son oncle, ni aussi, je l'avoue, au respect que j'avois pour lui. Ses airs éventés me le rendirent insupportable, et mon air froid m'attira son aversion. Il fit même, un soir à table, une incartade dont je me tirai mal, parce que je suis bête, sans présence d'esprit, et que la colère, au lieu d'aiguiser le peu que j'en

ai, me l'ôte. J'avois un chien qu'on m'avoit donné tout jeune, presqu'à mon arrivée à l'Hermitage, et que j'avois alors appellé *duc*. Ce chien, non beau, mais rare en son espèce, duquel j'avois fait mon compagnon, mon ami, et qui certainement méritoit mieux ce titre que la plupart de ceux qui l'ont pris, étoit devenu célèbre au château de Montmorenci par son naturel aimant, sensible, et par l'attachement que nous avions l'un pour l'autre; mais par une pusillanimité fort sotte, j'avois changé son nom en celui de *turc*, comme s'il n'y avoit pas des multitudes de chiens qui s'appellent *marquis*, sans qu'aucun marquis s'en fâche. Le marquis de V......., qui sut ce changement de nom, me poussa tellement là-dessus, que je fus obligé de conter en pleine table ce que j'avois fait. Ce qu'il y avoit d'offensant pour le nom de duc, dans cette histoire, n'étoit pas tant de le lui avoir donné que de le lui avoir ôté. Le pis fut qu'il y avoit là plusieurs ducs; M. de Luxembourg l'étoit, son fils l'étoit, le marquis de V....... fait pour le devenir, et qui l'est aujourd'hui, jouit avec une cruelle joie de l'embarras où il m'avoit mis, et de l'effet qu'avoit produit cet embarras. On m'assura le lendemain que sa tante l'avoit vivement tancé là-dessus, et l'on peut juger si cette réprimande, en la supposant réelle, a dû beaucoup raccommoder mes affaires auprès de lui.

Je n'avois pour appui contre tout cela, tant à l'hôtel de Luxembourg qu'au Temple, que le seul chevalier de L.....y, qui fit profession d'être mon ami; mais il l'étoit encore plus de d'Alembert, à l'ombre duquel il passoit chez les femmes pour un grand géomètre. Il étoit d'ailleurs le sigisbé, ou plutôt le complaisant de Madame la comtesse de B.......s, très amie elle-même de d'Alembert, et le chevalier de L.....y n'avoit d'existence et ne pensoit que par elle. Ainsi, loin que j'eusse au-dehors quelque contrepoids à mon ineptie, pour me soutenir auprès de Madame de Luxembourg, tout ce qui l'approchoit sembloit concourir à me nuire dans son esprit. Cependant, outre l'Emile dont elle avoit voulu se charger, elle me donna dans le même temps une autre marque d'intérêt et de bienveillance, qui me fit croire que, même en s'ennuyant de moi, elle me conserveroit toujours l'amitié qu'elle m'avoit tant de fois promise pour toute la vie.

Si-tôt que j'avois cru pouvoir compter sur ce sentiment de sa part, j'avois commencé par soulager mon cœur auprès d'elle de l'aveu de toutes mes fautes, ayant pour maxime inviolable avec mes amis, de me montrer à leurs yeux exactement tel que je suis, ni meilleur, ni pire. Je lui avois déclaré mes liaisons avec Thérèse, et tout ce qui en avoit résulté, sans omettre de quelle façon j'avois disposé de mes enfans. Elle

avoit reçu mes confessions très bien, trop bien même, en m'épargnant les censures que je méritois : et ce qui m'émut sur-tout vivement, fut de voir les bontés qu'elle prodiguoit à Thérèse, lui faisant de petits cadeaux, l'envoyant chercher, l'exhortant à l'aller voir, la recevant avec cent caresses et l'embrassant très souvent devant tout le monde. Cette pauvre fille étoit dans des transports de joie et de reconnoissance qu'assurément je partageois bien, les amitiés dont M. et Madame de Luxembourg me combloient en elle, me touchant bien plus vivement encore que celles qu'ils me faisoient directement.

Pendant assez long-temps les choses en resterent là : mais enfin, Madame la Maréchale poussa la bonté jusqu'à vouloir retirer un de mes enfans. Elle savoit que j'avois fait mettre un chiffre dans les langes de l'aîné; elle me demanda le double de ce chiffre; je le lui donnai. Elle employa pour cette recherche la Roche, son valet-de-chambre et son homme de confiance, qui fit de vaines perquisitions et ne trouva rien, quoiqu'au bout de douze ou quatorze ans seulement, si les régistres des Enfans-trouvés étoient bien en ordre, ou que la recherche eût été bien faite, ce chiffre n'eût pas dû être introuvable. Quoiqu'il en soit, je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurois été, si j'avois suivi cet enfant dès sa naissance. Si à l'aide du renseigne-

ment on m'eût présenté quelqu'enfant pour le mien, le doute si ce l'étoit bien en effet, si on ne lui en substituoit point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurois point goûté dans tout son charme le vrai sentiment de la nature : il a besoin pour se soutenir, au moins durant l'enfance, d'être appuyé sur l'habitude. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connoit pas encore, affoiblit, anéantit enfin les sentimens paternels et maternels, et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, par l'entremise de Thérèse, ce même la Roche fit connoissance avec Madame le Vasseur, que G.... continuoit de tenir à Deuil à la porte de la C.......e, et tout près de Montmorenci.

Quand je fus parti, ce fut par M. la Roche que je continuai de faire remettre à cette femme l'argent que je n'ai point cessé de lui envoyer, et je crois qu'il lui portoit aussi souvent des présens de la part de Madame la Maréchale ; ainsi elle n'étoit sûrement pas à plaindre, quoiqu'elle se plaignît toujours. A l'égard de G...., comme je n'aime point à parler des gens que je dois haïr : je n'en parlois jamais à Madame de Luxembourg que malgré moi ; mais elle me

mit

mit plusieurs fois sur son chapitre, sans me dire ce qu'elle en pensoit, et sans me laisser pénétrer si cet homme étoit de sa connoissance ou non. Comme la réserve avec les gens qu'on aime, et qui n'en ont point avec nous, n'est pas de mon goût, sur-tout en ce qui les regarde, j'ai depuis lors pensé quelquefois à celle-là ; mais seulement quand d'autres événemens ont rendu cette réflexion naturelle.

Après avoir demeuré long-temps sans entendre parler de l'Emile, depuis que je l'avois remis à Madame de Luxembourg, j'appris enfin que le marché en étoit conclu à Paris avec le libraire Duchesne, et par celui-ci avec le libraire Néaulme, d'Amsterdam. Madame de Luxembourg m'envoya les deux doubles de mon traité avec Duchesne pour les signer. Je reconnus l'écriture pour être de la même main dont étoient celles des lettres de M. de M.......s qu'il ne m'écrivoit pas de sa propre main. Cette certitude que mon traité se faisoit de l'aveu et sous les yeux du magistrat, me le fit signer avec confiance. Duchesne me donnoit de ce manuscrit six mille francs, la moitié comptant, et je crois cent ou deux cents exemplaires. Après avoir signé les deux doubles, je les renvoyai tous deux à Madame de Luxembourg qui l'avoit ainsi desiré : elle en donna un à Duchesne, elle garda l'autre au lieu de me le renvoyer, et je ne l'ai jamais revu.

La connoissance de M. et Mme. de Luxembourg, en faisant quelque diversion à mon projet de retraite, ne m'y avoit pas fait renoncer. Même au temps de ma plus grande faveur auprès de Madame la Maréchale, j'avois toujours senti qu'il n'y avoit que mon sincère attachement pour M. le Maréchal et pour elle, qui pût me rendre leurs entours supportables; et tout mon embarras étoit de concilier ce même attachement avec un genre de vie plus conforme à mon goût et moins contraire à ma santé, que cette gêne et ces soupers tenoient dans une altération continuelle, malgré tous les soins qu'on apportoit à ne pas m'exposer à la déranger; car sur ce point comme sur tout autre, les attentions furent poussées aussi loin qu'il étoit possible, et par exemple, tous les soirs après soupé, M. le Maréchal qui s'alloit coucher de bonne heure, ne manquoit pas de m'emmener bon gré malgré, pour m'aller coucher aussi. Ce ne fut que quelque temps avant ma catastrophe, qu'il cessa, je ne sais pourquoi, d'avoir cette attention.

Avant même d'appercevoir le refroidissement de Madame la Maréchale, je desirois, pour ne m'y pas exposer, d'exécuter mon ancien projet; mais les moyens me manquant pour cela, je fus obligé d'attendre la conclusion du traité de l'Emile, et en attendant je mis la dernière main au Contrat Social, et l'envoyai à Rey, fixant le

prix de ce manuscrit à mille francs, qu'il me donna.

Je ne dois peut-être pas omettre un petit fait qui regarde ledit manuscrit. Je le remis bien cacheté, à Du Voisin, ministre du pays de Vaud, et chapelain de l'hôtel de Hollande, qui me venoit voir quelquefois, et qui se chargea de l'envoyer à Rey, avec lequel il étoit en liaison. Ce manuscrit, écrit en menu caractère, étoit fort petit, et ne remplissoit pas sa poche. Cependant en passant la barrière, son paquet tomba, je ne sais comment, entre les mains des commis qui l'ouvrirent, l'examinèrent et le lui rendirent ensuite, quand il l'eut réclamé au nom de l'ambassadeur : ce qui le mit à portée de le lire lui-même, comme il me marqua naïvement avoir fait, avec force éloges de l'ouvrage, et pas un mot de critique ni de censure, se réservant sans doute d'être le vengeur du christianisme lorsque l'ouvrage auroit paru. Il recacheta le manuscrit et l'envoya à Rey. Tel fut en substance le narré qu'il me fit dans la lettre où il me rendit compte de cette affaire, et c'est tout ce que j'en ai su.

Outre ces deux livres et mon Dictionnaire de musique, auquel je travaillois toujours de temps en temps, j'avois quelques autres écrits de moindre importance tous en état de paroître, et que je me proposois de donner encore, soit séparément, soit avec mon recueil général, si je l'entrepre-

nois jamais. Le principal de ces écrits, dont la plupart sont encore en manuscrit dans les mains de Du P....., étoit un Essai sur l'origine des langues, que je fis lire à M. de M........s et au chevalier de L.....y qui m'en dit du bien. Je comptois que toutes ces productions rassemblées, me vaudroient au moins, tous frais faits, un capital de huit à dix mille francs, que je voulois placer en rente viagère, tant sur ma tête que sur celle de Thérèse; après quoi nous irions, comme je l'ai dit, vivre ensemble au fond de quelque province, sans plus occuper le public de moi, et sans plus m'occuper moi-même d'autre chose que d'achever paisiblement ma carrière, en continuant de faire autour de moi tout le bien qu'il m'étoit possible, et d'écrire à loisir les mémoires que je méditois.

Tel étoit mon projet, dont une générosité de Rey, que je ne dois pas taire, vint faciliter encore l'exécution. Ce libraire dont on me disoit tant de mal à Paris, est cependant de tous ceux avec qui j'ai eu à faire, le seul dont j'aie eu toujours à me louer. Nous étions, à la vérité, souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages; il étoit étourdi, j'étois emporté. Mais en matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué fran-

chement qu'il faisoit bien ses affaires avec moi, et souvent il m'a dit qu'il me devoit sa fortune, en offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagère de trois cents francs, exprimant dans l'acte, que c'étoit en reconnoissance des avantages que je lui avois procurés. Il fit cela de lui à moi sans ostentation, sans prétention, sans bruit, et si je n'en avois parlé le premier à tout le monde, personne n'en auroit rien su. Je fus si touché de ce procédé, que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque temps après, il me désira pour parrain d'un de ses enfans, j'y consentis, et l'un de mes regrets dans la situation où l'on m'a réduit, est qu'on m'ait ôté tout moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses parens. Pourquoi, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux bruyans empressemens de tant de gens haut huppés, qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent m'avoir voulu faire, et dont je n'ai jamais rien senti ? Est-ce leur faute ; est-ce la mienne ? Ne sont-ils que vains ; ne suis-je qu'ingrat ? Lecteur sensé, pesez, décidez ; pour moi, je me tais.

Cette pension fut une grande ressource pour l'entretien de Thérèse, et ... un grand

soulagement pour moi. Mais, au reste, j'étois bien éloigné d'en tirer un profit direct pour moi-même, non plus que de tous les cadeaux qu'on lui faisoit.

Elle a toujours disposé de tout elle-même. Quand je gardois son argent, je lui en tenois un fidelle compte, sans jamais en mettre un liard à notre commune dépense, même quand elle étoit plus riche que moi : *Ce qui est à moi est à nous*, lui disois-je ; *et ce qui est à toi est à toi.* Je n'ai jamais cessé de me conduire avec elle selon cette maxime que je lui ai souvent répétée. Ceux qui ont eu la bassesse de m'accuser de recevoir par ses mains ce que je refusois dans les miennes, jugeoient sans doute de mon cœur par les leurs, et me connoissoient bien mal. Je mangerois volontiers avec elle le pain qu'elle auroit gagné, jamais celui qu'elle auroit reçu. J'en appelle sur ce point à son témoignage, et dès à présent, et lorsque, selon le cours de la nature, elle m'aura survécu. Malheureusement elle est peu entendue en économie à tous égards, peu soigneuse et fort dépensière, non par vanité, ni par gourmandise, mais par négligence uniquement. Nul n'est parfait ici-bas, et puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'elle ait des défauts que des vices ; quoi- [illegible] ces défauts nous fassent encore plus de q[illegible]us deux. Les soins que j'ai pris mal [illegible], comme jadis pour maman, de pou[illegible] *elle*

lui accumuler quelqu'avance qui pût un jour lui servir de ressource, sont inimaginables : mais ce furent toujours des soins perdus.

Jamais elles n'ont compté ni l'une ni l'autre avec elles-mêmes ; et malgré tous mes efforts, tout est toujours parti à mesure qu'il est venu. Quelque simplement que Thérèse se mette, jamais la pension de Rey ne lui a suffi pour se nipper, que je n'y aye encore suppléé du mien, chaque année. Nous ne sommes pas faits elle ni moi pour être jamais riches, et je ne compte assurément pas cela parmi nos malheurs.

Le Contrat Social s'imprimoit assez rapidement. Il n'en étoit pas de même de l'Emile, dont j'attendois la publication pour exécuter la retraite que je méditois. Duchesne m'envoyoit de temps à autre des modèles d'impression pour choisir; quand j'avois choisi, au lieu de commencer, il m'en envoyoit encore d'autres. Quand enfin nous fûmes bien déterminés sur le format, sur le caractère, et qu'il avoit déjà plusieurs feuilles d'imprimées, sur quelque léger changement que je fis sur une épreuve, il recommença tout, et au bout de six mois nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour. Durant tous ces essais, je vis bien que l'ouvrage s'imprimoit en France ainsi qu'en Hollande, et qu'il s'en faisoit à la fois deux éditions. Que pouvois-je faire ? Je n'étois plus maî-

tre de mon manuscrit. Loin d'avoir trempé dans l'édition de France, je m'y étois toujours opposé; mais enfin, puisque cette édition se faisoit bon gré malgré moi, et puisqu'elle servoit de modele à l'autre, il falloit bien y jeter les yeux et voir les épreuves, pour ne pas laisser estropier et défigurer mon livre. D'ailleurs l'ouvrage s'imprimoit tellement de l'aveu du magistrat, que c'étoit lui qui dirigeoit en quelque sorte l'entreprise, qu'il m'écrivoit très souvent, et qu'il vint me voir même à ce sujet, dans une occasion dont je vais parler à l'instant.

Tandis que Duchesne avançoit à pas de tortue, Néaulme, qu'il retenoit, avançoit encore plus lentement. On ne lui envoyoit pas fidellement les feuilles à mesure qu'elles s'imprimoient. Il crut appercevoir de la ruse dans la manœuvre de Duchesne, c'est-à-dire, de Guy, qui faisoit pour lui; et voyant qu'on n'exécutoit pas le traité, il m'écrivit lettres sur lettres pleines de doléances et de griefs, auxquels je pouvois encore moins remédier qu'à ceux que j'avois pour mon compte. Son ami Guérin, qui me voyoit alors fort souvent, me parloit incessamment de ce livre, mais toujours avec la plus grande réserve. Il savoit et ne savoit pas qu'on l'imprimoit en France, il savoit et ne savoit pas que le magistrat s'en mêlât: en me plaignant des embarras qu'alloit me donner ce livre, il sembloit

m'accuser d'imprudence, sans vouloir jamais dire en quoi elle consistoit ; il biaisoit et tergiversoit sans cesse : il sembloit ne parler que pour me faire parler. Ma sécurité, pour lors, étoit si complète que je riois du ton circonspect et mystérieux qu'il mettoit à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les ministres et les magistrats, dont il fréquentoit assez les bureaux. Sûr d'être en règle à tous égards sur cet ouvrage, fortement persuadé qu'il avoit non-seulement l'agrément et la protection du magistrat, mais même qu'il méritoit et qu'il avoit de même la faveur du ministère, je me félicitois de mon courage à bien faire, et je riois de mes pusillanimes amis, qui paroissoient s'inquiéter pour moi. Duclos fut de ce nombre, et j'avoue que ma confiance en sa droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avois eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons. Il me vint voir de chez Monsieur Baille, tandis que l'Emile étoit sous presse ; il m'en parla : je lui lus la profession de foi du vicaire Savoyard. Il l'écouta très paisiblement, et, ce semble, avec grand plaisir. Il me dit, quand j'eus fini : Quoi ! citoyen ! cela fait partie d'un livre qu'on imprime à Paris ? Oui, lui dis je, et l'on devroit l'imprimer au Louvre par ordre du roi. J'en conviens, me dit-il, mais faites-moi le plaisir de ne dire à personne que vous m'ayez lu ce morceau.

Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savois que Duclos voyoit beaucoup M. de M........s. J'eus peine à concevoir comment il pensoit si différemment que lui sur le même objet.

Je vivois à Montmorenci depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont mauvaises, et cela peut très bien être une des causes qui contribuoient à empirer mes maux habituels. Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout-à-fait malade, et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche. Le mal physique, augmenté par mille inquiétudes, me les rendit aussi plus sensibles. Depuis quelque temps, de sourds et tristes pressentimens me troubloient, sans que je susse à propos de quoi. Je recevois des lettres anonymes assez singulières, et même des lettres signées qui ne l'étoient guères moins. J'en reçus une d'un conseiller au parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses, et n'augurant pas bien des suites, me consultoit sur le choix d'un asyle, à Genève ou en Suisse, pour s'y retirer avec sa famille. J'en reçus une de M. de ......, président à mortier au parlement de ......, lequel me proposoit de rédiger pour ce parlement qui, pour lors, étoit mal avec la cour, des mémoires et remontrances, offrant de me fournir tous

les documens et matériaux dont j'aurois besoin pour cela.

Quand je souffre, je suis sujet à l'humeur. J'en avois en recevant ces lettres, j'en mis dans les réponses que j'y fis, refusant tout à plat ce qu'on me demandoit : ce refus n'est assurément pas ce que je me reproche, puisque ces lettres pouvoient être des piéges de mes ennemis (*), et ce qu'on me demandoit étoit contraire à des principes dont je voulois moins me départir que jamais. Mais pouvant refuser avec aménité, je refusai avec dureté, et voilà en quoi j'eus tort.

On trouvera parmi mes papiers les deux lettres dont je viens de parler. Celle du conseiller ne me surprit pas absolument, parce que je pensois, comme lui et comme beaucoup d'autres, que la constitution déclinante menaçoit la France d'un prochain délabrement. Les désastres d'une guerre malheureuse, qui, tous, venoient de la faute du gouvernement ; l'incroyable désordre des finances, les tiraillemens continuels de l'administration, partagée jusqu'alors entre deux ou trois ministres, en guerre ouverte l'un avec l'autre, et qui, pour se nuire mutuellement, abîmoient le royaume ; le mécontentement général du peuple et de tous les ordres de l'état : l'entêtement

(*) Je savois, par exemple, que le président de ...... étoit fort lié avec les Encyclopédistes et les H.......s.

d'une femme obstinée, qui sacrifiant toujours à ses goûts ses lumières, si tant est qu'elle en eût, écartoit presque toujours des emplois les plus capables, pour placer ceux qui lui plaisoient le plus; tout concouroit à justifier la prévoyance du conseiller et celle du public et la mienne. Cette prévoyance me mit même plusieurs fois en balance, si je ne chercherois pas moi-même un asyle hors du royaume avant les troubles qui sembloient le menacer; mais rassuré par ma petitesse et par mon humeur paisible, je crus que dans la solitude où je voulois vivre, nul orage ne pouvoit pénétrer jusqu'à moi; fâché seulement que dans cet état de choses, M. de Luxembourg se prêtât à des commissions qui devoient le faire moins bien vouloir dans son gouvernement, j'aurois voulu qu'il s'y ménageât à tout événement une retraite, s'il arrivoit que la grande machine vînt à crouler, comme cela paroissoit à craindre dans l'état actuel des choses; et il me paroit encore à présent indubitable, que si toutes les rênes du gouvernement ne fussent enfin tombées dans une seule main, la monarchie françoise seroit maintenant aux abois.

Tandis que mon état empiroit, l'impression de l'Emile se ralentissoit, et fut enfin tout-à-fait suspendue, sans que je pusse en apprendre la raison, sans que Guy daignât plus m'écrire ni me répondre, sans que je pusse avoir des nouvelles de personne, ni

rien savoir de ce qui se passoit, Monsieur de M.........s étant pour lors à la campagne. Jamais un malheur, quel qu'il soit, ne me trouble et ne m'abat, pourvu que je sache en quoi il consiste; mais mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres: je redoute et je hais leur air noir, le mystère m'inquiète toujours, il est par trop antipathique avec mon naturel ouvert jusqu'à l'imprudence. L'aspect du monstre le plus hideux m'effraieroit peu, ce me semble; mais si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voilà donc mon imagination qu'allumoit ce long silence, occupée à me tracer des fantômes. Plus j'avois à cœur la publication de mon dernier et meilleur ouvrage, plus je me tourmentois à chercher ce qui pouvoit l'accrocher, et toujours portant tout à l'extrême, dans la suspension de l'impression du livre, j'en croyois voir la suppression. Cependant, n'en pouvant imaginer ni la cause, ni la manière, je restois dans l'incertitude du monde la plus cruelle. J'écrivois lettres sur lettres à Guy, à M. de M.........s, à Mme. de Luxembourg, et les réponses ne venant point, ou ne venant pas quand je les attendois, je me troublois entièrement, je délirois. Malheureusement j'appris dans le même temps que le P. Griffet, jésuite, avoit parlé de l'Émile et en avoit rapporté des passages. A l'instant mon imagination part comme un éclair, et me dévoile tout

le mystère d'iniquité : j'en vis la marche aussi clairement, aussi sûrement que si elle m'eût été révélée. Je me figurai que les Jésuites furieux du ton méprisant sur lequel j'avois parlé des collèges, s'étoient emparés de mon ouvrage, que c'étoient eux qui en accrochoient l'édition, qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutois pas, ils vouloient retarder l'impression jusqu'alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentimens différens des miens. Il est étonnant quelle foule de faits et de circonstances vint dans mon esprit se calquer sur cette folie, et lui donner un air de vraisemblance, que dis-je? m'y montrer l'évidence et la démonstration. Guérin étoit totalement livré aux Jésuites, je le savois. Je leur attribuai toutes les avances d'amitié qu'il m'avoit faites; je me persuadai que c'étoit par leur impulsion qu'il m'avoit pressé de traiter avec Néaulme, que par ledit Néaulme ils avoient eu les premières feuilles de mon ouvrage, qu'ils avoient ensuite trouvé le moyen d'en arrêter l'impression chez Duchesne, et peut-être de s'emparer de mon manuscrit pour y travailler à leur aise, jusqu'à ce que ma mort les laissât libres de le publier travesti à leur mode. J'avois toujours senti, malgré le patelinage du P. B......r, que les Jésuites ne m'aimoient pas,

non-seulement comme encyclopédiste, mais parce que tous mes principes étoient encore plus opposés à leurs maximes et à leur crédit que l'incrédulité de mes confréres, puisque le fanatisme athée et le fanatisme dévot, se touchant par leur commune intolérance, peuvent même se réunir, comme ils ont fait à la Chine, et comme ils font contre moi, au lieu que la religion raisonnable et morale, ôtant tout pouvoir humain sur les consciences, ne laisse plus de ressource aux arbitres de ce pouvoir. Je savois que Mgr. le Chancelier étoit aussi fort ami des Jésuites : je craignois que le fils, intimidé par le père, ne se vît forcé de leur abandonner l'ouvrage qu'il avoit protégé. Je croyois même voir l'effet de cet abandon dans les chicanes que l'on commençoit à me susciter sur les deux premiers volumes, où l'on exigeoit des cartons pour des riens ; tandis que les deux autres volumes étoient, comme on ne l'ignoroit pas, remplis de choses si fortes, qu'il eût fallu les refondre en entier, en les censurant comme les deux premiers. Je savois de plus, et M. de M.........s me le dit lui-même, que l'abbé de Grave, qu'il avoit chargé de l'inspection de cette édition, étoit encore un autre partisan des Jésuites. Je ne voyois partout que Jésuites, sans songer qu'à la veille d'être anéantis, et tout occupés de leur propre défense, ils avoient autre chose à faire que d'aller tracasser sur

l'impression d'un livre où il ne s'agissoit pas d'eux. J'ai tort de dire *sans songer* ; car j'y songeois très bien, et c'est même une objection que M. de M.........s eut soin de me faire sitôt qu'il fut instruit de ma vision : mais par un autre de ces travers d'un homme qui, du fond de sa retraite, veut juger du secret des grandes affaires, dont il ne sait rien, je ne voulus jamais croire que les jésuites fussent en danger, et je regardois le bruit qui s'en répandoit comme un leurre de leur part pour endormir leurs adversaires. Leurs succès passés, qui ne s'étoient jamais démentis, me donnoient une si terrible idée de leur puissance, que je déplorois déjà l'avilissement du parlement. Je savois que M. de Choiseul avoit étudié chez les Jésuites, que Madame de Pompadour n'étoit point mal avec eux, et que leur ligue avec les favorites et les ministres avoit toujours paru avantageuse aux uns et aux autres contre leurs ennemis communs. La cour paroissoit ne se mêler de rien ; et persuadé que si la société recevoit un jour quelque rude échec, ce ne seroit jamais le parlement qui seroit assez fort pour le lui porter, je tirois de cette inaction de la cour le fondement de leur confiance et l'augure de leur triomphe.

Enfin, ne voyant dans tous les bruits du jour qu'une feinte et des piéges de leur part, et leur croyant dans leur sécurité du temps pour vaquer à tout, je ne doutois pas qu'ils

n'écrasassent

n'écrasassent dans peu le jansénisme et le parlement et les encyclopédistes, et tout ce qui n'auroit pas porté leur joug; et qu'enfin s'ils laissoient paroître mon livre, ce ne fût qu'après l'avoir transformé, au point de s'en faire une arme, en se prévalant de mon nom pour surprendre mes lecteurs.

Je me sentois mourant; j'ai peine à comprendre comment cette extravagance ne m'acheva pas: tant l'idée de ma mémoire déshonorée, après moi, dans mon plus digne et meilleur livre, m'étoit effroyable. Jamais je n'ai tant craint de mourir, et je crois, si j'étois mort dans ces circonstances, que je serois mort désespéré. Aujourd'hui même que je vois marcher sans obstacle à son exécution le plus noir, le plus affreux complot qui jamais ait été tramé contre la mémoire d'un homme, je mourrai beaucoup plus tranquille, certain de laisser dans mes écrits un témoignage de moi, qui triomphera tôt ou tard des complots des hommes.

M. de M.........s, témoin et confident de mes agitations, se donna, pour les calmer, des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur. Madame de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre, et fut plusieurs fois chez Duchesne, pour savoir à quoi en étoit cette édition. Enfin, l'impression fut reprise, et marcha plus rondement, sans que jamais j'aie pu savoir pourquoi elle avoit été suspendue. Monsieur de

M.........s prit la peine de venir à Montmorenci pour me tranquilliser : il en vint à bout, et ma parfaite confiance en sa droiture l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce qu'il fit pour m'en ramener. Après ce qu'il avoit vu de mes angoisses et de mon délire, il étoit naturel qu'il me trouvât très à plaindre. Aussi fit-il. Les propos incessamment rebattus de la cabale philosophique qui l'entouroit, lui revinrent à l'esprit. Quand j'allois vivre à l'Hermitage ils publièrent, comme je l'ai déjà dit, que je n'y tiendrois pas long-temps. Quand ils virent que je persévérois, ils dirent que c'étoit par obstination, par orgueil, par honte de m'en dédire, mais que je m'y ennuyois à périr, que j'y vivois très malheureux. M. de M.........s le crut et me l'écrivit : sensible à cette erreur, dans un homme pour qui j'avois tant d'estime, je lui écrivis quatre lettres consécutives, où lui exposant les vrais motifs de ma conduite, je lui décrivis fidellement mes goûts, mes penchans, mon caractère, et tout ce qui se passoit dans mon cœur. Ces quatre lettres faites sans brouillon, rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, sont peut-être la seule chose que j'aie écrite avec facilité dans toute ma vie ; ce qui est bien étonnant, au milieu de mes souffrances et de l'extrême abattement où j'étois. Je gémissois, en me sentant défaillir, de penser que je laissois dans

l'esprit des honnêtes gens une opinion de moi si peu juste, et par l'esquisse tracée à la hâte dans ces quatre lettres, je tâchois de suppléer en quelque sorte aux mémoires que j'avois projetés. Ces lettres qui plurent à M. de M.........s, et qu'il montra dans Paris, sont en quelque façon le sommaire de ce que j'expose ici plus en détail, et méritent à ce titre d'être conservées. On trouvera parmi mes papiers la copie qu'il en fit faire à ma prière, et qu'il m'envoya quelques années après.

La seule chose qui m'affligeoit désormais, dans l'opinion de ma mort prochaine, étoit de n'avoir aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers, pour en faire après moi le triage.

Depuis mon voyage de Genève, je m'étois lié d'amitié avec M.....u; j'avois de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurois désiré qu'il vînt me fermer les yeux; je lui marquai ce désir, et je crois qu'il auroit fait avec plaisir cet acte d'humanité, si les affaires et sa famille le lui eussent permis. Privé de cette consolation, je voulus du moins lui marquer ma confiance en lui envoyant la profession de foi du Vicaire avant la publication. Il en fut content, mais il ne me parut pas dans sa réponse partager la sécurité avec laquelle j'en attendois pour lors l'effet. Il désira d'avoir de moi quelque morceau que n'eût personne autre. Je lui

envoyai une Oraison funèbre du feu duc d'Orléans, que j'avois faite pour l'abbé Darty, et qui ne fut pas prononcée, parce que, contre son attente, ce ne fut pas lui qui en fut chargé.

L'impression, après avoir été reprise, se continua, s'acheva même assez tranquillement, et j'y remarquai ceci de singulier, qu'après les cartons qu'on avoit sévèrement exigés pour les deux premiers volumes, on passa les deux derniers sans rien dire, et sans que leur contenu fît aucun obstacle à sa publication. J'eus pourtant encore quelqu'inquiétude que je ne dois pas passer sous silence. Après avoir eu peur des Jésuites, j'eus peur des jansénistes et des philosophes. Ennemi de tout ce qui s'appelle parti, faction, cabale, je n'ai jamais rien attendu de bon des gens qui en sont. Les Commères avoient depuis un temps quitté leur ancienne demeure, et s'étoient établies tout à côté de moi, en sorte que de leur chambre on entendoit tout ce qui se disoit dans la mienne et sur ma terrasse, et que de leur jardin on pouvoit très aisément escalader le petit mur qui le séparoit de mon donjon. J'avois fait de ce donjon mon cabinet de travail, en sorte que j'y avois une table couverte d'épreuves et de feuilles de l'Emile et du Contrat Social, et brochant ces feuilles à mesure qu'on me les envoyoit, j'avois là tous mes volumes long-temps avant qu'on les publiât. Mon étourderie, ma négligence,

ma confiance en M. Mathas, dans le jardin duquel j'étois clos, faisoient que souvent, oubliant de fermer le soir mon donjon, je le trouvois le matin tout ouvert; ce qui ne m'eût guère inquiété si je n'avois cru remarquer du dérangement dans mes papiers. Après avoir fait plusieurs fois cette remarque, je devins plus soigneux de fermer le donjon. La serrure étoit mauvaise, la clef ne fermoit qu'à demi-tour. Devenu plus attentif, je trouvai un plus grand dérangement encore que quand je laissois tout ouvert. Enfin, un de mes volumes se trouva éclipsé pendant un jour et deux nuits, sans qu'il me fût possible de savoir ce qu'il étoit devenu jusqu'au matin du troisième jour, que je le retrouvai sur ma table. Je n'eus, ni n'ai jamais eu de soupçon sur M. Mathas, ni sur son neveu, M. du Moulin, sachant qu'ils m'aimoient l'un et l'autre, et prenant en eux toute confiance. Je commençois d'en avoir moins dans les Commères. Je savois que, quoique jansénistes, ils avoient quelque liaison avec d'Alembert et logeoient dans la même maison. Cela me donna quelqu'inquiétude et me rendit plus attentif. Je retirai mes papiers dans ma chambre, et je cessai tout-à-fait de voir ces gens-là, ayant su d'ailleurs qu'ils avoient fait parade, dans plusieurs maisons, du premier volume de l'Emile que j'avois eu l'imprudence de leur prêter. Quoiqu'ils continuassent d'être mes voisins jusqu'à mon départ, je n'ai

plus eu de communication avec eux depuis lors. Le Contrat Social parut un mois ou deux avant l'Emile. Rey, dont j'avois toujours exigé qu'il n'introduiroit jamais furtivement en France aucun de mes livres, s'adressa au magistrat pour obtenir la permission de faire entrer celui-ci par Rouen, où il fit par mer son envoi. Rey n'eut aucune réponse: ses ballots resterent à Rouen plusieurs mois, au bout desquels on les lui renvoya après avoir tenté de les confisquer, mais il fit tant de bruit qu'on les lui rendit. Des curieux en tirèrent d'Amsterdam quelques exemplaires qui circulèrent avec peu de bruit. Mauléon, qui en avoit ouï parler, et qui même en avoit vu quelque chose, m'en parla d'un ton mystérieux qui me surprit, et qui m'eût inquiété même si, certain d'être en règle à tous égards, et de n'avoir nul reproche à me faire, je ne m'étois tranquillisé par ma grande maxime. Je ne doutois pas même que M. de Choiseul, déjà bien disposé pour moi, et sensible à l'éloge que mon estime pour lui m'en avoit fait faire dans cet ouvrage, ne me soutînt en cette occasion contre la malveillance de Madame de P.... .r.

J'avois assurément lieu de compter alors, autant que jamais, sur les bontés de M. de Luxembourg et sur son appui dans le besoin: car jamais il ne me donna des marques d'amitié, ni plus fréquentes, ni plus touchantes. Au voyage de Pâques, mon triste état

ne me permettant pas d'aller au château, il ne manqua pas un seul jour de me venir voir, et enfin me voyant souffrir sans relâche, il fit tant qu'il me détermina à voir le frère Côme, l'envoya chercher, me l'amena lui-même, et eut le courage, rare certes, et méritoire dans un grand seigneur, de rester chez moi durant l'opération, qui fut cruelle et longue. Au premier examen, le frère Côme crut trouver une grosse pierre, et me le dit; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et troisième fois, avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le temps fort long, il déclara qu'il n'y avoit point de pierre, mais que la prostate étoit squirreuse et d'une grosseur surnaturelle; et finit par me déclarer que je souffrirois beaucoup et que je vivrois long-temps. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont pas prêts à finir.

C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement pendant tant d'années de vingt maux que je n'avois pas; je finis par savoir que ma maladie incurable, sans être mortelle, dureroit autant que moi. Mon imagination, reprimée par cette connoissance, ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul.

Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant

que depuis ce temps j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avois fait jusqu'alors, et je ne me rappelle jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg, sans m'attendrir de nouveau sur sa mémoire.

Revenu, pour ainsi dire, à la vie, et plus occupé que jamais du plan sur lequel j'en voulois passer le reste, je n'attendois, pour l'exécuter, que la publication de l'Emile. Je songeois à la Touraine où j'avois déjà été, et qui me plaisoit beaucoup, tant pour la douceur du climat que pour celle des habitans.

La terra molle lieta e dilettosa
Simile a se l'habitator produce.

J'avois déjà parlé de mon projet à M. de Luxembourg, qui m'en avoit voulu détourner; je lui en reparlai derechef comme d'une chose résolue. Alors il me proposa le château de Merlou, à quinze lieues de Paris, comme un asyle qui pouvoit me convenir, et dans lequel ils se feroient l'un et l'autre un plaisir de m'établir. Cette proposition me toucha et ne me déplut pas. Avant toute chose, il fallut voir le lieu; nous convînmes du jour où M. le Maréchal enverroit son valet-de-chambre avec une voiture pour m'y conduire. Je me trouvai ce jour-là fort incommodé; il fallut remettre la partie, et les contretemps qui survinrent m'empêchèrent de l'exécuter. Ayant appris depuis

depuis que la terre de Merlou n'étoit pas à M. le Maréchal, mais à Madame, je m'en consolai plus aisément de n'y être pas allé.

L'Emile parut enfin sans que j'entendisse plus parler de cartons ni d'aucune difficulté. Avant sa publication, M. le Maréchal me redemanda toutes les lettres de Monsieur de M......s qui se rapportoient à cet ouvrage. Ma grande confiance en tous les deux, ma profonde sécurité m'empêchèrent de réfléchir à ce qu'il y avoit d'extraordinaire et même d'inquiétant dans cette demande. Je rendis les lettres, hors une ou deux qui, par mégarde, étoient restées dans des livres. Quelques temps auparavant, M. de M.......s m'avoit marqué qu'il retireroit les lettres que j'avois écrites à Duchesne durant mes allarmes au sujet des Jésuites, et il faut avouer que ces lettres ne faisoient pas grand honneur à ma raison. Mais je lui marquai qu'en nulle chose, je ne voulois passer pour meilleur que je n'étois, et qu'il pouvoit lui laisser les lettres. J'ignore ce qu'il a fait.

La publication de ce livre ne se fit point avec cet éclat d'applaudissemens qui suivoit celle de tous mes écrits. Jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique. Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, me confirma que c'étoit-là le meilleur de mes écrits, ainsi que le plus important. Mais tout cela fut

dit avec les précautions les plus bisarres, comme s'il eût importé de garder le secret du bien que l'on en pensoit. Madame de B......s, qui me marqua que l'auteur de ce livre méritoit des statues et les hommages de tous les humains, me pria sans façon à la fin de son billet de le lui renvoyer. D'Alembert, qui m'écrivit que cet ouvrage décidoit de ma supériorité, et devoit me mettre à la tête de tous les gens de lettres, ne signa point sa lettre, quoiqu'il eût signé toutes celles qu'il m'avoit écrites jusqu'alors. Duclos, ami sûr, homme vrai, mais circonspect, et qui faisoit cas de ce livre, évita de m'en parler par écrit. La Condamine se jeta sur la profession de foi, et battit la campagne. Clairaut se borna, dans sa lettre, au même morceau; mais il ne craignit pas d'exprimer l'émotion que sa lecture lui avoit donnée, et il me marqua en propres termes, que cette lecture avoit réchauffé sa vieille ame: de tous ceux à qui j'avois envoyé mon livre, il fut le seul qui dit hautement et librement à tout le monde tout le bien qu'il en pensoit.

Mathas, à qui j'en avois aussi donné un exemplaire avant qu'il fût en vente, le prêta à M. de Blair, conseiller au parlement, père de l'intendant de Strasbourg. M. de Blair avoit une maison de campagne à S^t. Gratien, et Mathas son ancienne connoissance l'y alloit voir quelquefois quand il pouvoit aller. Il lui fit lire l'Emile avant

qu'il fût public. En le lui rendant, M. de Blair lui dit ces propres mots, qui me furent rendus le même jour. „ M. Mathas, „ voilà un fort beau livre, mais dont il sera „ parlé dans peu, plus qu'il ne seroit à „ desirer pour l'auteur. „ Quand il me rapporta ce propos, je ne fis qu'en rire, et je n'y vis que l'importance d'un homme de robe qui met du mystère à tout. Tous les propos inquiétans qui me revinrent ne me firent pas plus d'impression, et loin de prévoir en aucune sorte la catastrophe à laquelle je touchois, certain de l'utilité, de la beauté de mon ouvrage, certain d'être en règle à tous égards; certain, comme je croyois l'être, de tout le crédit de Madame de Luxembourg et de la faveur du ministère, je m'applaudissois du parti que j'avois pris, de me retirer au milieu de mes triomphes, et lorsque je venois d'écraser tous mes envieux.

Une seule chose m'allarmoit dans la publication de ce livre, et cela, moins pour ma sûreté que pour l'acquit de mon cœur. A l'Hermitage, à Montmorenci, j'avois vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans, forcés de souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs, sans oser se défendre qu'à force de bruit, et forcés de passer les nuits dans leurs fêves et leurs pois avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes

pour écarter les sangliers. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le Comte de C.......s faisoit traiter ces pauvres gens, j'avois fait, vers la fin de l'Emile, une sortie sur cette cruauté. Autre infraction à mes maximes qui n'est pas restée impunie. J'appris que les Officiers de M. le prince de Conti n'en usoient guères moins durement sur ses terres; je tremblois que ce Prince, pour lequel j'étois pénétré de respect et de reconnoissance, ne prît pour lui ce que l'humanité révoltée m'avoit fait dire pour d'autres, et ne s'en tînt offensé. Cependant, comme ma conscience me rassuroit pleinement sur cet article, je me tranquillisai sur son témoignage, et je fis bien. Du moins, je n'ai jamais appris que ce grand Prince ait fait la moindre attention à ce passage, écrit long-temps avant que j'eusse l'honneur d'être connu de lui.

Peu de jours avant ou après la publication de mon livre, car je ne me rappelle pas bien exactement le temps, parut un autre ouvrage sur le même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques platises dont on avoit entremêlé cet extrait. Ce livre portoit le nom d'un Genevois, appelé Balexsert, et il étoit dit dans le titre qu'il avoit remporté le prix à l'académie de Harlem. Je compris aisément que cette académie et ce prix étoient d'une création toute nouvelle pour déguiser le plagiat aux yeux du public; mais je vis aussi qu'il

y avoit à cela quelque intrigue antérieure à laquelle je ne comprenois rien; soit par la communication de mon manuscrit, sans quoi ce vol n'auroit pu se faire; soit pour bâtir l'histoire de ce prétendu prix, à laquelle il avoit bien fallu donner quelque fondement. Ce n'est que bien des années après, que sur un mot échappé à d'Ivernoſs, j'ai pénétré le mystère, et entrevu ceux qui avoient mis en jeu le Sieur Balexsert.

Les sourds mugissemens qui précèdent l'orage commençoient à se faire entendre, et tous les gens un peu pénétrans virent bien qu'il se couvoit, au sujet de mon livre et de moi, quelque complot qui ne tarderoit pas d'éclater. Pour moi, ma sécurité, ma stupidité fut telle que, loin de prévoir mon malheur, je n'en soupçonnai pas même la cause, après en avoir ressenti l'effet. On commença par répandre avec assez d'adresse, qu'en sévissant contre les Jésuites, on ne pouvoit marquer une indulgence partiale pour les livres et les auteurs qui attaquoient la religion. On me reprochoit d'avoir mis mon nom à l'Emile, comme si je ne l'avois pas mis à tous mes autres écrits, auxquels on n'avoit rien dit. Il sembloit qu'on craignît de se voir forcé à quelques démarches qu'on feroit à regret, mais que les circonstances rendoient nécessaires, et auxquelles mon imprudence avoit donné lieu. Ces bruits me parvinrent et ne m'inquiétèrent guères : il ne me vint pas même à l'esprit

qu'il pût y avoir dans toute cette affaire la moindre chose qui me regardât personnellement, moi qui me sentois si parfaitement irréprochable, si bien appuyé, si bien en règle à tous égards, et qui ne craignois pas que Mme. de Luxembourg me laissât dans l'embarras pour un tort qui, s'il existoit, étoit tout entier à elle seule. Mais sachant en pareil cas comme les choses se passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires en ménageant les auteurs, je n'étois pas sans inquiétude pour le pauvre Duchesne, si M. de M.......s venoit à l'abandonner.

Je restai tranquille. Les bruits augmentèrent et changèrent bientôt de ton. Le public, et sur-tout le parlement, sembloit s'irriter par ma tranquillité. Au bout de quelques jours la fermentation devint terrible, et les menaces changeant d'objet, s'adressèrent directement à moi. On entendoit dire tout ouvertement aux parlementaires, qu'on n'avançoit rien à brûler les livres, et qu'il falloit brûler les auteurs : pour les libraires, on n'en parloit point. La première fois que ces propos, plus dignes d'un inquisiteur de Goa que d'un sénateur, me revinrent, je ne doutai point que ce ne fût une invention des H.......s pour tâcher de m'effrayer et de m'exciter à fuir. Je ris de cette puérile ruse, et je me disois, en me moquant d'eux, que s'ils avoient su la vérité des choses, ils auroient cherché quelque autre moyen de me faire peur : mais la ru-

meur enfin devint telle qu'il fut clair que c'étoit tout de bon. M et Mme. de Luxembourg avoient cette année avancé leur second voyage de Montmorenci, de sorte qu'ils y étoient au commencement de Juin. J'y entendis très peu parler de mes nouveaux livres, malgré le bruit qu'ils faisoient à Paris, et les maîtres de la maison ne m'en parloient point du tout. Un matin cependant, que j'étois seul avec M. de Luxembourg, il me dit : avez-vous parlé mal de M. de Choiseul dans le Contrat Social ? Moi ! lui dis-je en reculant de surprise, non, je vous jure ; mais j'en ai fait en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que jamais ministre ait reçu ; et tout de suite je lui rapportai le passage. Et dans l'Emile ? reprit-il. Pas un mot, répondis-je ; il n'y a pas un seul mot qui le regarde. Ah ! dit-il, avec plus de vivacité qu'il n'en avoit d'ordinaire, il falloit faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair ! J'ai cru l'être, ajoutai-je, je l'estimois assez pour cela.

Il alloit reprendre la parole ; je le vis prêt à s'ouvrir ; il se retint et se tut. Malheureuse politique de courtisan, qui dans les meilleurs cœurs domine l'amitié même !

Cette conversation, quoique courte, m'éclaira sur ma situation, du moins à certain égard, et me fit comprendre que c'étoit bien à moi qu'on en vouloit. Je déplorai cette inouie fatalité qui tournoit à mon pré-

judice tout ce que je disois et faisois de bien. Cependant, me sentant pour plastron dans cette affaire Mme. de Luxembourg et M. de M.........s, je ne voyois pas comment on pouvoit s'y prendre pour les écarter et venir jusqu'à moi, car d'ailleurs, je sentis bien dès-lors qu'il ne seroit plus question d'équité ni de justice, et qu'on ne s'embarrasseroit pas d'examiner si j'avois réellement tort ou non. L'orage, cependant, grondoit de plus en plus. Il n'y avoit pas jusqu'à Néaulme, qui, dans la diffusion de son bavardage, ne me montrât du regret de s'être mêlé de cet ouvrage, et la certitude où il paroissoit être du sort qui menaçoit le livre et l'auteur. Une chose pourtant me rassuroit toujours : je voyois Madame de Luxembourg si tranquille, si contente, si riante même, qu'il falloit bien qu'elle fût sûre de son fait, pour n'avoir pas la moindre inquiétude à mon sujet, pour ne pas me dire un seul mot de commisération ni d'excuse, pour voir le tour que prendroit cette affaire, avec autant de sang-froid que si elle ne s'en fût point mêlée, et qu'elle n'eût pas pris à moi le moindre intérêt. Ce qui me surprenoit étoit qu'elle ne me disoit rien du tout. Il me sembloit qu'elle auroit dû me dire quelque chose. Mme. de B.......s paroissoit moins tranquille. Elle alloit et venoit avec un air d'agitation; se donnant beaucoup de mouvement, et m'assurant que M. le prince de Conti s'en donnoit

beaucoup aussi, pour parer le coup qui m'étoit préparé, et qu'elle attribuoit toujours aux circonstances présentes, dans lesquelles il importoit au parlement de ne pas se laisser accuser par les Jésuites d'indifférence sur la religion. Elle paroissoit, cependant, peu compter sur le succès des démarches du Prince et des siennes. Ses conversations, plus allarmantes que rassurantes, tendoient toutes à m'engager à la retraite, et elle me conseilloit toujours l'Angleterre, où elle m'offroit beaucoup d'amis, entr'autres le célèbre Hume, qui étoit le sien depuis long-temps. Voyant que je persistois à rester tranquille, elle prit un tour plus capable de m'ébranler. Elle me fit entendre que si j'étois arrêté et interrogé, je me mettois dans la nécessité de nomme Madame de Luxembourg, et que son amitié pour moi méritoit bien que je ne m'exposasse pas à la compromettre. Je répondis qu'en pareil cas, elle pouvoit rester tranquille, et que je ne la compromettrois point. Elle répliqua que cette résolution étoit plus facile à prendre qu'à exécuter; et en cela elle avoit raison, sur-tout pour moi, bien déterminé à ne jamais me parjurer ni mentir devant les juges, quelque risque qu'il pût y avoir à dire la vérité.

Voyant que cette réflexion m'avoit fait quelqu'impression, sans cependant que je pusse me résoudre à fuir, elle me parla de la Bastille pour quelques semaines, comme

d'un moyen de me soustraire à la jurisdiction du parlement, qui ne se mêle pas des prisonniers d'Etat. Je n'objectai rien contre cette singulière grâce, pourvu qu'elle ne fût pas sollicitée en mon nom. Comme elle ne m'en parla plus, j'ai jugé dans la suite qu'elle n'avoit proposé cette idée que pour me sonder, et qu'on n'avoit pas voulu d'un expédient qui finissoit tout.

Peu de jours après M. le Maréchal reçut du curé de Deuil, ami de G.... et de Mme. D'.....y, une lettre portant l'avis, qu'il disoit avoir eu de bonne part, que le parlement devoit procéder contre moi, avec la dernière sévérité, et que tel jour, qu'il marqua, je serois décrété de prise de corps. Je jugeai cet avis de fabrique H.........e; je savois que le parlement étoit très attentif aux formes, et que c'étoit toutes les enfreindre que de commencer en cette occasion par un décret de prise de corps, avant de savoir juridiquement si j'avouois le livre et si réellement j'en étois l'auteur. Il n'y a, disois-je à Mme. de B.......s, que les crimes qui portent atteinte à la sûreté publique, dont sur le simple indice on décrète les accusés de prise de corps, de peur qu'ils n'échappent au châtiment. Mais quand on veut punir un délit tel que le mien, qui mérite des honneurs et des récompenses, on procède contre le livre, et on évite autant qu'on peut de s'en prendre à l'auteur.

Elle me fit à cela une distinction subtile

que j'ai oubliée, pour me prouver que c'étoit par faveur qu'on me décrétoit de prise de corps, au lieu de m'assigner pour être ouï. Le lendemain je reçus une lettre de Guy, qui me marquoit que s'étant trouvé le même jour chez M. le procureur-général, il avoit vu sur son bureau le brouillon d'un réquisitoire contre l'Emile et son auteur. Notez que ledit Guy étoit l'associé de Duchesne qui avoit imprimé l'ouvrage; lequel, fort tranquille pour son propre compte, donnoit par charité cet avis à l'auteur. On peut juger combien tout cela me parut croyable!

Il étoit si simple, si naturel, qu'un libraire, admis à l'audience du procureur-général, lût tranquillement les manuscrits et brouillons épars sur le bureau de ce magistrat! Mme. de B.......s et d'autres me confirmèrent la même chose. Sur les absurdités dont on me rebattoit incessamment les oreilles, j'étois tenté de croire que tout le monde étoit devenu fou.

Sentant bien qu'il y avoit sous tout cela quelque mystère qu'on ne vouloit pas me dire, j'attendois tranquillement l'événement, me reposant sur ma droiture et mon innocence en toute cette affaire, et trop heureux, quelque persécution qui dût m'attendre, d'être appellé à l'honneur de souffrir pour la vérité. Loin de craindre et de me tenir caché, j'allai tous les jours au château, et je faisois les après-midi ma

promenade ordinaire. Le huit juin, veille du décret, je la fis avec deux professeurs oratoriens, le P. Alamanni et le P. Mandard. Nous portâmes aux Champeaux un petit goûté que nous mangeâmes de grand appétit. Nous avions oublié des verres : nous y suppléâmes par des chalumeaux de seigle, avec lesquels nous aspirions le vin dans la bouteille, nous piquant de choisir des tuyaux bien larges pour pomper à qui mieux mieux. Je n'ai de ma vie été si gai.

J'ai conté comment je perdis le sommeil dans ma jeunesse. Depuis lors, j'avois pris l'habitude de lire tous les soirs dans mon lit, jusqu'à ce que je sentisse mes yeux s'appésantir. Alors j'éteignis ma bougie, et je tâchois de m'assoupir quelques instans qui ne duroient guères. Ma lecture ordinaire du soir étoit la Bible, et je l'ai lue entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon. Ce soir-là, me trouvant plus éveillé qu'à l'ordinaire ; je prolongeai plus long-temps ma lecture, et je lus tout entier le livre qui finit par le Lévite d'Ephraïm, et qui, si je ne me trompe, est le livre des Juges, car je ne l'ai pas revu depuis ce temps-là. Cette histoire m'affecta beaucoup, et j'en étois occupé dans une espèce de rêve, quand tout-à-coup j'en fus tiré par du bruit et de la lumière. Thérèse, qui la portoit, éclairoit M. la Roche, qui, me voyant lever brusquement sur mon séant, me dit : Ne vous allarmez pas ; c'est de la

part de Mme. la Maréchale, qui vous écrit et vous envoie une lettre de M. le prince de Conti. En effet, dans la lettre de Mme. de Luxembourg, je trouvai celle qu'un exprès de ce prince venoit de lui apporter, portant avis que, malgré tous ses efforts, on étoit déterminé à procéder contre moi à toute rigueur. La fermentation, lui marquoit-il, est extrême; rien ne peut parer le coup, la cour l'exige, le parlement le veut; à sept heures du matin il sera décrété de prise de corps, et l'on enverra sur-le-champ le saisir : j'ai obtenu qu'on ne le poursuivra pas s'il s'éloigne; mais s'il persiste à vouloir se laisser prendre, il sera pris. La Roche me conjura, de la part de Mme. la Maréchale, de me lever et d'aller conférer avec elle. Il étoit deux heures; elle venoit de se coucher. Elle vous attend, ajouta-t-il, et ne veut pas s'endormir sans vous avoir vu. Je m'habillai à la hâte, et j'y courus.

Elle me parut agitée. C'étoit la première fois. Son trouble me toucha. Dans ce moment de surprise, au milieu de la nuit, je n'étois pas moi-même exempt d'émotion : mais en la voyant, je m'oubliai moi-même pour ne penser qu'à elle et au triste rôle qu'elle alloit jouer, si je me laissois prendre : car, me sentant assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre, je ne me sentois ni assez de présence d'esprit, ni assez d'adresse, ni

peut-être assez de fermeté pour éviter de la compromettre si j'étois vivement pressé. Cela me décida à sacrifier ma gloire à sa tranquillité, à faire pour elle, en cette occasion, ce que rien ne m'eût fait faire pour moi. Dans l'instant que ma résolution fut prise, je la lui déclarai, ne voulant point gâter le prix de mon sacrifice en le lui faisant acheter. Je suis certain qu'elle ne put se tromper sur mon motif, cependant, elle ne me dit pas un mot qui marquât qu'elle y fût sensible. Je fus choqué de cette indifférence, au point de balancer à me rétracter : mais M. le Maréchal survint, Madame de B.......s arriva de Paris quelques momens après. Ils firent ce qu'auroit dû faire Madame de Luxembourg. Je me laissai flatter ; j'eus honte de me dédire, et il ne fut plus question que du lieu de ma retraite, et du temps de mon départ. M. de Luxembourg me proposa de rester chez lui quelques jours incognito pour délibérer et prendre mes mesures plus à loisir ; je n'y consentis point, non plus qu'à la proposition d'aller secrètement au temple. Je m'obstinai à vouloir partir dès le même jour, plutôt que de rester caché où que ce pût être.

Sentant que j'avois des ennemis secrets et puissans dans le royaume, je jugeai que, malgré mon attachement pour la France, j'en devois sortir pour assurer ma tranquillité. Mon premier mouvement fut de me retirer à Genève ; mais un instant de réflexion

suffit pour me dissuader de faire cette sottise. Je savois que le ministère de France, encore plus puissant à Genève qu'à Paris, ne me laisseroit pas plus en paix dans une de ces villes que dans l'autre, s'il avoit résolu de me tourmenter. Je savois que le Discours sur l'inégalité avoit excité contre moi, dans le Conseil, une haine d'autant plus dangereuse qu'il n'osoit la manifester. Je savois qu'en dernier lieu, quand la Nouvelle Héloïse parut, il s'étoit pressé de la défendre à la sollicitation du d.....r T......n, mais voyant que personne ne l'imitoit, pas même à Paris, il eut honte de cette étourderie, et retira la défense.

Je ne doutois pas que, trouvant ici l'occasion plus favorable, il n'eût grand soin d'en profiter. Je savois que, malgré tous les beaux semblans, il régnoit contre moi dans tous les cœurs Génevois une secrète jalousie, qui n'attendoit que l'occasion de s'assouvir. Néanmoins, l'amour de la patrie me rappelloit dans la mienne, et si j'avois pu me flatter d'y vivre en paix, je n'aurois pas balancé; mais l'honneur ni la raison ne me permettant pas de m'y réfugier comme un fugitif, je pris le parti de m'en rapprocher seulement, et d'aller attendre en Suisse celui qu'on prendroit à Genève à mon égard. On verra bientôt que cette incertitude ne dura pas long-temps.

Mme. de B........s désapprouva beaucoup cette résolution, et fit de nouveaux efforts

pour m'engager à passer en Angleterre, elle ne m'ébranla pas ; je n'ai jamais aimé l'Angleterre ni les Anglois, et toute l'éloquence de Mme. de B........s, loin de vaincre ma répugnance, sembloit l'augmenter, sans que je susse pourquoi. Décidé à partir le même jour, je fus dès le matin parti pour tout le monde, et la Roche, par qui j'envoyai chercher mes papiers, ne voulut pas dire à Thérèse elle-même si je l'étois ou ne l'étois pas. Depuis que j'avois résolu d'écrire un jour mes mémoires, j'avois accumulé beaucoup de lettres et autres papiers, de sorte qu'il fallut plusieurs voyages. Une partie de ces papiers déjà triés, furent mis à part, et je m'occupai le reste de la matinée à trier les autres, afin de n'emporter que ce qui pouvoit m'être utile, et brûler le reste. M. de Luxembourg voulut bien m'aider à ce travail, qui se trouva si long que nous ne pûmes achever dans la matinée, et je n'eus le temps de rien brûler. M. le Maréchal m'offrit de se charger du reste de ce triage, de brûler le rebut lui-même, sans s'en rapporter à qui que ce fût, et de m'envoyer tout ce qui auroit été mis à part. J'acceptai l'offre, fort aise d'être délivré de ce soin, pour pouvoir passer le peu d'heures qui me restoient avec des personnes si chères, que j'allois quitter pour jamais. Il prit la clef de la chambre où je laissois ces papiers, et à mon instante prière, il envoya chercher ma pauvre tante qui se consumoit

dans la perplexité mortelle de ce que j'étois devenu, et de ce qu'elle alloit devenir, et attendant à chaque instant les huissiers, sans savoir comment se conduire et que leur répondre. La Roche l'amena au château, sans lui rien dire; elle me croyoit déjà bien loin: en m'appercevant, elle perça l'air de ses cris, et se précipita dans mes bras. O amitié, rapport des cœurs, habitude, intimité!

Dans ce doux et cruel moment se rassemblerent tant de jours de bonheur, de tendresse et de paix passés ensemble, pour me faire mieux sentir le déchirement d'une premiere séparation, après nous être à peine perdus de vue un seul jour pendant près de dix-sept ans.

Le Maréchal, témoin de cet embrassement, ne put retenir ses larmes. Il nous laissa. Thérèse ne vouloit plus me quitter. Je lui fis sentir l'inconvénient qu'elle me suivît en ce moment, et la nécessité qu'elle restât pour liquider mes effets et recueillir mon argent. Quand on décrète un homme de prise-de-corps, l'usage est de saisir ses papiers, de mettre le scellé sur ses effets, ou d'en faire l'inventaire, et d'y nommer un gardien. Il falloit bien qu'elle restât pour veiller à ce qui se passeroit, et tirer de tout le meilleur parti possible. Je lui promis qu'elle me rejoindroit dans peu: M. le Maréchal confirma ma promesse; mais je ne voulus jamais lui dire où j'allois, afin

qu'interrogée par ceux qui viendroient me saisir, elle pût protester avec vérité de son ignorance sur cet article. En l'embrassant, au moment de nous quitter, je sentis en moi-même un mouvement très extraordinaire, et je lui dis dans un transport, hélas ! trop prophétique : Mon enfant, il faut t'armer de courage. Tu as partagé la prospérité de mes beaux jours ; il te reste, puisque tu le veux, à partager mes misères. N'attends plus qu'affronts et calamités à ma suite. Le sort que ce triste jour commence pour moi, me poursuivra jusqu'à ma derniere heure.

Il ne me restoit plus qu'à songer au départ. Les huissiers avoient dû venir à dix heures. Il en étoit quatre après midi quand je partis, et ils n'étoient pas encore arrivés. Il avoit été décidé que je prendrois la poste. Je n'avois point de chaise, M. le Maréchal me fit présent d'un cabriolet, et me prêta des chevaux et un postillon jusqu'à la premiere poste, où, par les mesures qu'il avoit prises, on ne fit aucune difficulté de me fournir des chevaux.

Comme je n'avois point dîné à table, et ne m'étois pas montré dans le château, les Dames vinrent me dire adieu dans l'entresol où j'avois passé la journée. Mme. la Maréchale m'embrassa plusieurs fois d'un air assez triste ; mais je ne sentis plus dans ces embrassemens les étreintes de ceux qu'elle m'avoit prodigués il y avoit deux

ou trois ans. Mme. de B......s m'embrassa aussi, et me dit de fort belles choses. Un embrassement qui me surprit davantage, fût celui de Mme. de M.. .....x; car elle étoit aussi-là. Mme. la Maréchale de M...... .x est une personne extrêmement froide, décente et réservée, et ne me paroît pas tout-à-fait exempte de la hauteur naturelle à la maison de Lorraine. Elle ne m'avoit jamais témoigné beaucoup d'attention. Soit que flatté d'un honneur auquel je ne m'attendois pas, je cherchasse à m'en augmenter le prix; soit qu'en effet elle eût mis dans cet embrassement un peu de cette commisération naturelle aux cœurs génereux, je trouvai dans son mouvement et dans son regard je ne sais quoi d'énergique qui me pénétra. Souvent en y repensant j'ai soupçonné dans la suite que, n'ignorant pas à quel sort j'étois condamné, elle n'avoit pu se défendre d'un moment d'attendrissement sur ma destinée.

M. le Maréchal n'ouvroit pas la bouche; il étoit pâle comme un mort. Il voulut absolument m'accompagner jusqu'à ma chaise qui m'attendoit à l'abreuvoir. Nous traversâmes tout le jardin sans dire un seul mot. J'avois une clef du parc, dont je me servis pour ouvrir la porte, après quoi, au lieu de remettre la clef dans ma poche, je la lui tendis sans mot dire. Il la prit avec une vivacité surprenante, à laquelle je n'ai pu m'empêcher de penser souvent depuis

ce temps-là. Je n'ai guère eu dans ma vie d'instant plus amer que celui de cette séparation. L'embrassement fut long et muet: nous sentîmes l'un et l'autre que cet embrassement étoit un dernier adieu.

Entre la Barre et Montmorenci, je rencontrai dans un carosse de remise quatre hommes en noir, qui me saluerent en souriant. Sur ce que Thérèse m'a rapporté dans la suite de la figure des huissiers, de l'heure de leur arrivée, et de la façon dont ils se comporterent, je n'ai point douté que ce ne fussent eux; surtout ayant appris dans la suite, qu'au lieu d'être décrété à sept heures comme on me l'avoit annoncé, je ne l'avois été qu'à midi. Il fallut traverser tout Paris. On n'est pas fort caché dans un cabriolet tout ouvert. Je vis dans les rues plusieurs personnes qui me saluerent d'un air de connoissance, mais je n'en reconnus aucune. Le même soir je me détournai pour passer à Villeroy. A Lyon les courriers doivent être menés au commandant. Cela pouvoit être embarrassant pour un homme qui ne vouloit ni mentir ni changer de nom. J'allois avec une lettre de Mme. de Luxembourg, prier M. de Villeroy de faire ensorte que je fusse exempté de cette corvée. M. de Villeroy me donna une lettre dont je ne fis point usage, parce que je ne passai pas à Lyon. Cette lettre est restée encore cachetée parmi mes papiers. M. le duc me pressa beaucoup de

coucher à Villeroy; mais j'aimai mieux reprendre la grande route, et je fis encore deux postes le même jour.

Ma chaise étoit rude, et j'étois trop incommodé pour pouvoir marcher à grandes journées. D'ailleurs, je n'avois pas l'air assez imposant pour me faire bien servir, et l'on sait qu'en France les chevaux de poste ne sentent la gaule que sur les épaules du postillon. En payant grassement les guides, je crus suppléer à la mine et au propos; ce fut encore pis. Ils me prirent pour un pied-plat, qui marchoit par commission, et qui couroit la poste pour la premiere fois de sa vie. Dès-lors je n'eus plus que des rosses, et je devins le jouet des postillons. Je finis comme j'aurois dû commencer, par prendre patience, ne rien dire, et aller comme il leur plût.

J'avois de quoi ne pas m'ennuyer en route, en me livrant aux réflexions qui se présentoient sur tout ce qui venoit de m'arriver; mais ce n'étoit là ni mon tour d'esprit, ni la pente de mon cœur. Il est étonnant avec quelle facilité j'oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance m'effraye et me trouble, tant que je le vois dans l'avenir, autant son souvenir me revient foiblement et s'éteint sans peine, aussitôt qu'il est arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, fait diversion à ma

mémoire, et m'empêche de me rappeler ceux qui ne sont plus. Contre ce qui est fait il n'y a plus de précautions à prendre, et il est inutile de s'en occuper. J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance; plus j'ai souffert à le prévoir, plus j'ai de facilité à l'oublier; tandis qu'au contraire, sans cesse occupé de mon bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux. C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur rancuniere qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir continuel des offenses reçues, et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudroit faire à son ennemi. Naturellement emporté j'ai senti, la colère, la fureur même, dans les premiers mouvemens, mais jamais un desir de vengeance ne prit racine au-dedans de moi. Je m'occupe trop peu de l'offense pour m'occuper beaucoup de l'offenseur. Je ne pense au mal que j'en ai reçu qu'à cause de celui que j'en peux recevoir encore; et si j'étois sûr qu'il ne m'en fit plus, celui qu'il m'a fait seroit à l'instant oublié. On nous prêche beaucoup le pardon des offenses. C'est une fort belle vertu sans doute, mais qui n'est pas à mon usage. J'ignore si mon cœur sauroit dominer sa haine, car il n'en a jamais senti, et je pense trop peu à mes ennemis pour avoir le mérite de leur pardonner. Je ne dirai pas

à quel point, pour me tourmenter, ils se tourmentent eux-mêmes. Je suis à leur merci, ils ont tout pouvoir, ils en usent. Il n'y a qu'une seule chose au-dessus de leur puissance, et dont je les défie ; c'est en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux.

Dès le lendemain de mon départ, j'oubliai si parfaitement tout ce qui venoit de se passer, et le parlement, et Madame de P........r, et M. de C......l, et G....., et d'Alembert, leurs complots, et leurs complices, que je n'y aurois pas même repensé de tout mon voyage, sans les précautions dont j'étois obligé d'user. Un souvenir qui me vint au lieu de tout cela, fut celui de ma derniere lecture, la veille de mon départ. Je me rappelai aussi les Idylles de Gesner, que son traducteur Hubner m'avoit envoyées il y avoit quelque temps. Ces deux idées me revinrent si bien, et se mêlèrent de telle sorte dans mon esprit, que je voulus essayer de les réunir en traitant à la maniere de Gesner, le sujet du Lévite d'Ephraïm. Ce style champêtre et naïf ne paroissoit guères propre à un sujet si atroce, et il n'étoit guère à présumer que ma situation présente me fournît des idées bien riantes pour l'égayer. Je tentai toutefois la chose, uniquement pour m'amuser dans ma chaise et sans aucun espoir de succès. A peine eus je essayé, que je fus étonné de l'aménité de mes idées, et

de la facilité que j'éprouvois à les rendre. Je fis en trois jours les trois premiers chants de ce petit poëme, que j'achevai dans la suite à Motiers, et je suis sûr de n'avoir rien fait en ma vie où règne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une plus antique simplicité en toute chose, et tout cela, malgré l'horreur du sujet, qui dans le fond est abominable, de sorte qu'outre tout le reste, j'eus encore le mérite de la difficulté vaincue. Le Lévite d'Ephraïm, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri. Jamais je ne l'ai relu, jamais je ne le relirai sans sentir en dedans l'applaudissement d'un cœur sans fiel, qui loin de s'aigrir par ses malheurs, s'en console avec lui-même, et trouve en soi de quoi s'en dédommager. Qu'on rassemble tous ces grands philosophes, si supérieurs dans leurs livres à l'adversité qu'ils n'éprouverent jamais, qu'on les mette dans une position pareille à la mienne, et que dans la premiere indignation de l'honneur outragé, on leur donne un pareil ouvrage à faire : on verra comme ils s'en tireront.

En partant de Montmorenci pour la Suisse, j'avois pris la résolution d'aller m'arrêter à Yverdon, chez mon bon vieux ami M. Roguin, qui s'y étoit retiré depuis quelques années, et qui m'avoit même invité à l'y aller voir. J'appris en route que Lyon faisoit

faisoit un détour ; cela m'évita d'y passer. Mais en revanche il falloit passer par Besançon, place de guerre, et par conséquent sujette au même inconvénient. Je m'avisai de gauchir et de passer par Salins, sous prétexte d'aller voir M. de M...n, neveu de M. D...n, qui avoit un emploi à la saline, et qui m'avoit fait jadis force invitations de l'y aller voir. L'expédient me réussit ; je ne trouvai point M. de M...n, fort aise d'être dispensé de m'arrêter, je continuai ma route sans que personne me dît un mot.

En entrant sur le territoire de Berne je fis arrêter, je descendis, je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre, et m'écriai dans mon transport : Ciel protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté ! C'est ainsi, qu'aveugle et confiant dans mes espérances, je me suis toujours passionné pour ce qui devoit faire mon malheur. Mon postillon surpris me crut fou ; je remontai dans ma chaise, et peu d'heures après, j'eus la joie aussi pure que vive, de me sentir pressé dans les bras du respectable Roguin. Ah, respirons quelques instans chez ce digne hôte ! J'ai besoin d'y reprendre du courage et des forces ; je trouverai bientôt à les employer. Ce n'est pas sans raison que je me suis étendu dans le récit que je viens de faire sur toutes les circonstances que j'ai pu me rappeler. Quoiqu'elles ne paroissent pas fort lumineuses,

quand on tient une fois le fil de la trame, elles peuvent jeter du jour sur sa marche, et par exemple, sans donner la premiere idée du problème que je vais proposer, elles aident beaucoup à le résoudre.

Supposons que pour l'exécution du complot dont j'étois l'objet, mon éloignement fût absolument nécessaire, tout devoit, pour l'opérer, se passer à-peu-près comme il se passa; mais si, sans me laisser épouvanter par l'ambassade nocturne de Mme. de Luxembourg et troubler par ses allarmes, j'avois continué de tenir ferme comme j'avois commencé, et qu'au lieu de rester au château, je m'en fusse retourné dans mon lit, dormir tranquillement la fraîche matinée, aurois-je également été décrété? Grande question d'où dépend la solution de beaucoup d'autres, et pour l'examen de laquelle l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer. Exemple grossier, mais sensible, de l'importance des moindres détails, dans l'exposé des faits dont on cherche les causes secrètes, pour les découvrir par induction.

Fin du onzième Livre.

LES

CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU.

LIVRE DOUZIÈME.

Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre, il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abîme des maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés, j'en apperçois l'instrument immédiat, mais je ne puis voir ni la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et le malheur tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paroisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissemens, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet, et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur

complot, sans qu'il s'en doute lui-même, et sans qu'il en apperçoive l'effet. En narrant donc les événemens qui me regardent, les traitemens que j'ai soufferts, et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes marquées dans les trois précédens livres; tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événemens de ma vie : voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères, et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédens livres, qu'ensuite à chaque fait qu'ils liront dans les suivans, ils prennent les informations qui seront à leur portée, qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdon, j'y fis connoissance avec toute la famille de M. Roguin, et entr'autres avec sa nièce Mme. Boy de la Tour et ses filles, dont, comme je crois l'avoir dit, j'avois autrefois connu le pere à Lyon. Elle étoit venue à Yverdon

voir son oncle et ses sœurs: sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchanta par son grand sens et son excellent caractere. Je m'attachai de l'amitié la plus tendre à la mere et à la fille. Cette derniere étoit destinée par M. Roguin au colonel son neveu, déjà d'un certain âge, et qui me témoignoit aussi la plus grande affection; mais quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage, que le neveu le desirât fort aussi, et que je prisse un intérêt très vif à la satisfaction de l'un et de l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne, me firent concourir avec la mere à détourner ce mariage, qui ne se fit point. Le colonel épousa depuis Mlle. Dillan sa parente, d'un caractere et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des peres. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses desirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

Je ne fus pas long-temps en doute sur l'accueil qui m'attendoit à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété le 18 Juin, c'est-à-dire, neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étoient

cumulées dans ce second degré, et l'édit ecclésiastique y étoit si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premieres nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes les lois, à commencer par celle du bon sens, ne mît Genève sens-dessus-dessous : j'eus de quoi me rassurer, tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la populace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres comme un écolier qu'on menaceroit du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe, avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures sonnèrent le plus terrible tocsin. Les François surtout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accabloit à l'envi. J'étois un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup. Le continuateur du journal de Trévoux fit sur ma prétendue Lycantropie un écart qui montroit assez bien la sienne. Enfin, vous eussiez dit qu'on craignoit à Paris de se

faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquoit d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde étoit devenu fou. Quoi! le rédacteur de la Paix perpétuelle souffle la discorde; l'éditeur du Vicaire Savoyard est un impie; l'auteur de la nouvelle Héloïse est un loup; celui de l'Emile est un enragé! Eh mon Dieu! qu'aurois-je donc été si j'avois publié le livre de l'Esprit ou quelqu'autre ouvrage semblable? Et pourtant dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitemens faits aux deux auteurs dans les divers états de l'Europe; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé; voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvois si bien du séjour d'Yverdon, que je pris la résolution d'y rester à la vive sollicitation de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de Gingins, baillif de cette ville, m'encourageoit aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avoit dans sa maison, entre cour et jardin,

que j'y consentis, et aussitôt il s'empressa de le meubler et garnir de tout ce qui étoit nécessaire pour mon petit ménage.

Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quittoit pas de la journée. J'étois toujours très sensible à tant de caresses, mais j'en étois quelquefois bien importuné. Le jour de mon emménagement étoit déjà marqué, et j'avois écrit à Thérèse de me venir joindre, quand tout-à-coup j'appris qu'il s'élevoit à Berne un orage contre moi, qu'on attribuoit aux dévots, et dont je n'ai pu pénétrer la premiere cause. Le Sénat excité, sans qu'on sût par qui, paroissoit ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le Baillif de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé l'asyle que tant de bandits trouvoient dans leurs états. Des gens sensés ont présumé que la chaleur de ses reproches avoit plus aigri qu'adouci les esprits. Quoi qu'il en soit, son crédit, ni son éloquence ne purent parer le coup. Prévenu de l'ordre qu'il devoit me signifier, il m'en avertit d'avance, et pour ne pas attendre cet ordre, je résolus de partir le lendemain. La difficulté étoit de savoir où aller, voyant que Genève et la France m'étoient fermées, et prévoyant bien que

dans cette affaire chacun s'empresseroit d'imiter son voisin.

Mme. Boy de la Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vide, mais toute meublée, qui appartenoit à son fils au village de Motiers dans le Val-de-Travers, comté de Neufchâtel. Il n'y avoit qu'une montagne à traverser pour m'y rendre. L'offre venoit d'autant plus à propos, que dans les états du roi de Prusse je devois naturellement être à l'abri des persécutions, et qu'au moins la religion n'y pouvoit guère servir de prétexte. Mais une secrète difficulté, qu'il ne me convenoit pas de dire, avoit bien de quoi me faire hésiter. Cet amour inné de la justice qui dévora toujours mon cœur, joint à mon penchant secret pour la France, m'avoit inspiré de l'aversion pour le roi de Prusse, qui me paroissoit, par ses maximes et par sa conduite, fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle, et pour tous les devoirs humains. Parmi les estampes encadrées, dont j'avois orné mon donjon à Montmorenci, étoit un portrait de ce prince, au-dessous duquel étoit un distique qui finissoit ainsi :

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.

Ce vers qui, sous toute autre plume, eût fait un assez bel éloge, avoit sous la mienne un sens qui n'étoit pas équivoque, et qu'expliquoit d'ailleurs trop clairement le vers précédent. Ce distique avoit été vu de

tous ceux qui venoient me voir, et qui n'étoient pas en petit nombre. Le chevalier de Lorenzy l'avoit même écrit pour le donner à d'Alembert, et je ne doutois pas que d'Alembert n'eût pris le soin d'en faire ma cour à ce prince. J'avois encore aggravé ce premier tort par un passage de l'Emile où, sous le nom d'Adraste, roi des Dauniens, on voyoit assez qui j'avois en vue, et la remarque n'avoit pas échappé aux épilogueurs, puisque Mme. de B.......s m'avoit mis plusieurs fois sur cet article. Ainsi j'étois bien sûr d'être inscrit en encre rouge sur les registres du roi de Prusse, et supposant d'ailleurs qu'il eût les principes que j'avois osé lui attribuer, mes écrits et leur auteur ne pouvoient par cela seul que lui déplaire : car on sait que les méchans et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connoître, et sur la seule lecture de mes écrits.

J'osai pourtant me mettre à sa merci, et je crus courir peu de risque. Je savois que les passions basses ne subjuguent que les hommes foibles, et ont peu de prise sur les ames d'une forte trempe, telle que j'avois toujours reconnu la sienne. Je jugeois que dans son art de régner il entroit de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'étoit pas au-dessus de son caractere de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balanceroit pas un moment en lui l'amour de la gloire, et me

mettant à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avoit osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Motiers, avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix, et je me dis : Quand Jean-Jaques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric sera-t-il au-dessous du général des Volsques?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne, et venir m'installer à Motiers. Une belle-sœur de Mme. Boy de la Tour, appellée Mme. Girardier, à qui la maison que j'allois occuper étoit très commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir; cependant elle me mit de bonne grâce en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue, et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorenci, sentant bien que je serois désormais fugitif sur la terre, j'hésitois à permettre qu'elle vînt me joindre, et partager la vie errante à laquelle je me voyois condamné. Je sentois que par cette catastrophe nos relations alloient changer, et que ce qui, jusqu'alors, avoit été faveur et bienfait de ma part, le seroit désormais de la sienne. Si son attachement restoit à l'épreuve de mes malheurs, elle en seroit déchirée, et sa douleur ajouteroit à mes maux. Si ma disgrace attiédissoit son cœur, elle me feroit valoir

sa constance comme un sacrifice, et au lieu de sentir le plaisir que j'avois à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentiroit que le mérite qu'elle auroit de vouloir bien me suivre partout où le sort me forçoit d'aller.

Il faut dire tout : je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman, ni les miens ; je ne dois pas faire plus de grâce à Thérèse, et quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est si chère, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections du cœur soit un vrai tort. Depuis long-temps je m'appercevois de l'attiédissement du sien. Je sentois qu'elle n'étoit plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentois d'autant mieux que j'étois le même pour elle toujours. Je tombai dans le même inconvénient dont j'avois senti l'effet auprès de maman, et cet effet fut le même auprès de Thérèse. N'allons pas chercher des perfections hors de la nature ; il seroit le même auprès de quelque femme que ce fut. Le parti que j'avois pris à l'égard de mes enfans, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avoit pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon traité de l'éducation, je sentis que j'avois négligé des devoirs dont rien ne pouvoit me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au

commencement de l'Emile, et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher. Ma situation, cependant, étoit alors la même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchoient qu'à me prendre en faute. Je craignis la récidive, et n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérèse à se voir derechef dans le même cas. J'avois d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empiroit sensiblement mon état : cette double raison m'avoit fait former des résolu- que j'avois quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistois avec plus de constance depuis trois ou quatre ans ; c'étoit aussi depuis cette époque que j'avois remarqué du refroidissement dans Thérèse : elle avoit pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avoit plus par amour. Cela jetoit nécessairement moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins où qu'elle put être, elle aimeroit peut-être mieux rester à Paris que d'errer avec moi. Cependant elle avoit marqué tant de douleur à notre séparation, elle avoit exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimoit si vivement le désir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg, que loin d'avoir le courage

de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même; et après avoir senti dans mon cœur combien il m'étoit impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeller incessamment. Je lui écrivis donc de partir; elle vint. A peine y avoit-il deux mois que je l'avois quittée; mais c'étoit depuis tant d'années notre première séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant! O que les larmes de tendresse et de joie sont douces! Comme mon cœur s'en abreuve! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là?

En arrivant à Motiers, j'avois écrit à milord Keith, Maréchal d'Ecosse, gouverneur de Neuchâtel, pour lui donner avis de ma retraite dans les états de Sa Majesté, et pour lui demander sa protection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connoît et que j'attendois de lui. Il m'invita à l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, qui étoit en grande faveur auprès de Son Excellence. L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Ecossois m'émut puissamment le cœur, et dès l'instant même commença entre lui et moi ce vif attachement qui, de ma part, est toujours demeuré le même, et qui le seroit toujours de la sienne, si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie, n'eussent profité de mon éloignement pour abu-

ser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

George Keith, Maréchal héréditaire d'Écosse, et frère du célèbre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avoit quitté son pays dans sa jeunesse, et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant. Il demeura long-temps en Espagne dont le climat lui plaisoit beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frère, au roi de Prusse, qui se connoissoit en hommes, et les accueillit comme ils le méritoient. Il fut bien payé de cet accueil par les grands services que lui rendit le Maréchal Keith, et pas une chose bien plus précieuse encore, la sincère amitié de milord Maréchal. La grande ame de ce digne homme, toute républicaine et fière, ne pouvoit se plier que sous le joug de l'amitié; mais elle s'y plioit si parfaitement, qu'avec des maximes bien différentes, il ne vit plus que Frédéric, du moment qu'il lui fut attaché. Le roi le chargea d'affaires importantes, l'envoya à Paris, en Espagne, et enfin le voyant déjà vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neuchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie, à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se con-

noissent point en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur, sa franchise pour de la rusticité, son laconisme pour de la bêtise, se cabrèrent contre ses soins bienfaisans, parce que voulant être utile et non cajoleur, il ne savoit point flatter les gens qu'il n'estimoit pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petitpierre, qui fut chassé par ses confrères pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, milord s'étant opposé aux usurpations des ministres, vit soulever contre lui tout le pays dont il prenoit le parti, et quand j'y arrivai ce stupide murmure n'étoit pas éteint encore. Il passoit au moins pour un homme qui se laissoit prévenir, et de toutes les imputations dont il fut chargé, c'étoit peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps, déjà décharné par les ans; mais en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très court que je lui en fis en l'abordant, il répondit en parlant d'autre chose, comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas même de nous asseoir. L'empesé Châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de milord, je ne

sais

sais quoi de si caressant, que me sentant d'abord à mon aise, j'allai sans façon partager son sopha, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisoit plaisir, et qu'il se disoit en lui-même : celui-ci n'est pas un Nauchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caractères ! Dans un âge où le cœur a dejà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Motiers, sous prétexte de tirer des cailles, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre : le château de Colombier qu'il habitoit l'été, étoit à six lieues de Motiers ; j'allois tous les quinze jours au plus tard y passer vingt-quatre heures, puis je revenois de même en pélerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvois jadis dans mes courses de l'Hermitage à Eaubonne, étoit bien différente assurément, mais elle n'étoit pas plus douce que celle avec laquelle j'approchois de Colombier.

Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versé dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard ! Je l'appellois mon père, il m'appelloit son enfant. Ces doux noms rendent

en partie l'idée de l'attachement qui nous unissoit, mais ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de l'autre, et du désir continuel de nous rapprocher. Il vouloit absolument me loger au château de Colombier, et me pressa long temps d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupois. Je lui dis enfin que j'étois plus libre chez moi, et que j'aimois mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon milord! O mon digne père! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous! Ah les barbares! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi! Mais non, non, grand homme! vous êtes et serez toujours le même pour moi qui suis le même toujours. Il vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé.

Milord Maréchal n'est pas sans défaut; c'est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connoissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singulière, quelque chose de bisarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paroît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins: ses attentions paroissent hors de propos: ses cadeaux sont de fantaisie et non de convenance. Il donne ou envoye à l'instant ce

qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur indifféremment. Un jeune Genevois désirant entrer au service du roi de Prusse, se présente à lui : Milord lui donne, au lieu de lettre, un petit sachet plein de pois, qu'il le charge de remettre au roi. En recevant cette singulière recommandation, le roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entr'eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bisarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendoient milord Maréchal que plus intéressant. J'étois bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite, qu'elles n'influoient pas sur les sentimens, ni sur les soins que lui prescrit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans la façon d'obliger, il met encore la même singularité que dans ses manières. Je n'en citerai qu'un seul trait sur une bagatelle. Comme la journée de Motiers à Colombier étoit trop forte pour moi, je la partageois d'ordinaire en partant aprés dîné et couchant à Bror, à moitié chemin. L'hôte, appellé Sandoz, ayant à solliciter à Berlin une grâce qui lui importoit extrêmement, me pria de demander à son Excellence de la demander pour lui : volontiers. Je le mène avec moi ; je le laisse dans l'anti-chambre, et je parle de son affaire à milord, qui ne me répond rien. La matinée se passe ; en traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz

qui se morfondoit d'attendre. Croyant que milord l'avoit oublié, je lui en reparle avant de nous mettre à table; mot, comme auparavant. Je trouvai cette manière de me faire sentir combien je l'importunois un peu dure, et je me tus en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remercîment qu'il me fit, du bon accueil et du bon diné qu'il avoit eu chez S. E., qui de plus avoit reçu son papier. Trois semaines après, milord lui envoya le rescrit qu'il avoit demandé, expédié par le ministre et signé du roi, et cela, sans m'avoir jamais voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus, sur cette affaire, dont je crus qu'il ne vouloit pas se charger.

Je voudrois ne pas cesser de parler de George Keith: c'est de lui que me viennent mes derniers souvenirs heureux; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serremens de cœur. La mémoire en est si triste, et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possible de mettre aucun ordre dans mes récits; je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme ils se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asyle par la réponse du roi à milord Maréchal, en qui, comme on peut croire, j'avois trouvé un bon avocat. Non-seulement S. M. approuva ce qu'il avoit fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire,

de me donner douze louis. Le bon milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquiter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avoit ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage : il ajouta même, et peut-être de son chef, que le roi me feroit volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie, si j'en voulois choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur, et je m'attachai si sincèrement à lui, que je pris dès-lors autant d'intérêt à sa gloire que j'avois trouvé jusqu'alors d'injustice à ses succès. A la paix qu'il fit peu de temps après, je témoignai ma joie par une illumination de très bon goût : c'étoit un cordon de guirlandes, dont j'ornai la maison que j'habitois, et où j'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avoit voulu donner. La paix conclue, je crus que sa gloire militaire et politique étant au comble, il alloit s'en donner une d'une autre espèce, en revivifiant ses états, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, en y créant un nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, en maintenant la paix chez tous ses voisins, en se faisant

l'arbitre de l'Europe après en avoir été la terreur. Il pouvoit sans risque poser l'épée, bien sûr qu'on ne l'obligeroit pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmoit pas, je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages, et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet, et prenant le ton familier, fait pour plaire aux hommes de sa trempe, porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité, que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret et de moi à lui que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant milord Maréchal, et je lui envoyai ma lettre au roi toute cachetée. Milord envoya la lettre sans s'informer de son contenu. Le roi n'y fit aucune réponse, et quelque temps après, milord Maréchal étant allé à Berlin, il lui dit seulement que je l'avois bien grondé. Je compris par-là que ma lettre avoit été mal reçue, et que la franchise de mon zèle avoit passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond, cela pouvoit très bien être, peut-être ne dis-je pas ce qu'il falloit dire, et ne pris-je pas le ton qu'il falloit prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avoit mis la plume à la main.

Peu de temps après mon établissement à Motiers Travers, ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisseroit tranquille, je pris l'habit arménien. Ce n'étoit pas une idée nouvelle. Elle m'étoit venue diverses fois dans le cours de ma vie, et elle me

revint souvent à Montmorenci, où le fréquent usage des sondes me condamnant à rester souvent dans ma chambre, me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien, qui venoit souvent voir un parent qu'il avoit à Montmorenci, me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage, au risque du qu'en dira-t-on, dont je me souciois très peu. Cependant avant d'adopter cette nouvelle parure, je voulus avoir l'avis de Madame de Luxembourg, qui me conseilla fort de la prendre. Je me fis donc une petite garderobe arménienne; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre l'usage à des temps plus tranquilles, et ce ne fut que quelques mois après, que, forcé par de nouvelles attaques de mes maux, je crus pouvoir, sans aucun risque, prendre ce nouvel habillement à Motiers, surtout après avoir consulté le pasteur du lieu, qui me dit que je pouvois le porter au temple même sans scandale. Je pris donc la veste, le caffetan, le bonnet fourré, la ceinture, et après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez milord Maréchal. S. E. me voyant ainsi vêtu, me dit pour tout compliment *salamaleki*; après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

Ayant quitté tout-à-fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tran-

quille et douce autant qu'il dépendroit de moi. Seul, je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement : mon imagination remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe ; les pieds et les yeux font au moins quelque chose : mais rester là les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entrefaire des complimens, cela m'est un supplice insupportable. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portois mon coussin dans mes visites, ou j'allois, comme les femmes, travailler à ma porte et causer avec les passans. Cela me faisoit supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines, dont plusieurs étoient assez aimables, et ne manquoient pas d'esprit. Une entr'autres, appellée Isabelle d'Ivernois, fille du Procureur-général de Neuchâtel, me parut assez estimable pour me lier avec elle d'une amitié particulière, dont elle ne s'est pas mal trouvée, par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles, de sorte que maintenant, digne et vertueuse mère de famille, elle me doit peut-être sa raison, son mari, sa vie

et

et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très douces, et surtout durant un bien triste hiver où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venoit passer avec Thérèse et moi de longues soirées, qu'elle savoit nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit et par les mutuels épanchemens de nos cœurs. Elle m'appelloit son papa, je l'appellois ma fille, et ces noms que nous nous donnons encore, ne cesseront point, je l'espère, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, j'en faisois présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriroient leurs enfans; sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a mérité; Isabelle en eut un de même, et ne l'a pas moins mérité par l'intention. Mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre des lettres, dont la première a couru le monde; mais tant d'éclat n'alloit pas à la seconde: l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans les détails desquelles je n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Puiy, qui avoit une maison sur la montagne, où il venoit passer les étés. Je n'étois pas empressé de sa connoissance, parce que je savois qu'il étoit très mal à la cour et auprès de milord Maréchal, qu'il ne voyoit point. Cependant, comme il me vint voir

et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour; cela continua, et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis chez lui connoissance avec M. D. P.....u, et ensuite une amitié trop intime, pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. D. P.....u étoit américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. le Chambrier, de Neuchâtel, épousa la veuve. Devenue veuve une seconde fois, elle vint, avec son fils, s'établir dans le pays de son second mari.

D. P.....u, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avoit été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avoit profité. Il avoit acquis beaucoup de connoissances, quelque goût pour les arts, et il se piquoit surtout d'avoir cultivé sa raison: son air hollandois, froid, philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favoriseroient beaucoup cette opinion. Il étoit sourd et goutteux, quoique jeune encore. Cela rendoit tous ses mouvemens fort posés, fort graves, et quoiqu'il aimât à disputer, généralement il parloit peu, parce qu'il n'entendoit pas. Tout cet extérieur m'en imposa. Je me dis, voici un penseur, un homme sage, tel qu'on seroit heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressoit souvent la parole, sans jamais me faire aucun compliment. Il me parloit peu

de moi, peu de mes livres, très peu de lui; il n'étoit pas dépourvu d'idées, et tout ce qu'il disoit étoit juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avoit dans l'esprit ni l'élévation, ni la finesse de milord Maréchal, mais il en avoit la simplicité; c'étoit toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime, et peu-à-peu cette estime amena l'amitié, et j'oubliai totalement avec lui l'objection que j'avois faite au baron d'H.....k, qu'il étoit trop riche.

Pendant assez long-temps, je vis peu D. P.....u, parce que je n'allois point à Neuchâtel, et qu'il ne venoit qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allois-je point à Neuchâtel? C'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire.

Quoique protégé par le roi de Prusse et par milord Maréchal, si j'évitai d'abord la persécution dans mon asyle, je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'étoit pas du bon air de ne pas me faire au moins quelqu'insulte: on auroit eu peur de paroître improuver mes persécuteurs, en ne les imitant pas. La Classe de Neuchâtel, c'est-à-dire, la compagnie des ministres de cette ville, donna le branle, en tentant d'émouvoir contre moi le Conseil d'Etat. Cette tentative n'ayant pas réussi, les mi-

nistres s'adressèrent au magistrat municipal, qui fit aussi-tôt défendre mon livre, et me traitant en toute occasion peu honnêtement, faisoit comprendre, et disoit même que si j'avois voulu m'établir dans la ville, on ne m'y auroit pas souffert. Ils remplirent leur Mercure d'inepties et du plus plat caffardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissoit pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. Tout cela n'empêchoit pas qu'à les entendre, je ne dusse être très reconnoissant de l'extrême grâce qu'ils me faisoient de me laisser vivre à Motiers, où ils n'avoient aucune autorité; ils m'auroient volontiers mesuré l'air à la pinte, à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils vouloient que je leur fusse obligé de la protection que le roi m'accordoit malgré eux, et qu'ils travailloient sans relâche à m'ôter. Enfin, n'y pouvant réussir, après m'avoir fait tout le tort qu'ils purent, et m'avoir décrié de tout leur pouvoir, ils se firent un mérite de leur impuissance, en me faisant valoir la bonté qu'ils avoient de me souffrir dans leur pays. J'aurois dû leur rire au nez pour toute réponse, je fus assez bête pour me piquer, et j'eus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neuchâtel; résolution que je tins près de deux ans, comme si ce n'étoit pas trop honorer de pareilles espèces que de faire attention à leurs procédés, qui, bons ou mauvais, ne peuvent leur être

imputés, puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion. D'ailleurs, des esprits sans culture et sans lumières, qui ne connoissent d'autre objet de leur estime, que le crédit, la puissance et l'argent, sont bien éloignés même de soupçonner qu'on doive quelqu'égard aux talens, et qu'il y ait du déshonneur à les outrager.

Un certain maire de village qui, pour ses malversations, avoit été cassé, disoit au lieutenant du Val-de-Travers, mari de mon Isabelle : *On dit que ce Rousseau a tant d'esprit ; amenez-le moi, que je voie si cela est vrai.* Assurément, les mécontentemens d'un homme qui prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitoit à Paris, à Genève, à Berne, à Neuchâtel même, je ne m'atendois pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avois cependant été recommandé par Mme. Boy de la Tour, et il m'avoit fait beaucoup d'accueil ; mais dans ce pays où l'on flatte également tout le monde, les caresses ne signifient rien. Cependant après ma réunion solemnelle à l'église réformée, vivant en pays réformé, je ne pouvois, sans manquer à mes engagemens et à mon devoir de citoyen, négliger la profession publique du culte où j'étois rentré : j'assistois donc au service divin. D'un autre côté, je craignois, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus, et il n'étoit

nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le Conseil, et à Neuchâtel par la Classe, il voulût m'administrer tranquillement la Cène dans son église. Voyant donc approcher le temps de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmolin, c'étoit le nom du ministre, pour faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étois toujours uni de cœur à l'église protestante ; je lui dis en même temps, pour éviter des chicanes sur les articles de foi, que je ne voulois aucune explication particulière sur le dogme. M'étant ainsi mis en règle de ce côté, je restai tranquille, ne doutant pas que Monsieur de Montmolin ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire dont je ne voulois point, et qu'ainsi tout fût fini sans qu'il y eût de ma faute : point du tout. Au moment où je m'y attendois le moins, M. de Montmolin vint me déclarer, non-seulement qu'il m'admettoit à la communion sous la clause que j'y avois mise, mais de plus, que lui et ses anciens se faisoient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise, ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paroissoit un destin bien triste, surtout dans l'adversité. Au milieu de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvois une douceur extrême à pouvoir me dire : au moins je suis parmi mes frères, et j'allai communier avec une

émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui étoient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on y pût porter.

Quelque temps après, Milord m'envoya une lettre de Mme. de B.......s, venue, du moins je le présumai, par la voie de d'Alembert qui connoissoit Milord Maréchal. Dans cette lettre, la première que cette Dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorenci, elle me tançoit vivement de celle que j'avois écrite à M. de Montmollin et sur-tout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avoit avec sa mercuriale, que depuis mon voyage de Genève, je m'étois toujours déclaré hautement protestant, et que j'avois été très publiquement à l'hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paroissoit plaisant que Mme. la comtesse de B.......s voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Toutefois comme je ne doutois pas que son intention, quoique je n'y comprisse rien, ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai point de cette singulière sortie, et je lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées alloient leur train, et leurs benins auteurs reprochoient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboyemens, dont les moteurs continuoient d'agir sous le voile, avoit quelque chose de sinistre et d'ef-

frayant. Pour moi, je laissois dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avoit une censure de la Sorbonne, je n'en crus rien. De quoi pouvoit se mêler la Sorbonne dans cette affaire? Vouloit-elle assurer que je n'étois pas catholique? Tout le monde le savoit. Vouloit elle prouver que je n'étois pas bon calviniste? Que lui importoit? C'étoit prendre un soin bien singulier; c'étoit se faire les substitus de nos ministres. Avant que d'avoir vu cet écrit, je crus qu'on le faisoit courir sous le nom de la Sorbonne pour se moquer d'elle; je le crus bien plus encore après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire, fut qu'il falloit mettre la Sorbonne aux petites-maisons.

Un autre écrit m'affecta davantage, parce qu'il venoit d'un homme pour qui j'eus toujours de l'estime, et dont j'admirois la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du Mandement de l'Archevêque de Paris contre moi. Je crus que je me devois d'y répondre. Je le pouvois sans m'avilir; c'étoit un cas à peu-près semblable à celui du Roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutois point que ce Mandement ne fût de la façon des Jésuites, et quoiqu'ils

fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnoissois toujours leur ancienne maxime, d'écraser les malheureux. Je pouvois donc aussi suivre mon ancienne maxime, d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage, et c'est ce que je crois avoir fait avec assez de succès.

Je trouvai le séjour de Motiers fort agréable, et pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquoit qu'une subsistance assurée; mais on y vit assez chèrement, et j'avois vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avoit fallu faire depuis mon départ de Montmorenci. Je voyois diminuer journellement le petit capital que j'avois devant moi. Deux ou trois ans suffisoient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveller, à moins de recommencer à faire des livres; métier funeste auquel j'avois déjà renoncé. Persuadé que tout changeroit bientôt à mon égard, et que le public revenu de sa frénésie en feroit rougir les Puissances, je ne cherchois qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisseroit plus en état de choisir parmi celles qui pourroient s'offrir. Pour cela, je repris mon Dictionnaire de musique, que dix ans de travail avoient déjà fort avancé, et auquel il ne manquoit que

la dernière main et d'être mis au net. Mes livres, qui m'avoient été envoyés depuis peu, me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage : mes papiers, qui me furent envoyés en même temps, me mirent en état de commencer l'entreprise de mes mémoires, dont je voulois uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des temps. J'avois déjà fait le triage de celles que je voulois conserver pour cet effet, et la suite depuis près de dix ans n'en étoit point interrompue. Cependant, en les arrageant pour les transcrire, j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune étoit de près de six mois, depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenois parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot, de De Leyre, de Mme. D'.....y, de Mme. de C..........x, etc. qui remplissoient cette lacune, et qui ne se trouvèrent plus. Qu'étoient-elles devenues? Quelqu'un avoit-il mis la main sur mes papiers pendant quelques mois qu'ils étoient restés à l'hôtel de Luxembourg? Cela n'étoit pas concevable, et j'avois vu M. le Maréchal prendre la clef de la chambre où je les avois déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étoient sans dates, et que j'avois été forcé de remplir ces dates de mémoire et en tâtonnant, pour ranger ces lettres dans leur

ordre, je crus d'abord avoir fait des erreurs de dates, et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avoient point ou auxquelles je l'avois suppléée, pour voir si je n'y trouverois point celles qui devoient remplir ce vide. Cet essai ne réussit point; je vis que le vide étoit bien réel, et que les lettres avoient bien certainement été enlevées. Par qui, et pourquoi? voilà ce qui me passoit. Ces lettres, antérieures à mes grandes querelles, et du temps de ma première ivresse de la Julie, ne pouvoient intéresser personne. C'étoient tout au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persifflages de De Leyre, des témoignages d'amitié de Madame de C.........x et même de Madame D'.....y, avec laquelle j'étois alors le mieux du monde. A qui pouvoient importer ces lettres? qu'en vouloit-on faire?. Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol. Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes brouillons si j'en découvrirois quelqu'autre. J'en trouvai quelques-uns qui, vu mon défaut de mémoire, m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai furent le brouillon de la Morale sensitive, et celui de l'extrait des aventures de milord Edouard. Ce dernier, je l'avoue, me donna des soupçons sur Madame de Luxembourg.

C'étoit la Roche son valet-de-chambre qui m'avoit expédié ces papiers, et je n'ima-

ginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon; mais quel intérêt pouvoit-elle prendre à l'autre et aux lettres enlevées dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvoit faire aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier? Pour M. le Maréchal, dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi, je ne pus le soupçonner un moment. Je ne pus même arrêter ce soupçon sur Madame la Maréchale. Tout ce qui me vint de plus raisonnable à l'esprit, après m'être fatigué long-temps à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'A......t, qui, déjà faufilé chez Mme. de Luxembourg, avoit pu trouver le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avoit plu, tant en manuscrits qu'en lettres; soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvoit convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la Morale sensitive, il avoit cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il auroit tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il seroit bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étoient pas les premiers de la même main (*) que j'avois endurés sans me

(*) J'avois trouvé dans ses *Elémens de Musique* beaucoup de choses tirées de ce que j'avois écrit sur cet art pour l'Encyclopédie, et qui lui fut remis plusieurs années

plaindre. Bientôt je ne songeai pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune, et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avoit laissés, pour travailler à mes Confessions.

J'avois long-temps cru qu'à Genève la Compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois réclameroient contre l'infraction de l'Edit dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, du moins à l'extérieur; car il y avoit un mécontentement général, qui n'attendoit qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disans tels, m'écrivoient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du Conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvoit causer m'empêcha d'acquiescer à leurs instances, et fidèle au serment que j'avois fait autrefois, de ne jamais tremper dans aucune dissention civile dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense et me bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violens et dangereux. Il est vrai que je m'étois attendu, de la part de la bourgeoisie, à des représentations légales et paisibles contre une infrac-

avant la publication de ses Elémens. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé : *Dictionnaire des Beaux-Arts* ; mais j'y ai trouvé des articles transcrits des miens, mot à mot, et cela long-temps avant que ces articles fussent imprimés dans l'Encyclopédie.

tion qui l'intéressoit extrêmement. Il n'y en eut point. Ceux qui la conduisoient cherchoient moins le vrai redressement des griefs, que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabaloit, mais on gardoit le silence, et on laissoit clabauder les caillettes et les caffards ou soi-disans tels, mis en avant pour me rendre odieux à la populace, et faire attribuer l'incartade au zèle de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti, et me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate patrie, où je n'avois jamais vécu, dont je n'avois reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avois tâché de lui rendre, je me voyois si indignement traité d'un consentement unanime, puisque ceux qui devoient parler n'avoient rien dit. J'écrivis donc au premier Syndic de cette année-là, qui, je crois, étoit M. Favre, une lettre par laquelle j'abdiquois solemnellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai toujours mise aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens : sentant qu'ils avoient eu tort pour leur propre intérêt d'abandonner ma

défense, ils la prirent quand il n'étoit plus temps. Ils avoient d'autres griefs qu'ils joignirent à celui-là, et ils en firent la matière de plusieurs représentations très bien raisonnées, qu'ils étendirent et renforcèrent à mesure que les refus du Conseil, soutenu par le ministère de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidoient rien, jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la campagne*, ouvrage écrit en faveur du Conseil avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un temps écrasé. Cette pièce, monument durable des rares talens de son auteur, étoit du procureur-général T......., homme d'esprit, homme éclairé, très versé dans les lois et le gouvernement de la république. *Siluit terra.*

Les représentans, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse, et s'en tinrent passablement avec le temps. Mais tous jetèrent les yeux sur moi, comme sur le seul qui pût entrer en lice contre un tel adversaire, avec espoir de le terrasser. J'avoue que je pensai de même, et poussé par mes anciens concitoyens qui me faisoient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avois été l'occasion, j'entrepris la réfutation des Lettres écrites de la campagne, et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la monta-*

gne, que je mis aux miennes. Je fis et j'exécutai cette entreprise si secrètement, que dans un rendez-vous que j'eus à Thonon avec les chefs des représentans, pour parler de leurs affaires, et où ils me montrèrent l'esquisse de leur réponse, je ne leur dis pas un mot de la mienne qui étoit déjà faite, craignant qu'il ne survînt quelque obstacle à l'impression, s'il en parvenoit le moindre vent, soit aux magistrats, soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication; mais on aima mieux le laisser paroître, que de me faire comprendre comment on avoit découvert mon secret. Je dirai là-dessus ce que j'ai su, qui se borne à très peu de chose; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

J'avois à Motiers presqu'autant de visites que j'en avois eu à l'Hermitage et à Montmorenci, mais elles étoient la plupart d'une espèce fort différente. Ceux qui m'étoient venu voir jusqu'alors étoient des gens qui, ayant avec moi des rapports de talens, de goûts, de maximes, les alléguoient pour cause de leurs visites, et me mettoient d'abord sur des matières dont je pouvois m'entretenir avec eux. A Motiers, ce n'étoit plus cela, sur-tout du côté de France. C'étoient des officiers ou d'autres gens qui n'avoient aucun goût pour la littérature, qui, même pour la plupart, n'avoient jamais lu mes écrits, et qui ne laissoient pas, à ce qu'ils

disoient

disoient, d'avoir fait trente, quarante, soixante, cent lieues pour venir voir et admirer l'homme illustre, très célèbre, le grand homme, etc. Car dès-lors on n'a cessé de me jeter grossièrement à la face les plus impudentes flagorneries, dont l'estime de ceux qui m'abordoient m'avoit garanti jusqu'alors. Comme la plupart ne daignoient ni se nommer, ni me dire leur état, que leurs connoissances et les miennes ne tomboient pas sur les mêmes objets, et qu'ils n'avoient ni lu ni parcouru mes ouvrages, je ne savois de quoi leur parler : j'attendois qu'ils parlassent eux-mêmes, puisque c'étoit à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venoient voir. On sent que cela ne faisoit pas pour moi des conversations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils vouloient savoir : car, comme j'étois sans défiance, je m'exprimois sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeoient à propos de me faire, et ils s'en retournoient pour l'ordinaire aussi savans que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus, par exemple, de cette façon M. de Feins, écuyer de la reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la reine, lequel eut la constance de passer plusieurs jours à Motiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à la Ferrière, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre point de réunion, sinon que nous connois-

sions tous deux Mlle. Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au bilboquet.

J'eus avant et après M. de Feins une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pansent leurs mulets eux-mêmes, et demandent à me venir voir. A l'équipage de ces muletiers, on les prit pour des contrebandiers, et la nouvelle courut aussi-tôt que des contrebandiers venoient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étoit des gens d'une autre étoffe; mais sans être des contrebandiers, ce pouvoient être des aventuriers, et ce doute me tint quelque temps en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un étoit M. de Montauban, appellé le comte de la Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné; l'autre étoit M. Dastier, de Carpentras, ancien militaire, qui avoit sa croix de St. Louis dans sa poche, ne pouvant pas l'étaler. Ces Messieurs, tous deux très aimables, avoient tous deux beaucoup d'esprit, leur conversation étoit agréable et intéressante; leur manière de voyager si bien dans mon goût et si peu dans celui des gentilshommes François, me donna pour eux une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvoit qu'affermir. Cette connoissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela étoit bon

pour le début ; mais plus j'ai vu ces Messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eût aucune véritable sympathie entr'eux et moi. Que me vouloient-ils donc ? Pourquoi me venir voir dans cet équipage ? Pourquoi rester plusieurs jours ? Pourquoi revenir plusieurs fois ? Pourquoi désirer si fort de m'avoir pour hôte ? Je ne m'avisai pas alors de me faire ces questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce temps-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livroit sans raisonner, sur-tout à M. Dastier, dont l'air plus ouvert me plaisoit davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui, et quand je voulus faire imprimer les Lettres de la montagne, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendoient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avoit parlé beaucoup, et peut-être à dessein, de la liberté de la presse à Avignon; il m'avoit offert ses soins si j'avois quelque chose à y faire imprimer; je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement par la poste mes papiers cahiers. Après les avoir gardés assez long-temps, il me les renvoya, en me marquant qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger, et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les

suivans qu'après avoir eu avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avoit été vu dans les bureaux des ministres, et d'Escherny, de Neuchâtel, me parla d'un livre *de l'homme de la Montagne* que d'H.....k lui avoit dit être de moi. Je l'assurai, comme il étoit vrai, n'avoir jamais fait de livre qui eût ce titre. Quand les lettres parurent, il étoit furieux, et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité. Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit étoit connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjectures, et celle à laquelle j'aimai le mieux m'arrêter, fut que mes paquets avoient été ouverts à la poste.

Une autre connoissance à peu-près du même temps, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fût celle d'un M. L.....d, de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la silhouette, dont il avoit, disoit il, besoin pour mon buste en marbre, qu'il faisoit faire par le Moine, pour le placer dans sa bibliothéque. Si c'étoit une cajolerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui vouloit avoir mon buste en marbre dans sa bibliothéque étoit plein de mes ouvrages, par conséquent, de mes principes, et qu'il m'aimoit, parce que son ame étoit au ton de la mienne. Il étoit difficile que cette

idée ne me séduisît pas. J'ai vu M. L.....d dans la suite. Je l'ai trouvé très zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires. Mais, au reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre de livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothéque, et si c'est un meuble à son usage; et quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, faite par le Moine, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avoit avec moi quelque ressemblance.

Le seul François qui parut me venir voir par goût pour mes sentimens et pour mes ouvrages, fut un jeune officier du régiment de Limousin, appellé M. S.....r de Saint-B.....n, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde par des talens assez aimables, et par des prétentions au bel-esprit. Il m'étoit venu voir à Montmorenci l'hiver qui précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Motiers, et soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de l'Emile, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. Il avoit un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel étoit toute la prédilection de la mère, qui, dévote outrée, et dirigée par

je ne sais quel abbé Tartuffe, en usoit très mal avec le cadet, qu'elle accusoit d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère, et prendre le parti dont je viens de parler; le tout pour faire le petit Emile. Allarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étois capable; elles furent écoutées. Il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère, et il retira des mains de son colonel sa démission qu'il lui avoit donnée, et dont celui-ci avoit eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir. S^t^. B.....n, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'étoit guères plus de mon goût : ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures qui n'annonçoient pas un homme sans talens, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageans pour poursuivre cette carrière.

Quelque temps après il me vint voir, et nous fîmes ensemble le pélérinage de l'île de S^t^. Pierre. Je le trouvai dans ce voyage différent de ce que je l'avois vu à Montmorenci. Il avoit je ne sais quoi d'affecté qui, d'abord ne me choqua pas beaucoup, mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce temps-là. Il me vint voir encore

une fois à l'hôtel de St. Simon, à mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là ce qu'il ne m'avoit pas dit, qu'il vivoit dans les grandes sociétés, et qu'il voyoit assez souvent Mme. de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trie, et ne me fit rien dire par sa parente Mlle. Séguier, qui étoit ma voisine, et qui ne m'a jamais paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de St. B.....n finit tout d'un coup comme la liaison de M. de Feins : mais celui-ci ne me devoit rien, et l'autre me devoit quelque chose, à moins que les sottises que je l'avois empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part : ce qui, dans le fond, pourroit très bien être.

J'eus aussi des visites de Genève tant et plus. Les D...c père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade : le père tomba malade en route ; le fils l'étoit en partant de Genève ; tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parens, des cagots, des quidams de toute espèce venoient de Genève et de Suisse, non pas comme ceux de France pour m'admirer et me persifler, mais pour me tancer et cathéchiser : le seul qui me fit plaisir fut Moultou, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurois bien voulu retenir davantage ; le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjugua à force d'importunités, fut un M.

d'I......s, commerçant de Genève, François réfugié, et parent du procureur général de Neuchâtel. Ce M. d'I......s, de Genève, passoit à Motiers deux fois l'an, tout exprès pour m'y venir voir, restoit chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettoit de mes promenades, m'apportoit mille sortes de petits cadeaux, s'insinuoit malgré moi dans ma confidence, se mêloit de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentimens, ni de connoissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement et sans avoir rien à me dire, ni moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête à-tête, dans un cabaret à Goumoins, d'où j'avois cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyoit; et tout cela sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons que je ne fis et n'entretins que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'ai mis un véritable intérêt de cœur: c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neufchâtel, et de-là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi

bli moi-même. On l'appelloit dans le pays le baron de Sauttern, nom sous lequel il y avoit été recommandé de Zurich. Il étoit grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde et me fit entendre à moi-même, qu'il n'étoit venu à Neufchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manieres me parurent d'accord avec ses discours, et j'aurois cru manquer à l'un des plus grands devoirs en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyois rien que d'aimable, et qui me recherchoit par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance: nous devînmes inséparables. Il étoit de toutes mes courses pédestres, il y prenoit goût. Je le menai chez milord Maréchal, qui lui fit mille caresses. Comme il ne pouvoit encore s'exprimer en françois, il ne me parloit et ne m'écrivoit qu'en latin, je lui répondois en françois, et ce mêlange des deux langues ne rendoit nos entretiens ni moins coulans, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paroissoit bien connoître les détails domestiques. Enfin pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractere à toute épreuve, des mœurs non-

seulement honnêtes mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'I.......s de Genève m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui étoit venu s'établir auprès de moi; qu'on l'avoit assuré que c'étoit un espion que le ministere de France avoit mis auprès de moi. Cet avis pouvoit paroître d'autant plus inquiétant que, dans le pays où j'étois, tout le monde m'avertissoit de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettoit, et qu'on cherchoit à m'attirer sur le territoire de France pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'I.......s, et puis l'embrassant avec ardeur, je lui dis : Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux; ce fut un de ces plaisirs de l'ame que les persécuteurs ne sauroient connoître ni les ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un

espion, ni qu'il m'ait trahi; mais il m'a trompé. Quand j'épanchois avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constamment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne sais quelle histoire qui me fit juger que sa présence étoit nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vîte; il partit, et quand je le croyois déjà en Hongrie, j'appris qu'il étoit à Strasbourg. Ce n'étoit pas la premiere fois qu'il y avoit été. Il y avoit jeté du désordre dans un ménage: le mari sachant que je le voyois, m'avoit écrit. Je n'avois omis aucun soin pour ramener la jeune femme à la vertu, et Sauttern à son devoir.

Quand je les croyois parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étoient rapprochés, et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison; dès-lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avoit imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appelloit point Sauttern, il s'appeloit Sauttersheim. A l'égard du titre de baron qu'on lui donnoit en Suisse, je ne pouvois le lui reprocher, parce qu'il ne l'avoit jamais pris; mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme: et milord Maréchal, qui se connoissoit en hommes et qui avoit été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'au-

berge où il mangeoit à Motiers, se déclara grosse de son fait. C'étoit une si vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquoit si fort de propreté, que cette impudence choqua tout le monde. Les plus aimables personnes du pays, qui lui avoient inutilement prodigué leurs agaceries, étoient furieuses : j'étois outré d'indignation. Je fis tous mes efforts pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Sauttersheim. Je lui écrivis dans la forte persuasion, non-seulement que cette grossesse n'étoit pas de son fait, mais qu'elle étoit feinte, et que tout cela n'étoit qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens. Je voulois qu'il revînt dans le pays confondre cette coquine, et ceux qui la faisoient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur dont la salope étoit paroissienne, et fit ensorte d'assoupir l'affaire ; ce que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même pour m'en imposer, par sa réserve, dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg, Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misère. Il m'écrivit en disant son peccavi. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié, je lui envoyai quelqu'argent. L'année suivante à mon passage

à Paris, je le revis à peu-près dans le même état; mais grand ami de M. L.....d, sans que j'aie pu savoir d'où lui venoit cette connoissance, et si elle étoit ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg d'où il m'écrivit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses aventures : mais en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cesserai jamais de croire qu'il étoit bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Motiers en fait de liaisons et de connoissances. Qu'il en auroit fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même temps !

La premiere fut celle de M. de Luxembourg qui, après avoir été tourmenté longtemps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte qu'ils ne voulurent point reconnoître, comme d'un mal qu'ils pouvoient guérir.

Si l'on doit s'en rapporter là-dessus à la relation que m'en écrivit la Roche, l'homme de confiance de Mme. la Maréchale, c'est bien par cet exemple aussi cruel que mémorable qu'il faut déplorer les misères de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'étoit le seul ami vrai que j'eusse en France, et la douceur

de son caractere étoit telle qu'elle m'avoit fait oublier tout-à-fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cesserent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant.

Je crus pourtant remarquer que l'absence ou mon malheur avoit attiédi son affection. Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrace des puissances. J'ai jugé d'ailleurs, que le grand ascendant qu'avoit sur lui Mme. de Luxembourg ne m'avoit pas été favorable, et qu'elle avoit profité de mon éloignement pour me nuire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins de jour en jour son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq fois en Suisse de temps à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout; et il falloit toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étois encore, pour ne pas voir en elle plus que du refroidissement envers moi.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentoit beaucoup l'hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étois sur le testament de M. le Maréchal. Il n'y avoit rien là que de très naturel et de très croyable; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterois sur ce legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il

pût être, et de rendre cet honneur à un honnête homme qui, dans un rang où l'amitié ne pénètre guère, en avoit eu une véritable pour moi. J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs vrai ou faux; et en vérité j'aurois été peiné de blesser une des grandes maximes de ma morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avoit été cher. Durant la derniere maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter de la sensibilité qu'il marquoit à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. A! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas par des idées d'intérêt les tristes mais sacrés devoirs que nous rendons à notre ami mourant; j'espère n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à-peu-près dans ce même temps-ci, que milord Maréchal me parla du sien, de ce qu'il avoit dessein d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma premiere partie.

Ma seconde perte, plus sensible encore et bien plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des meres qui, déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien qu'on a fait ici-bas, en fait l'éternelle récompense. Allez,

ame douce et bienfaisante, auprès des Fénélons, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui dans un état plus humble ont ouvert, comme eux, leurs cœurs à la charité véritable, allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre élève la place qu'il espère un jour occuper près de vous. Heureuse dans vos infortunes, que le ciel en les terminant vous ait épargné le cruel spectacle des siennes! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avois point écrit depuis mon arrivée en Suisse : mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avoit cessé de soulager ceux qui souffroient et de souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi; mais si je croyois ne la pas revoir dans l'autre vie, ma foible imagination se refuseroit à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisieme perte et la derniere, car, depuis lors il ne m'est plus resté d'amis à perdre, fut celle de milord Maréchal. Il ne mourut pas, mais las de servir des ingrats, il quitta Neufchâtel, et depuis lors, je ne l'ai pas revu. Il vit et me survivra, je l'espère : il vit, et grâce à lui, tous mes attachemens ne sont pas rompus sur la terre, il y reste encore un homme digne de mon amitié; car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire; mais j'ai perdu les douceurs que

la sienne me prodiguoit, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il alloit en Angleterre recevoir sa grâce du roi, et racheter ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes point sans des projets de réunion, qui paroissoient presqu'aussi doux pour lui que pour moi. Il vouloit se fixer à son château de Keith Hall près d'Aberdem, et je devois m'y rendre auprès de lui; mais ce projet me flattoit trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Ecosse. Les tendres sollicitations du roi de Prusse le rappelerent à Berlin, et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage qu'on commençoit à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité, qui sembloient être une précaution très sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet dans le Val-de-Travers imita l'exemple du governeur, et me donna des lettres de *Communier* gratuites, comme les premieres. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étois à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince : mais ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois. Je ne crois pas devoir compter au nombre des pertes que je fis en ce même temps, celle

de l'abbé Mably. Ayant demeuré chez son frere, j'avois eu quelques liaisons avec lui, mais jamais bien intimes, et j'ai quelque lieu de croire que ses sentimens à mon égard avoient changé de nature depuis que j'avois acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des Lettres de la montagne que j'eus le premier signe de sa mauvaise volonté pour moi. On fit courir dans Genève une lettre à Mme. Saladin, qui lui étoit attribuée, et dans laquelle il parloit de cet ouvrage comme des clameurs séditieuses d'un démagogue effréné.

L'estime que j'avois pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisois de ses lumieres, ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris là-dessus le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuoit. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence m'étonna; mais qu'on juge de ma surprise quand Mme. de C.........x me manda que la lettre étoit réellement de l'abbé, et que la mienne l'avoit fort embarrassé. Car enfin, quand il auroit eu raison, comment pouvoit-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaieté de cœur, sans obligation, sans nécessité, à l'unique fin d'accabler au plus fort de ses malheurs un homme auquel il avoit marqué toujours de la bienveillance, et qui n'avoit jamais démérité de lui? Quelque temps après paru-

rent les Dialogues de Phocion, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits faite sans retenue et sans honte.

Je sentis, à la lecture de ce livre, que l'auteur avoit pris son parti à mon égard, et que je n'aurois point désormais de pire ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le Contrat Social, trop au-dessus de ses forces, ni la Paix perpétuelle; et qu'il n'avoit paru desirer que je fisse un extrait de l'abbé de S^t. Pierre qu'en supposant que je ne m'en tirerois pas si bien.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a pas laissé aux événemens le temps de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont laissée est celle de l'horrible mystère qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure, et selon que les idées me reviendront dans l'esprit. Je me rappelle que dans le temps dont je parle, tout occupé de mes confessions, j'en parlois très imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir de mettre obstacle à cette entreprise; et quand je l'aurois cru, je n'en aurois guère été plus discret, par l'impossibilité totale où

je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette entreprise connue fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avois une autre qui n'étoit guères vue de meilleur œil par ceux qui craignoient la premiere; c'étoit celle d'une édition générale de mes écrits. Cette édition me paroissoit nécessaire pour constater ceux des livres portant mon nom qui étoient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtoient pour me décréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition étoit un moyen simple et honnête de m'assurer du pain, et c'étoit le seul; puisqu'ayant renoncé à faire des livres, mes mémoires ne pouvant paroître de mon vivant, ne gagnant pas un sol d'aucune autre maniere, et dépensant toujours, je voyois la fin de mes ressources dans celle du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avoit pressé de donner mon Dictionnaire de musique encore informe. Il m'avoit valu cent louis comptant et cent écus de rentes viageres; mais encore devoit-on voir bientôt la fin de cent louis quand on en dépensoit annuellement plus de soixante, et cent écus de rente étoient comme rien pour un

homme sur qui les dams et les gueux venoient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négocians de Neufchâtel pour l'entreprise de mon édition générale, et un imprimeur ou libraire de Lyon, appellé Reguillat vint, je ne sais comment, se fourrer parmi eux pour la diriger. L'accord se fit sur un pied raisonnable, et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avois tant en ouvrages imprimés qu'en pièces encore manuscrites de quoi fournir six volumes in-4°.; je m'engageois de plus à veiller sur l'édition. Au moyen de quoi ils devoient me faire une pension viagere de seize cents livres de france, et un présent de mille écus une fois payé.

Le traité étoit conclu, non encore signé, quand les Lettres écrites de la montagne parurent. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage et contre son abominable auteur, épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparerois l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la Lettre sur la musique françoise, si cette lettre, en m'attirant la haine et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner à Genève et à V...... qu'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le Petit Conseil, excité par le R......t de F....., et dirigé par

le procureur-général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus dures, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute avec une adresse qui tient du burlesque, qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre, ni même en faire aucune mention. Je voudrois pouvoir transcrire ici cette curieuse pièce, mais malheureusement je ne l'ai pas et ne m'en souviens pas d'un seul mot. Je desire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zèle de la vérité et de l'équité, veuille relire en entier les Lettres écrites de la montagne : il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui règne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venoit à l'envi accabler l'auteur. Mais ne pouvant répondre aux injures, parce qu'il n'y en avoit point, ni aux raisons, parce qu'elles étoient sans réponse, ils prirent le parti de paroître trop courroucés pour vouloir répondre; et il est vrai que s'ils prenoient les argumens invincibles pour des injures, ils devoient se sentir injuriés.

Les représentans, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçoit, et au lieu de faire trophée des Lettres de la montagne, qu'ils voilerent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet écrit, fait

pour leur défense et à leur sollicitation, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tirassent tacitement tous leurs argumens, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage, ait été la seule cause de leur salut et de leur victoire. Ils m'avoient imposé ce devoir; je l'avois rempli, j'avois jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priai d'abandonner la mienne, et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot, et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que s'ils s'obstinoient, ils ne fussent écrasés par la France. Cela n'est pas arrivé; j'en comprends la raison, mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des Lettres de la montagne, à Neufchâtel, fut d'abord très paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. Montmollin; il le reçut bien, et le lut sans objection. Il étoit malade, aussi bien que moi; il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençoit; on brûla le livre je ne sais où. De Genève, de Berne, et de Versailles peut-être, le foyer de l'effervescence passa bientôt à Neufchâtel, et surtout dans le Val-de-Travers, où, avant même que la Classe eût fait aucun mouvement apparent, on avoit commencé d'ameuter le peuple par des pratiques souterraines. Je devois,

j'ose le dire, être aimé du peuple dans c pays-là, comme je l'ai été dans tous ceu où j'ai vécu, versant les aumônes à pleine mains, ne laissant sans assistance aucu indigent autour de moi, ne refusant à per sonne aucun service que je pusse rendre e qui fût dans la justice, me familiarisan trop peut-être avec tout le monde, et m dérobant de tout mon pouvoir à toute dis tinction qui pût exciter la jalousie. Tou cela n'empêcha pas que la populace, sou levée secrètement je ne sais par qui, n s'animât contre moi par degrés jusqu'à l fureur, qu'elle ne m'insultât publiquemen en plein jour, non seulement dans la cam pagne et dans les chemins, mais en plein rue. Ceux à qui j'avois fait le plus de bier étoient les plus acharnés, et des gens même à qui je continuois d'en faire, n'osant se montrer, excitoient les autres, et sem-bloient vouloir se venger ainsi de l'humi liation de m'être obligés. Montmollin pa-roissoit ne rien voir, et ne se montroit pas encore. Mais comme on approchoit d'un temps de communion, il vint chez moi pour me conseiller de m'abstenir de m'y présenter, m'assurant que du reste, il ne m'en vouloit point, et qu'il me laisseroit tranquille. Je trouvai le compliment bi-sarre; il me rappeloit la lettre de Madame de B......s, et je ne pouvois concevoir à qui donc il importoit si fort que je com-muniasse ou non. Comme je regardois cette

condescendance

condescendance de ma part comme un acte de lâcheté, et que d'ailleurs je ne voulois pas donner au peuple ce nouveau prétexte de crier à l'impie, je refusai net le ministre, et il s'en retourna mécontent, me faisant entendre que je m'en repentirois.

Il ne pouvoit pas m'interdire la communion de sa seule autorité : il falloit celle du Consistoire qui m'avoit admis, et tant que le Consistoire n'avoit rien dit, je pouvois me présenter hardiment sans crainte de refus. Montmollin se fit donner par la Classe la commission de me citer au Consistoire pour y rendre compte de ma foi, et de m'excommunier en cas de refus. Cette excommunication ne pouvoit non plus se faire que par le Consistoire et à la pluralité des voix. Mais les paysans qui, sous le nom d'Anciens, composoient cette assemblée, présidés et, comme on comprend bien, gouvernés par leur ministre, ne devoient pas naturellement être d'un autre avis que le sien, principalement sur des matieres théologiques, qu'ils entendoient encore moins que lui. Je fus donc cité, et je résolus de comparoître.

Quelle circonstance heureuse, et quel triomphe pour moi si j'avois su parler, et que j'eusse eu, pour ainsi dire, ma plume dans ma bouche ! Avec quelle supériorité, avec quelle facilité j'aurois terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans ! L'avidité de dominer ayant fait oublier au

clergé protestant tous les principes de la réformation, je n'avois pour l'y rappeler et le réduire au silence, qu'à commenter mes premieres Lettres de la montagne sur lesquelles ils avoient la bêtise de m'épiloguer. Mon texte étoit tout fait, je n'avois qu'à l'étendre, et mon homme étoit confondu. Je n'aurois pas été assez sot pour me tenir sur la défensive; il m'étoit aisé de devenir agresseur sans même qu'il s'en apperçût, ou qu'il pût s'en garantir. Les prestolets de la Classe, non moins étourdis qu'ignorans, m'avoient mis eux-mêmes dans la position la plus heureuse que j'aurois pu desirer, pour les écraser à plaisir. Mais quoi? Il falloit parler, et parler sur le champ, trouver les idées, les tours, les mots au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sens-froid, ne jamais me troubler un moment Que pouvois-je espérer de moi, qui sentois si bien mon inaptitude à m'expliquer in promptu? J'avois été réduit au silence le plus humiliant à Genève, devant une assemblée toute en ma faveur et déjà résolue à tout approuver. Ici c'étoit tout le contraire, j'avois à faire à un tracassier qui mettoit l'astuce à la place du savoir, qui me tendroit cent piéges avant que j'en apperçusse un; et tout déterminé à me prendre en faute à quelque prix que ce fût. Plus j'examinai cette position, plus elle me parut périlleuse, et sentant l'impossibilité de

m'en tirer avec succès, j'imaginai un autre expédient. Je méditai un discours à prononcer devant le Consistoire, pour le récuser et me dispenser de répondre : la chose étoit très facile. J'écrivis ce discours et je me mis à l'étudier par cœur avec une ardeur sans égale. Thérèse se moquoit de moi en m'entendant marmoter et répéter incessamment les mêmes phrases, pour tâcher de les fourrer dans ma tête. J'espérois tenir enfin mon discours; je savois que le Châtelain, comme officier du prince, assisteroit au Consistoire, que malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des Anciens étoient bien disposés pour moi; j'avois en ma faveur la raison, la vérité, la justice, la protection du roi, l'autorité du Conseil d'Etat, les vœux de tous les bons patriotes qu'intéressoit l'établissement de cette inquisition, tout contribuoit à m'encourager.

La veille du jour marqué, je savois mon discours par cœur; je le récitai sans faute. Je le rememorai toute la nuit dans ma tête, le matin je ne le savois plus; j'hésite à chaque mot, je me crois déjà dans l'illustre assemblée, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd; enfin presqu'au moment d'aller, le courage me manque totalement; je reste chez moi, et je prend le parti d'écrire au Consistoire en disant mes raisons à la hâte, et prétextant mes incommodités qui, véritablement dans l'état où j'étois alors,

m'auroient difficilement laissé soutenir la séance entiere.

Le ministre, embarrassé de ma lettre, remit l'affaire à une autre séance. Dans l'intervalle il se donna par lui-même et par ses créatures, mille mouvemens pour séduire ceux des Anciens qui, suivant les inspirations de leur conscience plutôt que les siennes, n'opinoient pas au gré de la Classe et au sien. Quelque puissans que ses argumens tirés de sa cave dussent être sur ces sortes de gens, il n'en put gagner aucun autre que les deux ou trois qui lui étoient déjà dévoués, et qu'on appeloit ses ames damnées. L'officier du prince et le colonel Pury, qui se porta dans cette affaire avec beaucoup de zele, maintinrent les autres dans leur devoir, et quand ce Montmollin voulut procéder à l'excommunication, son Consistoire à la pluralité des voix le refusa tout à plat. Réduit alors au dernier expédient d'ameuter la populace, il se mit, avec ses confrères et d'autres gens, à y travailler ouvertement, et avec un tel succès, que malgré les forts et fréquens rescrits du roi, malgré tous les ordres du Conseil d'Etat, je fus enfin forcé de quitter le pays, pour ne pas exposer l'officier du prince à s'y faire assassiner lui-même en me défendant.

Je n'ai qu'un souvenir si confus de toute cette affaire, qu'il m'est impossible de mettre aucun ordre, aucune liaison dans les

idées qui m'en reviennent, et que je ne les puis rendre qu'éparses et isolées, comme elles se présentent à mon esprit. Je me rapelle qu'il y avoit eu avec la Classe quelque espèce de négociation, dont Montmollin avoit été l'entremetteur. Il avoit feint qu'on craignoit que par mes écrits je ne troublasse le repos du pays, à qui l'on s'en prendroit de ma liberté d'écrire. Il m'avoit fait entendre que si je m'engageois à quitter la plume on seroit coulant sur le passé. J'avois déjà pris cet engagement avec moi-même, je ne balançai point à le prendre avec la Classe, mais conditionnel, et seulement quant aux matieres de religion. Il trouva le moyen d'avoir cet écrit à double, sur quelque changement qu'il exigea : la condition ayant été rejetée par la Classe, je redemandai mon écrit : il me rendit un des doubles et garda l'autre, prétextant qu'il l'avoit égaré. Après cela, le peuple ouvertement excité par les ministres, se moqua des rescrits du roi, des ordres du Conseil d'Etat, et ne connut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'Ante-christ, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit d'Arménien servoit de renseignement à la populace ; j'en sentois cruellement l'inconvénient ; mais le quitter dans ces circonstances me sembloit une lâcheté. Je ne pus m'y résoudre, et je me promenois tranquillement dans le pays avec mon caffetan et mon bon-

net fourré, entouré des huées de la canaille et quelquefois de ses cailloux. Plusieurs fois en passant devant des maisons, j'entendois dire à ceux qui les habitoient : apportez-moi mon fusil, que je lui tire dessus. Je n'en allois pas plus vîte : ils n'en étoient que plus furieux ; mais ils s'en tinrent toujours aux menaces ; du moins pour l'article des armes à feu.

Durant toute cette fermentation, je ne laissai pas d'avoir deux fort grands plaisirs, auxquels je fus bien sensible. Le premier fut de pouvoir faire un acte de reconnoissance par le canal de milord Maréchal. Tous les honnêtes gens de Neufchâtel, indignés des traitemens que j'essuyois et des manœuvres dont j'étois la victime, avoient les ministres en exécration, sentant bien qu'ils suivoient des impulsions étrangeres, et qu'ils n'étoient que les satellites d'autres gens qui se cachoient en les faisant agir, et craignant que mon exemple ne tirât à conséquence pour l'établissement d'une véritable inquisition. Les magistrats, et surtout M. Meuron, qui avoit succédé à M. d'Ivernois dans la charge de Procureur-général, faisoient tous leurs efforts pour me défendre. Le colonel Pury, quoique simple particulier, en fit davantage et réussit mieux. Ce fut lui qui trouva le moyen de faire bouquer Montmollin dans son Consistoire, en retenant les Anciens dans leur devoir. Comme il avoit du cré-

dit, il l'employa tant qu'il put pour arrêter la sédition ; mais il n'avoit que l'autorité des lois, de la justice et de la raison à opposer à celle de l'argent et du vin, la partie n'étoit pas égale, et dans ce point, Montmollin triompha de lui. Cependant sensible à ses soins et à son zèle, j'aurois voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office, et pouvoir m'acquitter avec lui de quelque façon. Je savois qu'il convoitoit fort une place de conseiller d'état; mais s'étant mal conduit au gré de la cour dans l'affaire du ministre Petitpierre, il étoit en disgrace auprès du prince et du gouverneur. Je risquai pourtant d'écrire en sa faveur à milord Maréchal : j'osai même parler de l'emploi qu'il desiroit, et si heureusement que, contre l'attente de tout le monde, il lui fut presqu'aussitôt conféré par le roi. C'est ainsi que le sort, qui m'a toujours mis en même temps trop haut et trop bas, continuoit à me balotter d'une extrémité à l'autre, et tandis que la populace me couvroit de fange, je faisois un conseiller d'état.

Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire Mme. de V......n avec sa fille, qu'elle avoit menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers, et logea chez moi deux ou trois jours. A force d'attentions et de soins, elle avoit enfin surmonté ma longue répugnance, et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendoit toute l'amitié qu'elle m'avoit si long-

temps témoigné. Je fus touché de ce voyage, surtout dans la circonstance où je me trouvois, et où j'avois grand besoin pour soutenir mon courage des consolations de l'amitié. Je craignois qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevois de la populace, et j'aurois voulu lui en dérober le spectacle pour ne pas contrister son cœur; mais cela ne me fut pas possible, et quoique sa présence contînt un peu les insolens dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passoit dans les autres temps. Ce fut même durant son séjour chez moi que je continuai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme-de-chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avoit jetées pendant la nuit. Un banc très massif qui étoit dans la rue à côté de ma porte et fortement attaché, fut détaché, enlevé et posé debout contre la porte; de sorte que si l'on ne s'en fût apperçu, le premier qui, pour sortir, auroit ouvert la porte d'entrée, devoit naturellement être assommé. Mme. de V......n n'ignoroit rien de ce qui se passoit, car outre ce qu'elle voyoit elle-même, son dosmestique, homme de confiance, étoit très répandu dans le village, y acostoit tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant elle ne parut faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivoit, ne me parla ni de Montmollin, ni de personne, et répondit peu de chose

à ce que je lui en dis quelquefois. Seulement paroissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenoit plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume qui étoit alors à Paris, de son amitié pour moi, du desir qu'il avoit de m'être utile dans son pays. Il est temps de dire quelque chose de M. Hume.

Il s'étoit acquis une grande réputation en France, et surtout parmi les Encyclopédistes, par ses traités de commerce et de politique, et en dernier lieu par son histoire de la maison Stuart, le seul de ses écrits dont j'avois lu quelque chose dans la traduction de l'abbé Prévôt. Faute d'avoir lu ses autres ouvrages, j'étois persuadé, sur ce qu'on m'avoit dit de lui, que M. Hume associoit une ame très républicaine aux paradoxes anglois en faveur du luxe. Sur cette opinion, je regardois toute son apologie de Charles I comme un prodige d'impartialité, et j'avois une aussi grande idée de sa vertu que de son génie. Le desir de connoître cet homme rare et d'obtenir son amitié, avoit beaucoup augmenté les tentations de passer en Angleterre, que me donnoient les sollicitations de Mme. de B.......s, intime amie de M. Hume. Arrivé en Suisse, j'y reçus de lui, par la voie de cette Dame, une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle, aux plus grandes louanges sur mon génie, il joignoit la pressante invitation de passer en Angleterre, et

l'offre de tout son crédit et de tous ses amis pour m'en rendre le séjour agréable. Je trouvai sur les lieux milord Maréchal, le compatriote et l'ami de Hume, qui me confirma tout le bien que j'en pensois, et qui m'apprit même à son sujet une anecdote littéraire, qui l'avoit beaucoup frappé et qui me frappa de même. Vallace qui avoit écrit contre Hume, au sujet de la population des anciens, étoit absent tandis qu'on imprimoit son ouvrage. Hume se chargea de revoir les épreuves et de veiller à l'édition. Cette conduite étoit dans mon tour d'esprit. C'est ainsi que j'avois débité des copies à six sols pièce, d'une chanson qu'on avoit faite contre moi. J'avois donc toute sorte de préjugés en faveur de Hume, quand Mme. de V......n vint me parler vivement de l'amitié qu'il disoit avoir pour moi, et de son empressement à me faire les honneurs de l'Angleterre, car c'est ainsi qu'elle s'exprimoit. Elle me pressa beaucoup de profiter de ce zèle et d'écrire à M. Hume. Comme je n'avois pas naturellement de penchant pour l'Angleterre, et que je ne voulois prendre ce parti qu'à l'extrémité, je refusai d'écrire et de promettre; mais je la laissai la maîtresse de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos pour maintenir Hume dans ses bonnes dispositions. En quittant Motiers, elle me laissa persuadé par tout ce qu'elle m'avoit dit de cet homme illustre, qu'il étoit de mes amis,

et qu'elle étoit encore plus de ses amies.

Après son départ, Montmollin poussa ses manœuvres, et la populace ne connut plus de frein. Je continuois cependant à me promener tranquillement au milieu des huées, et le goût de la botanique, que j'avois commencé de prendre auprès du docteur d'Ivernois, donnant un nouvel intérêt à mes promenades, me faisoit parcourir le pays en herborisant, sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisoit qu'irriter la fureur. Une des choses qui m'affecterent le plus, fut de voir les familles de mes amis (*), ou des gens qui portoient ce nom, entrer assez ouvertement dans la ligue de mes persécuteurs; comme les d'I......s, sans en excepter même le pere et le frere de mon Isabelle, B.. de la T..., parent de l'amie chez

(*) Cette fatalité avoit commencé dès mon séjour à Yverdon : car le banneret R... n étant mort un an ou deux après mon départ de cette ville, le vieux papa R....n eut la bonne foi de me marquer, avec douleur, qu'on avoit trouvé dans les papiers de son parent, des preuves qu'il étoit entré dans le complot pour m'expulser d'Yverdon et de l'état de Berne. Cela prouvoit bien clairement que ce complot n'étoit pas, comme on vouloit le faire croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret R....n, loin d'être un dévot, poussoit le matérialisme et l'incrédulité jusqu'à l'intolérance et au fanatisme. Au reste personne à Yverdon ne s'étoit si fort emparé de moi, ne m'avoit tant prodigué de caresses, de louanges et de flatterie, que ledit banneret. Il suivoit fidellement le plan chéri de mes persécuteurs.

qui j'étois logé, et Mme. G.......r sa belle-fille. Ce Pierre B.. étoit si butor, si bête, et se comporta si brutalement que, pour ne pas me mettre en colère, je me permis de le plaisanter, et je fis dans le goût du petit prophête, une petite brochure de quelques pages, intitulée *la Vision de Pierre de la montage, dit le Voyant*, dans laquelle je trouvai le moyen de tirer assez plaisamment sur les miracles, qui faisoient alors le grand prétexte de ma persécution. D. fit imprimer à Genève ce chiffon, qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre, les Neuchâtelois avec tout leur esprit ne sentant guères le sel attique ni la plaisanterie, si-tôt qu'elle est un peu fine.

Dans la plus grande fureur des décrets et de la persécution, les Génevois s'étoient particuliérement signalés en criant haro de toute leur force, et mon ami V..... entr'autres, avec une générosité vraiment héroïque, choisit précisément ce temps-là pour publier contre moi des lettres, où il prétendoit prouver que je n'étois pas chrétien. Ces lettres, écrites avec un ton de suffisance, n'en étoient pas meilleures, quoiqu'on assurât que le célèbre B....t y avoit mis la main: car ledit B....t, quoique matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très intolérante, si-tôt qu'il s'agit de moi. Je ne fus asurément pas tenté de répondre à cet ouvrage: mais l'occasion s'étant présentée d'en dire un mot dans les Lettres de la monta-

gne, j'y insérai une petite note assez dédaigneuse, qui mit V..... en fureur. Il remplit Genève des cris de sa rage, et d'I......s me marqua qu'il ne se possédoit pas. Quelque temps après parut une feuille anonyme, qui sembloit écrite, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéton. On m'accusoit, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfans dans les rues, de traîner avec moi une coureuse de corps-de-garde, d'être usé de débauche, ..., et d'autres gentillesses semblables. Il ne me fut pas difficile de reconnoître mon homme. Ma première idée, à la lecture de ce libelle, fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de b . . . . . un homme qui n'y fut de sa vie, et dont le plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être . . . ., moi qui, non-seulement n'eus de mes jours la moindre atteinte d'aucun mal de cette espèce, mais que des gens de l'art ont même cru conformé de manière à n'en pouvoir contracter. Tout bien pesé, je crus ne pouvoit mieux réfuter ce libelle qu'en le faisant imprimer dans la ville où j'avois le plus vécu, et je l'envoyai à Duchesne pour le faire imprimer tel qu'il étoit, avec un avertissement où je nommois M. V....., et quelques courtes notes pour l'éclaircissement des faits. Non content d'avoir fait imprimer

cette feuille, je l'envoyai à plusieurs personnes, et entr'autres à M. le prince Louis de Wirtemberg, qui m'avoit fait des avances très honnêtes, et avec lequel j'étois alors en correspondance. Ce prince, Du Peyrou, et d'autres parurent douter que V..... fût l'auteur du libelle, et me blâmèrent de l'avoir nommé trop légèrement. Sur leurs représentations, le scrupule me prit, et j'écrivis à Duchesne de supprimer cette feuille. Guy m'écrivit l'avoir supprimée; je ne sais pas s'il l'a fait: j'ai été trompé en tant d'occasions, que celle là de plus ne seroit pas une merveille, et dès-lors j'étois enveloppé de ces profondes ténèbres à travers lesquelles il m'est impossible de pénétrer aucune sorte de vérité.

M. V..... supporta cette imputation avec une modération plus qu'étonnante dans un homme qui ne l'auroit pas méritée, après la fureur qu'il avoit montrée auparavant. Il m'écrivit deux ou trois lettres très mesurées, dont le but me parut être de tâcher de pénétrer par mes réponses, à quel point j'étois instruit, et si j'avois quelque preuve contre lui. Je lui fis deux réponses courtes, sèches, dures dans le sens, mais sans malhonnêteté dans les termes, et dont il ne se fâcha point. A sa troisième lettre, voyant qu'il vouloit lier une espèce de correspondance, je ne répondis plus: il me fit parler par d'Ivernois. Mme. Cramer écrivit à Du Peyrou qu'elle étoit sûre que le libelle n'étoit pas de V.....

Tout cela n'ébranla point ma persuasion. Mais comme enfin je pouvois me tromper, et qu'en ce cas, je devois à V..... une réparation authentique, je lui fis dire par d'I......s que je la lui ferois telle qu'il en seroit content, s'il pouvoit m'indiquer le véritable auteur du libelle, ou me prouver du moins qu'il ne l'étoit pas. Je fis plus; sentant bien qu'après tout, s'il n'étoit pas coupable, je n'avois pas droit d'exiger qu'il me prouvât rien, je pris le parti d'écrire dans un mémoire assez ample les raisons de ma persuasion, et de les soumettre au jugement d'un arbitre que V..... ne pût recuser. On ne devineroit pas quel fut cet arbitre que je choisis. Je déclarai à la fin du mémoire que, si, après l'avoir examiné et fait les perquisitions qu'il jugeroit nécessaires, et qu'il étoit bien à portée de faire avec succès, le Conseil prononçoit que M. V..... n'étoit pas l'auteur du mémoire, dès l'instant je cesserois sincèrement de croire qu'il l'est, je partirois pour m'aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon jusqu'à ce que je l'eusse obtenu. J'ose le dire, jamais mon zèle ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon ame, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrèrent plus pleinement, plus sensiblement que dans ce sage et touchant mémoire, où je prenois sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres entre le calomniateur

et moi. Je lus cet écrit à D. P..... : il fut d'avis de le supprimer, et je le supprimai. Il me conseilla d'attendre les preuves que T..... promettoit. Je les attendis, et je les attends encore : il me conseilla de me taire en attendant, je me tus et me tairai le reste de ma vie, blâmé d'avoir chargé V...... d'une imputation grave, fausse et sans preuve, quoique je reste intérieurement persuadé, convaincu, comme de ma propre existence, qu'il est l'auteur du libelle. Mon mémoire est entre les mains de M. D. P..... Si jamais il voit le jour, on y trouvera mes raisons, et l'on y connoîtra, je l'espère, l'ame de Jean Jaques que mes contemporains ont si peu voulu connoître.

Il est temps d'en venir à ma catastrophe de Motiers, et à mon départ du Val de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitemens. Il m'est impossible de me rappeler nettement les détails de cette désagréable époque, mais on les trouvera dans la relation qu'en publia D. P....., et dont j'aurai à parler dans la suite.

Depuis le départ de Mme. de V......n la fermentation devenoit plus vive, et malgré les rescrits reitérés du roi, malgré les ordres fréquens du Conseil d'état, malgré les soins du Châtelain et des magistrats du lieu, le peuple me regardant tout de bon comme l'Antechrist, et voyant toutes ses

clameurs inutiles, parut enfin vouloir en venir aux voyes de fait : déjà dans les chemins les cailloux commençoient à rouler après moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre. Enfin la nuit de la foire de Motiers, qui est au commencement de Septembre, je fus attaqué dans ma demeure, de manière à mettre en danger la vie de ceux qui l'habitoient.

A minuit j'entendis un grand bruit dans la galerie qui régnoit sur le derrière de la maison. Une grêle de cailloux lancés contre la fenêtre et la porte qui donnoient sur cette galerie y tombèrent avec tant de fracas, que mon chien qui couchoit dans la galerie, et qui avoit commencé par aboyer, se tut de frayeur, et se sauva dans un coin rongeant et grattant les planches pour tâcher de fuir. Je me lève au bruit, j'allois sortir de ma chambre pour passer dans la cuisine, quand un caillou lancé d'une main vigoureuse traversa la cuisine après en avoir cassé la fenêtre, vint ouvrir la porte de ma chambre et tomber au pied de mon lit, de sorte que si je m'étois pressé d'une seconde, j'avois le caillou dans l'estomac. Je jugeai que le bruit avoit été fait pour m'attirer, et le caillou lancé pour m'accueillir à ma sortie. Je saute dans la cuisine. Je trouve Thérèse qui s'étoit aussi levée, et qui toute tremblante accouroit à moi. Nous nous rangeons contre un mur hors de la direc-

tion de la fenêtre pour éviter l'atteinte des pierres, et délibérer sur ce que nous avions à faire : car sortir pour appeller du secours étoit le moyen de nous faire assommer. Heureusement la servante d'un vieux bon homme qui logeoit au-dessous de moi se leva au bruit, et courut appeller M. le Châtelain, dont nous étions porte-à-porte. Il saute de son lit, prend sa robe de chambre à la hâte, et vient à l'instant avec la garde, qui, à cause de la foire, faisoit la ronde cette nuit-là, et se trouva tout à portée. Le Châtelain vit le dégât avec un tel effroi qu'il en pâlit, et à la vue des cailloux dont la galerie étoit pleine, il s'écria : Mon Dieu ! c'est une carrière ! En visitant le bas, on trouva que la porte d'une petite cour avoit été forcée, et qu'on avoit tenté de pénétrer dans la maison par la galerie. En recherchant pourquoi la garde n'avoit point apperçu ou empêché le désordre, il se trouva que ceux de Motiers s'étoient obstinés à vouloir faire cette garde hors de leur rang, quoique ce fût le tour d'un autre village.

Le lendemain le Châtelain envoya son rapport au Conseil d'état, qui deux jours après, lui envoya l'ordre d'informer sur cette affaire, de promettre une récompense et le secret à ceux qui dénonceroient les coupables, et de mettre en attendant, aux frais du prince, des gardes à ma maison et à celle du Châtelain qui la touchoit. Le

lendemain le colonel Pury, le procureur-général Meuron, le châtelain Martinet, le receveur Guyenet, le trésorier d'Ivernois et son père, en un mot tout ce qu'il y avoit de gens distingués dans le pays, vinrent me voir, et réunirent leurs sollicitations pour m'engager à céder à l'orage, et à sortir au moins pour un temps d'une paroisse où je ne pouvois plus vivre en sûreté ni avec honneur. Je m'apperçus même que le Châtelain effrayé des fureurs de ce peuple forcené, et craignant qu'elles ne s'étendissent jusqu'à lui, auroit été bien aise de m'en voir partir au plus vîte, pour n'avoir plus l'embarras de m'y protéger, et pouvoir le quitter lui-même, comme il fit après mon départ. Je cédai donc, et même avec peu de peine, car le spectacle de la haine du peuple me causoit un déchirement de cœur que je ne pouvois plus supporter.

J'avois plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de Mme. de V......n à Paris, elle m'avoit parlé dans plusieurs lettres d'un M. Walpole qu'elle appelloit milord, lequel, pris d'un grand zèle en ma faveur, me proposoit dans une de ses terres un asyle dont elle me faisoit les descriptions les plus agréables, entrant par rapport au logement et à la subsistance, dans des détails qui marquoient à quel point ledit milord Walpole s'occupoit avec elle de ce projet. Milord Maréchal m'avoit toujours conseillé l'Angleterre ou l'Ecosse, et m'y offroit aussi

un asyle dans ses terres ; mais il m'en offroit un qui me tentoit beaucoup davantage à Potzdam, auprès de lui. Il venoit de me faire part d'un propos que le roi lui avoit tenu à mon sujet, et qui étoit une espèce d'invitation de m'y rendre, et Mme. la duchesse de Saxe-Gotha comptoit si bien sur ce voyage, qu'elle m'écrivit pour me presser d'aller la voir en passant, et de m'arrêter quelque temps auprès d'elle ; mais j'avois un tel attachement pour la Suisse que je ne pouvois me résoudre à la quitter, tant qu'il me seroit possible d'y vivre, et je pris ce temps pour exécuter un projet dont j'étois occupé depuis quelques mois, et dont je n'ai pu parler encore pour ne pas couper le fil de mon récit.

Ce projet consistoit à m'aller établir dans l'isle de S^t. Pierre, domaine de l'hôpital de Berne au milieu du lac de Bienne. Dans un pélérinage pédestre que j'avois fait l'été précédent avec D......u, nous avions visité cette isle, et j'en avois été tellement enchanté, que je n'avois cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle étoit que l'isle appartenoit aux Bernois qui, trois ans auparavant, m'avoient chassé de chez eux, et outre que ma fierté pâtissoit à retourner chez des gens qui m'avoient si mal reçu, j'avois lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette isle qu'ils n'avoient fait à Yverdon. J'avois con-

sulté là-dessus milord Maréchal qui, pensant comme moi, que les Bernois, bien aises de me voir relégué dans cette isle et de m'y tenir en ôtage pour les écrits que je pourrois être tenté de faire, avoit fait sonder là-dessus leurs dispositions par un M. Sturler, son ancien voisin de Colombier. M. Sturler s'adressa à des chefs de l'état, et sur leur réponse, assura milord Maréchal que les Bernois, fâchés de leur conduite passée, ne demandoient pas mieux que de me voir domicilié dans l'isle Saint-Pierre, et de m'y laisser tranquille. Pour surcroît de précaution, avant de risquer d'y aller résider, je fis prendre de nouvelles informations par le colonel Chaillet, qui me confirma les mêmes choses, et le receveur de l'isle ayant reçu de ses maîtres la permission de m'y loger, je crus ne rien risquer d'aller m'établir chez lui, avec l'agrément tacite tant du souverain que des propriétaires; car je ne pouvois espérer que MM. de Berne reconnussent ouvertement l'injustice qu'ils m'avoient faite, et péchassent ainsi contre la plus inviolable maxime de tous les souverains.

L'isle de St. Pierre, appellée à Neuchâtel l'isle de la Motte, au milieu du lac de Bienne, a environ une demi-lieue de tour; mais dans ce petit espace elle fournit toutes les principales productions nécessaires à la vie. Elle a des champs, des près, des vergers, des bois, des vignes, et le tout à la

faveur d'un terrain varié et montagneux, forme une distribution d'autant plus agréable, que ses parties ne se découvrant pas toutes ensemble se font valoir mutuellement, et font juger l'isle plus grande qu'elles n'est en effet. Une terrasse fort élevée en forme la partie occidentale qui regarde Gleresse et Neuveville. On a planté cette terrasse d'une longue allée qu'on a coupée dans son milieu par un grand sallon, où, durant les vendanges, on se rassemble les dimanches de tous les rivages voisins, pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'isle qu'une seule maison, mais vaste et commode, où loge le receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

A cinq ou six cents pas de l'isle est du côté du sud une autre isle beaucoup plus petite, inculte et déserte, qui paroît avoir été détachée autrefois de la grande par les orages, et ne produit parmi ses graviers que des saules et des persicaires, mais où est cependant un tertre élevé, bien gazonné et très agréable. La forme de ce lac est un ovale presque régulier. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Genève et de Neuchâtel, ne laissent pas de former une assez belle décoration, sur-tout dans la partie occidentale qui est très peuplée, et bordée de vignes au bied d'une chaîne de montagnes, à-peu-près comme à Côte-Rotie, mais qui ne donnent pas d'aussi bon vin. On y trouve en allant du sud au nord

le bailliage de S[t]. Jean, Neuveville, Bienne et Nidau à l'extrémité du lac; le tout entremêlé de villages très agréables.

Tel étoit l'asyle que je m'étois ménagé, et où je résolus d'aller m'établir en quittant le Val-de-Travers. (*) Ce choix étoit si conforme à mon goût pacifique, à mon humeur solitaire et paresseuse, que je le compte parmi les douces rêveries dont je me suis le plus vivement passionné. Il me sembloit que dans cette isle je serois plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus oublié d'eux, plus livré en un mot aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative: j'aurois voulu être tellement confiné dans cette isle que je n'eusse plus de commerce avec les mortels, et il est certain que je pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire à la nécessité d'en entretenir.

Il s'agissoit de subsister, et tant par la cherté des denrées que par la difficulté des transports, la subsistance est chère dans cette isle, où d'ailleurs on est à la discrétion du receveur. Cette difficulté fut levée

(*) Il n'est peut-être pas inutile d'avertir que j'y laissois un ennemi particulier dans un M. du T....x, maire des Verrières, en très médiocre estime dans le pays, mais qui a un frère, qu'on dit honnête homme, dans les bureaux de M. de St. Florentin. Le maire l'étoit allé voir quelque tems avant mon aventure. Les petites remarques de cette espèce, qui elles-mêmes ne sont rien, peuvent mener dans la suite à la découverte de bien des souterrains.

par un arrangement que Du Peyrou voulut bien prendre avec moi, en se substituant à la place de la compagnie qui avoit entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition, et j'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les mémoires de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière, sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela la pension viagère qu'il se chargeoit de me payer suffisoit pour ma subsistance. Milord Maréchal ayant recouvré tous ses biens, m'en avoit offert une de douze cent francs, que je n'avois acceptée qu'en la réduisant à la moitié. Il m'en voulut envoyer le capital que je refusai, par l'embarras de le placer. Il fit passer ce capital à Du Peyrou entre les mains de qui il est resté, et qui m'en paie la rente viagère sur le pied convenu avec le constituant. Joignant donc mon traité avec Du Peyrou, la pension de Milord Maréchal dont les deux tiers étoient reversibles à Thérèse après ma mort, et la rente de 300 francs que j'avois sur Duchesne, je pouvois compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérèse, à qui je laissois sept cent francs de rente, tant de la pension de Rey, que de celle de milord Maréchal : ainsi je n'avois

plus

plus à craindre que le pain lui manquât non plus qu'à moi. Mais il étoit écrit que l'honneur me forceroit de repousser toutes les ressources que la fortune et mon travail mettroient à ma portée, et que je mourrois aussi pauvre que j'ai vécu. On jugera, si à moins d'être le dernier des infâmes, j'ai pu tenir des arrangemens qu'on a toujours pris soin de me rendre ignominieux, en m'ôtant avec soin toute autre ressource, pour me forcer de consentir à mon déshonneur. Comment se seroient-ils douté du parti que je prendrois dans cette alternative? Ils ont toujours jugé de mon cœur par les leurs.

En repos du côté de la subsistance, j'étois sans souci de tout autre. Quoique j'abandonnasse dans le monde le champ libre à mes ennemis, je laissois dans le noble enthousiasme qui avoit dicté mes écrits, et dans la constante uniformité de mes principes, un témoignage de mon ame qui répondoit à celui que toute ma conduite rendoit de mon naturel. Je n'avois pas besoin d'une autre défense contre mes calomniateurs. Ils pouvoient peindre sous mon nom un autre homme, mais ils ne pouvoient tromper que ceux qui vouloient être trompés. Je pouvois leur donner ma vie à épiloguer d'un bout à l'autre, j'étois sûr qu'à travers mes fautes et mes foiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouveroit toujours un homme juste,

bon, sans fiel, sans haine, sans jalousie, prompt à reconnoître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui; cherchant toute sa félicité dans les passions aimantes et douces, et portant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.

Je prenois donc en quelque sorte congé de mon siécle et de mes contemporains, et je faisois mes adieux au monde, en me confinant dans cette isle pour le reste de mes jours; car telle étoit ma résolution, et c'étoit là que je comptois exécuter enfin le grand projet de cette vie oiseuse auquel j'avois inutilement consacré jusqu'alors tout le peu d'activité que le ciel m'avoit départie. Cette isle alloit devenir pour moi celle de Papimanie, ce bien-heureux pays où l'on dort;

> Où l'on fait plus, où l'on fait nulle chose.

Ce *plus* étoit tout pour moi, car j'ai toujours peu regretté le sommeil; l'oisiveté me suffit, et pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. L'âge des projets romanesques étant passé, et la fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, il ne me restoit, pour dernière espérance, que celle de vivre sans gêne dans un loisir éternel. C'est la vie des bienheureux dans l'autre monde, et j'en faisois désormais mon bonheur suprême dans celui-ci.

Ceux qui me reprochent tant de contradictions ne manqueront pas ici de m'en reprocher encore une. J'ai dit que l'oisiveté des cercles me les rendoit insupportables, me voilà recherchant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. C'est pourtant ainsi que je suis ; s'il y a là de la contradiction, elle est du fait de la nature, et non pas du mien; mais il y en a si peu, que c'est par-là précisément que je suis toujours moi. L'oisiveté des cercles est tuante, parce qu'elle est de nécessité. Celle de la solitude est charmante ; parce qu'elle est libre et de volonté. Dans une compagnie, il m'est cruel de ne rien faire, parce que j'y suis forcé. Il faut que je reste-là cloué sur une chaise ou debout, planté comme un piquet, sans remuer ni pied ni patte, n'osant ni courir, ni sauter, ni chanter, ni crier, ni gesticuler quand j'en ai envie, n'osant pas même rêver ; ayant à la fois tout l'ennui de l'oisiveté et tout le tourment de la contrainte ; obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent et à tous les complimens qui se font et de fatiguer incessamment ma Minerve, pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et mon mensonge. Et vous appellez cela de l'oisiveté ! C'est un travail de forçat.

L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste-là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à la fois celle d'un enfant

qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur qui bat la campagne, tandis que ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper à faire des riens, à commencer cent choses, et n'en achever aucune, à aller et venir comme la tête me chante, à changer à chaque instant de projet, à suivre une mouche dans toutes ses allures, à vouloir déraciner un rocher pour voir ce qui est dessous, à entreprendre avec ardeur un travail de dix ans, et à l'abandonner sans regret au bout de dix minutes, à muser enfin toute la journée sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.

La botanique telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençoit à devenir passion pour moi, étoit précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vide de mes loisirs, sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là, tantôt une fleur, tantôt un rameau; brouter mon foin presqu'au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt, parce que je les oubliois toujours, étoit de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelqu'élégante, quelqu'admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez

un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui règne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déjà quelque idée du systême végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature, qu'une admiration stupide et monotone. Ils ne voyent rien en détail, parce qu'ils ne savent pas même ce qu'il faut regarder, et ils ne voyent pas non plus l'ensemble, parce qu'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. J'étois, et mon défaut de mémoire me devoit tenir toujours dans cet heureux point, d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau, et assez pour que tout me fût sensible. Les divers sols dans lesquels l'isle, quoique petite, étoit partagée, m'offroient une suffisante variété de plantes pour l'étude et pour l'amusement de toute ma vie. Je ne voulois pas laisser un poil d'herbe sans analyse, et je m'arrangeois déjà pour faire avec un recueil immense d'observations la *Flora Petrinsularis*.

Je fis venir Thérèse avec mes livres et mes effets. Nous nous mîmes en pension chez le receveur de l'isle. Sa femme avoit à Nidau ses sœurs qui la venoient voir tour à tour, et qui faisoient à Thérèse une compagnie. Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurois voulu passer la mien-

ne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire mieux sentir l'amertume de celle qui devoit si promptement y succéder.

J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse, quoique souvent sans objet déterminé. Je ne manquois point, à mon lever, lorsqu'il faisoit beau, de courir sur la terrasse humer l'air salubre et frais du matin, et planer des yeux sur l'horison de ce beau lac, dont les rives et les montagnes qui le bordent enchantoient ma vue. Je ne trouve point de plus digne hommage à la divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et qui ne s'exprime point par des actes développés. Je comprends comment les habitans des villes, qui ne voyent que des murs, des rues et des crimes, ont peu de foi; mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et sur-tout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur ame ne s'élève-t-elle pas cent fois le jour avec extase à l'auteur des merveilles qui les frappent? Pour moi, c'est sur-tout à mon lever, affaissé par mes insomnies, qu'une longue habitude me porte à ces élévations de cœur qui n'imposent point la fatigue de penser. Mais il faut pour cela que mes yeux soient frappés du ravissant spectacle de la nature. Dans ma chambre, je prie plus rarement et plus sèchement: mais à l'aspect d'un beau paysage, je me sens ému sans pouvoir dire

de quoi. J'ai lu qu'un sage Evêque, dans la visite de son diocèse, trouva une vieille femme qui, pour toute prière, ne savoit dire que *ô*; il lui dit : Bonne mère, continuez toujours de prier ainsi; votre prière vaut mieux que les nôtres. Cette meilleure prière est aussi la mienne.

Après le déjeûner, je me hâtois d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur à l'heureux moment de n'en plus écrire du tout. Je tracassois quelques instans autour de mes livres et papiers, pour les déballer et arranger, plutôt que pour les lire; et cet arrangement qui devenoit pour moi l'œuvre de Pénélope, me donnoit le plaisir de muser quelques momens, après quoi je m'en ennuyois et le quittois pour passer les trois ou quatre heures qui me restoient de la matinée à l'étude de la botanique, et surtout du systême de Linnæus, pour lequel je pris une passion dont je n'ai pu bien me guérir même après en avoir senti le vide. Ce grand observateur est à mon gré le seul avec Ludwig qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe, mais il l'a trop étudiée dans des herbiers et dans des jardins, et pas assez dans la nature elle-même. Pour moi, qui prenois pour jardin l'isle entière; sitôt que j'avois besoin de faire ou vérifier quelque observation, je courois dans les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras : là, je me couchois par

terre, auprès de la plante en question, pour l'examiner sur pied tout à mon aise. Cette méthode m'a beaucoup servi pour connoître les végétaux dans leur état naturel, avant qu'ils ayent été cultivés et dénaturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui nommoit et connoissoit parfaitement toutes les plantes du jardin royal, étoit d'une telle ignorance dans la campagne, qu'il n'y connoissoit plus rien. Je suis précisément le contraire. Je connois quelque chose à l'ouvrage de la nature, mais rien à celui du jardinier.

Pour les après-dînés, je les livrois totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans règle l'impulsion du moment. Souvent quand l'air étoit calme, j'allois immédiatement en sortant de table, me jeter seul dans un petit bateau, que le receveur m'avoit appris à mener avec une seule rame; je m'avançois en pleine eau. Le moment où je dérivois me donnoit une joie qui alloit jusqu'au tressaillement, et dont il m'est impossible de dire ni de bien comprendre la cause, si ce n'étoit peut-être une félicitation secrète d'être en cet état hors de l'atteinte des méchans. J'errois ensuite seul dans ce lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent laissant aller mon bateau à la merci de l'air et de l'eau, je me livrois à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides

stupides n'en étoient pas moins douces. Je m'écriois par fois avec attendrissement : ô nature ! ô ma mère ! me voici sous ta seule garde ; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi. Je m'éloignois ainsi jusqu'à démi - lieue de terre ; j'aurois voulu que ce lac eût été l'Océan. Cependant, pour complaire à mon pauvre chien, qui n'aimoit pas autant que moi de si longues stations sur l'eau, je suivois d'ordinaire un but de promenade, c'étoit d'aller débarquer à la petite isle, de m'y promener une heure ou deux, ou de m'étendre au sommet du tertre sur le gazon, pour m'assouvir du plaisir d'admirer ce lac et ses environs, pour examiner et disséquer toutes les herbes qui se trouvoient à ma portée, et pour me bâtir, comme un autre Robinson, une demeure imaginaire dans cette petite isle. Je m'affectionnai fortement à cette butte. Quand j'y pouvois mener promener Thérèse avec la receveuse et ses sœurs, comme j'étois fier d'être leur pilote et leur guide ! Nous y portâmes en pompe des lapins pour la peupler. Autre fête pour Jean-Jaques. Cette peuplade me rendit la petite isle encore plus intéressante. J'y allois plus souvent et avec plus de plaisir depuis ce temps-là, pour rechercher des traces du progrès des nouveaux habitans.

A ces amusemens, j'en joignis un qui me rappelloit la douce vie des Charmettes, et

auquel la saison m'invitoit particulièrement. C'étoit un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisions un plaisir, Thérèse et moi, de partager avec la receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois, nommé M. Kirkebergher, m'étant venu voir, me trouva perché sur un grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déjà si plein de pommes, que je ne pouvois plus me remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérois que les Bernois, témoins de l'emploi de mes loisirs, ne songeroient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseroient en paix dans ma solitude. J'aurois bien mieux aimé y être confiné par leur volonté que par la mienne : j'aurois été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos.

Voici encore un de ces aveux sur lesquels je suis sûr d'avance de l'incrédulité des lecteurs, obstinés à juger toujours de moi par eux-mêmes, quoiqu'ils aient été forcés de voir dans tout le cours de ma vie, mille affections internes qui ne ressembloient point aux leurs. Ce qu'il y a de plus bisarre est, qu'en me refusant tous les sentimens bons ou indifférens qu'ils n'ont pas, ils sont toujours prêts à m'en prêter de si mauvais qu'ils ne sauroient même entrer dans un cœur d'homme : ils trouvent alors tout simple de me mettre

en contradiction avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut même exister. Rien d'absurde ne leur paroît incroyable, dès qu'il tend à me noircir; rien d'extraordinaire ne leur paroît possible, dès qu'il tend à m'honorer.

Mais quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins d'exposer fidellement ce que fut, fit, et pensa J. J. Rousseau, sans expliquer ni justifier les singularités de ses sentimens et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui. Je pris tant de goût à l'isle de St. Pierre, et son séjour me convenoit si fort, qu'à force d'inscrire tous mes désirs dans cette isle, je formai celui de n'en point sortir. Les visites que j'avois à rendre au voisinage; les courses qu'il me faudroit faire à Neuchâtel, à Bienne, à Yverdon, à Nidau, fatiguoient déjà mon imagination. Un jour à passer hors de l'isle me paroissoit retranché de mon bonheur, et sortir de l'enceinte de ce lac étoit pour moi sortir de mon élément. D'ailleurs l'expérience du passé m'avoit rendu craintif. Il suffisoit que quelque bien flattât mon cœur pour que je dusse m'attendre à le perdre, et l'ardent désir de finir mes jours dans cette isle étoit inséparable de la crainte d'être forcé d'en sortir. J'avois pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la grève, surtout quand le lac étoit agité. Je sentois un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds. Je

m'en faisois l'image du tumulte du monde et de la paix de mon habitation, et je m'attendrissois quelquefois à cette douce idée, jusqu'à sentir des larmes couler de mes yeux. Ce repos dont je jouissois avec passion, n'étoit troublé que par l'inquiétude de le perdre, mais cette inquiétude alloit au point d'en altérer la douceur. Je sentois ma situation si précaire que je n'osois y compter. Ah! que je changerois volontiers, me disois-je, la liberté de sortir d'ici dont je ne me soucie point, avec l'assurance d'y pouvoir rester toujours. Au lieu d'y être souffert par grâce, que n'y suis-je détenu par force! Ceux qui ne font que m'y souffrir peuvent à chaque instant m'en chasser, et puis-je espérer que mes persécuteurs m'y voyant heureux, m'y laissent continuer de l'être? Ah! c'est peu qu'on me permette d'y vivre, je voudrois qu'on m'y condamnât, et je voudrois être contraint d'y rester pour ne l'être pas d'en sortir. Je jetois un œil d'envie sur l'heureux Micheli Du Crêt qui, tranquille au château d'Arbourg, n'avoit eu qu'à vouloir être heureux pour l'être. Enfin, à force de me livrer à ces réflexions et aux pressentimens inquiétans des nouveaux orages toujours prêts à fondre sur moi, j'en vins à désirer, mais avec une ardeur incroyable, qu'au lieu de tolérer seulement mon habitation dans cette isle, on me la donnât pour prison perpétuelle, et je puis jurer que s'il n'eût tenu

qu'à moi de m'y faire condamner, je l'aurois fait avec la plus grande joie, préférant mille fois la nécessité d'y passer le reste de ma vie, au danger d'en être expulsé.

Cette crainte ne demeura pas long temps vaine. Au moment où je m'y attendois le moins, je reçus une lettre de M. le baillif de Nidau, dans le gouvernement duquel étoit l'isle de St. Pierre : par cette lettre il m'intimoit de la part de LL. EE. l'ordre de sortir de l'isle et de leurs états. Je crus rêver en la lisant. Rien de moins naturel, de moins raisonnable, de moins prévu qu'un pareil ordre : car j'avois plutôt regardé mes pressentimens comme les inquiétudes d'un homme effarouché par ses malheurs, que comme une prévoyance qui pût avoir le moindre fondement. Les mesures que j'avois prises pour m'assurer de l'agrément tacite du souverain, la tranquillité avec laquelle on m'avoit laissé faire mon établissement, les visites de plusieurs Bernois et du baillif lui-même, qui m'avoit comblé d'amitiés et de prévenances : la rigueur de la saison, dans laquelle il étoit barbare d'expulser un homme infirme, tout me fit croire avec beaucoup de gens qu'il y avoit quelque mal-entendu dans cet ordre, et que les mal-intentionnés avoient pris exprès le temps des vendanges et de l'infréquence du Sénat, pour me porter brusquement ce coup.

Si j'avois écouté ma première indigna-

tion, je serois parti sur le champ. Mais où aller ? Que devenir à l'entrée de l'hiver, sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture ? A moins de laisser tout à l'abandon, mes papiers mes effets, toutes mes affaires, il me falloit du temps pour y pourvoir, et il n'étoit pas dit dans l'ordre si on m'en laissoit ou non. La continuité des malheurs commençoit d'affaisser mon courage. Pour la première fois je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité, et malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai. C'etoit à M. de Graffenried, qui m'avoit envoyé l'ordre, que je m'adressai pour le faire interprêter. Sa lettre portoit une très vive improbation de ce même ordre, qu'il ne m'intimoit qu'avec le plus grand regret, et les témoignages de douleur et d'estime dont elle étoit remplie me sembloient autant d'invitations bien douces de lui parler à cœur ouvert ; je le fis. Je ne doutois pas même que ma lettre ne fît ouvrir les yeux à mes persécuteurs, et que si l'on ne révoquoit pas un ordre si cruel, on ne m'accordât du moins un délai raisonnable et peut-être l'hiver entier, pour me préparer à la retraite et pour en choisir le lieu.

En attendant la réponse, je me mis à réfléchir sur ma situation et à délibérer sur le parti que j'avois à prendre. Je vis tant de difficultés de toutes parts, le chagrin m'avoit si fort affecté, et ma santé en ce

moment étoit si mauvaise, que je me laissai tout-à-fait abattre, et que l'effet de mon découragement fut de m'ôter le peu de ressources qui pouvoient me rester dans l'esprit, pour tirer le meilleur parti possible de ma triste situation. En quelque asyle que je voulusse me réfugier, il étoit clair que je ne pouvois m'y soustraire à aucune des deux manières qu'on avoit prises de m'expulser. L'une en soulevant contre moi la populace par des manœuvres souterraines; l'autre en me chassant à force ouverte, sans en dire aucune raison. Je ne pouvois donc compter sur aucune retraite assurée, à moins de l'aller chercher plus loin que mes forces et la saison ne sembloient me le permettre. Tout cela me ramenant aux idées dont je venois de m'occuper, j'osai désirer et proposer qu'on voulût plutôt disposer de moi dans une captivité perpétuelle, que de me faire errer incessamment sur la terre, en m'expulsant successivement de tous les asyles que j'aurois choisis. Deux jours après ma première lettre, j'en écrivis une seconde à M. de Graffenried pour le prier d'en faire la proposition à LL. EE. La réponse de Berne à l'une et à l'autre fut un ordre conçu dans les termes les plus formels et les plus durs, de sortir de l'isle et de tout le territoire médiat et immédiat de la république, dans l'espace de vingt-quatre heures, et de n'y rentrer jamais sous les plus griè-ves peines.

Ce moment fut affreux. Je me suis trouvé depuis dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. Mais ce qui m'affligea le plus fut d'être forcé de renoncer au projet qui m'avoit fait désirer de passer l'hiver dans l'isle. Il est temps de rapporter l'anecdote fatale qui a mis le comble à mes désastres, et qui a entraîné dans ma ruine un peuple infortuné, dont les naissantes vertus promettoient déjà d'égaler un jour celles de Sparte et de Rome. J'avois parlé des Corses dans le Contrat Social comme d'un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation, et j'avois marqué la grande espérance qu'on devoit avoir d'un tel peuple, s'il avoit le bonheur de trouver un sage instituteur. Mon ouvrage fut lu par quelques Corses, qui furent sensibles à la manière honorable dont je parlois d'eux, et le cas où ils se trouvoient de travailler à l'établissement de leur république, fit penser à leurs chefs de me demander mes idées sur cet important ouvrage. Un M. Buttafuoco, d'une des premières familles du pays, et capitaine en France dans Royal-Italien, m'écrivit à ce sujet, et me fournit plusieurs pièces que je lui avois demandées pour me mettre au fait de l'histoire de la nation et de l'état du pays. M. Paoli m'écrivit aussi plusieurs fois, et quoique je sentisse une pareille entreprise au-dessus de mes forces, je crus ne pouvoir les refuser pour concourir à une si

grande et belle œuvre, lorsque j'aurois pris toutes les instructions dont j'avois besoin pour cela. Ce fut dans ce sens que je répondis à l'un et à l'autre, et cette correspondance continua jusqu'à mon départ.

Précisément dans le même temps j'appris que la France envoyoit des troupes en Corse, et qu'elle avoit fait un traité avec les Génois. Ce traité, cet envoi de troupes m'inquiétèrent, et sans m'imaginer encore avoir aucun rapport à tout cela, je jugeois impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que l'institution d'un peuple, au moment où il alloit peut-être être subjugué. Je ne cachai pas mes inquiétudes à M. Buttafuoco, qui me rassura par la certitude que s'il y avoit dans ce traité des choses contraires à la liberté de sa nation, un aussi bon citoyen que lui ne resteroit pas, comme il faisoit, au service de France. En effet, son zèle pour la législation des Corses et ses étroites liaisons avec M. Paoli ne pouvoient me laisser aucun soupçon sur son compte; et quand j'appris qu'il faisoit de fréquens voyages à Versailles et à Fontainebleau, et qu'il avoit des relations avec M. de Choiseuil, je n'en conclus autre chose, sinon qu'il avoit sur les véritables intentions de la cour de France des sûretés qu'il me laissoit entendre, mais sur lesquelles il ne vouloit pas s'expliquer ouvertement par lettres.

Tout cela me rassuroit en partie. Cepen-

dant, ne comprenant rien à cet envoi de troupes françoises; ne pouvant raisonnablement penser qu'elles fussent là pour protéger la liberté des Corses, qu'ils étoient très en état de défendre seuls contre les Gênois, je ne pouvois me tranquilliser parfaitement, ni me mêler tout de bon de la législation proposée, jusqu'à ce que j'eusse des preuves solides que tout cela n'étoit pas un jeu pour me persiffler. J'aurois extrêmement desiré une entrevue avec M. Buttafuoco; c'étoit le vrai moyen d'en tirer les éclaircissemens dont j'avois besoin. Il me la fit espérer, et je l'attendois avec la plus grande impatience. Pour lui, je ne sais s'il en avoit véritablement le projet; mais quand il l'auroit eu, mes désastres m'auroient empêché d'en profiter.

Plus je méditois sur l'entreprise proposée, plus j'avançois dans l'examen des pièces que j'avois entre les mains, et plus je sentois la nécessité d'étudier de près, et le peuple à instituer, et le sol qu'il habitoit, et tous les rapports par lesquels il lui falloit approprier cette institution. Je comprenois chaque jour davantage qu'il m'étoit impossible d'acquérir de loin toutes les lumières nécessaires pour me guider. Je l'écrivis à Buttafuoco; il le sentit lui-même. Et si je ne formai pas précisément la résolution de passer en Corse, je m'occupai beaucoup des moyens de faire ce voyage. J'en parlai à M. Dastier, qui, ayant autrefois servi dans

cette isle sous M. de Maillebois, devoit la connoître. Il n'épargna rien pour me détourner de ce dessein, et j'avoue que la peinture affreuse qu'il me fit des Corses et de leur pays, refroidit beaucoup le desir que j'avois d'aller vivre au milieu d'eux.

Mais quand les persécutions de Motiers me firent songer à quitter la Suisse, ce desir se ranima par l'espoir de trouver enfin chez ces insulaires ce repos qu'on ne vouloit me laisser nulle part. Une chose seulement m'effarouchoit sur ce voyage; c'étoit l'inaptitude et l'aversion que j'eus toujours pour la vie active à laquelle j'allois être condamné. Fait pour méditer à loisir dans la solitude, je ne l'étois point pour parler, agir, traiter d'affaires parmi les hommes. La nature, qui m'avoit donné le premier talent, m'avoit refusé l'autre. Cependant, je sentois que, sans prendre parti directement aux affaires publiques, je serois nécessité, si-tôt que je serois en Corse, de me livrer à l'empressement du peuple, et de conférer très souvent avec les chefs. L'objet même de mon voyage exigeoit qu'au lieu de chercher la retraite, je cherchasse, au sein de la nation, les lumières dont j'avois besoin. Il étoit clair que je ne pourrois plus disposer de moi-même, et qu'entraîné malgré moi dans un tourbillon pour lequel je n'étois point né, j'y mènerois une vie toute contraire à mon goût, et ne m'y montrerois qu'à mon désavantage. Je prévoyois que,

soutenant mal par ma présence l'opinion de capacité qu'avoient pu leur donner mes livres, je me décréditerois chez les Corses, et perdrois, autant à leur préjudice qu'au mien, la confiance qu'ils m'avoient donnée, et sans laquelle je ne pouvois faire avec succès l'œuvre qu'ils attendoient de moi. J'étois sûr qu'en sortant ainsi de ma sphère, je leur deviendrois inutile et me rendrois malheureux.

Tourmenté, battu d'orages de toute espèce, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentois vivement le besoin du repos, dont mes barbares ennemis se faisoient un jeu de me priver; je soupirois plus que jamais après cette aimable oisiveté, après cette douce quiétude d'esprit et de corps que j'avois tant convoitée, et à laquelle revenu des chimères de l'amour et de l'amitié, mon cœur bornoit sa félicité suprême. Je n'envisageois qu'avec effroi les travaux que j'allois entreprendre, la vie tumultueuse à laquelle j'allois me livrer; et si la grandeur, la beauté, l'utilité de l'objet animoient mon courage, l'impossibilité de payer de ma personne avec succès me l'ôtoit absolument. Vingt ans de méditation profonde, à part moi, m'auroient moins coûté que six mois d'une vie active, au milieu des hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir.

Je m'avisai d'un expédient qui me parut propre à tout concilier. Poursuivi dans tous

mes refuges par les menées souterraines de mes secrets persécuteurs, et ne voyant plus que la Corse où je pusse espérer, pour mes vieux jours, le repos qu'ils ne vouloient me laisser nulle part, je résolus de m'y rendre avec les directions de Buttafuoco, aussi-tôt que j'en aurois la possibilité, mais pour y vivre tranquille, de renoncer, du moins en apparence, au travail de la législation, et de me borner, pour payer en quelque sorte à mes hôtes leur hospitalité, à écrire sur les lieux leur histoire, sauf à prendre sans bruit let instructions nécessaires pour leur devenir plus utile, si je voyois jour à y réussir. En commençant ainsi par ne m'engager à rien, j'espérois être en état de méditer en secret et plus à mon aise, un plan qui pût leur convenir, et cela sans renoncer beaucoup à ma chère solitude, ni me soumettre à un genre de vie qui m'étoit insupportable, et dont je n'avois pas le talent.

Mais ce voyage, dans ma situation, n'étoit pas une chose aisée à exécuter. A la manière dont M. Dastier m'avoit parlé de la Corse, je n'y devois trouver des plus simples commodités de la vie que celles que j'y porterois : linge, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papier, livres, il falloit tout porter avec soi. Pour m'y transplanter avec ma gouvernante, il falloit franchir les Alpes, et dans un trajet de deux cents lieues traîner à ma suite tout un bagage ; il falloit

passer à travers les états de plusieurs souverains, et sur le ton donné par toute l'Europe, je devois naturellement m'attendre, après mes malheurs, à trouver par-tout des obstacles et à voir chacun se faire un honneur de m'accabler de quelque nouvelle disgrâce, et violer avec moi tous les droits des gens et de l'humanité. Les frais immenses, les fatigues, les risques d'un pareil voyage m'obligeoient d'en prévoir d'avance et d'en bien peser toutes les difficultés. L'idée de me trouver enfin seul, sans ressource à mon âge, et loin de toutes mes connoissances, à la merci de ce peuple barbare et féroce, tel que me le peignoit Monsieur Dastier, étoit bien propre à me faire rêver sur une pareille résolution avant de l'exécuter. Je desirois passionnément l'entrevue que Buttafuoco m'avoit fait espérer, et j'en attendois l'effet pour prendre tout-à-fait mon parti.

Tandis que je balançois ainsi, vinrent les persécutions de Motiers, qui me forcèrent à la retraite. Je n'étois pas prêt pour un long voyage, et sur-tout pour celui de Corse. J'attendois des nouvelles de Buttafuoco; je me réfugiai dans l'isle de Saint-Pierre, d'où je fus chassé à l'entrée de l'hiver, comme j'ai dit ci devant. Les Alpes couvertes de neige rendoient alors pour moi cette émigration impraticable, surtout avec la précipitation qu'on me prescrivoit. Il est vrai que l'extravagance d'un pareil ordre le

rendoit impossible à exécuter : car du milieu de cette solitude enfermée au milieu des eaux, n'ayant que vingt-quatre heures depuis l'intimation de l'ordre pour me préparer au départ, pour trouver bateaux et voitures, pour sortir de l'isle et de tout le territoire; quand j'aurois eu des aîles, j'aurois eu peine à pouvoir obéir. Je l'écrivis à M. le baillif de Nidau, en répondant à sa lettre, et je m'empressai de sortir de ce pays d'iniquité. Voilà comment il fallut renoncer à mon projet chéri, et comment n'ayant pu dans mon découragement obtenir qu'on disposât de moi, je me déterminai, sur l'invitation de Milord Maréchal, au voyage de Berlin, laissant Thérèse hiverner à l'île de S^t. Pierre, avec mes effets et mes livres, et déposant mes papiers dans les mains de Du Peyrou. Je fis une telle diligence, que dès le lendemain matin, je partis de l'isle et me rendis à Bienne encore avant midi. Peu s'en fallut que je n'y terminasse mon voyage par un incident dont le récit ne doit pas être omis.

Si-tôt que le bruit s'étoit répandu que j'avois ordre de quitter mon asyle, j'eus une affluence de visites du voisinage, et surtout de B.....s, qui venoient avec la plus détestable fausseté me flagorner, m'adoucir et me protester qu'on avoit pris le moment des vacances et de l'infréquence du Sénat pour minuter et m'intimer cet ordre, contre lequel, disoient-ils, tout le Deux-cent étoit

indigné. Parmi ce tas de consolateurs, il en vint quelques-uns de la ville de Bienne, petit état libre enclavé dans celui de Berne, et entr'autres un jeune homme, appellé Wildremet, dont la famille tenoit le premier rang, et avoit le principal crédit dans cette petite ville. Wildremet me conjura vivement, au nom de ses concitoyens, de choisir ma retraite au milieu d'eux, m'assurant qu'ils desiroient avec empressement de m'y recevoir, qu'ils se feroient une gloire et un devoir de m'y faire oublier les persécutions que j'avois souffertes, que je n'avois à craindre chez eux aucune influence des Bernois, que Bienne étoit une ville libre, qui ne recevoit des lois de personne, et que tous les citoyens étoient unanimement déterminés à n'écouter aucune sollicitation qui me fût contraire.

Wildremet voyant qu'il ne m'ébranloit pas, se fit appuyer de plusieurs autres personnes, tant de Bienne et des environs, que de Berne même, et entr'autres du même Kirkebergher, dont j'ai parlé, qui m'avoit recherché depuis ma retraite en Suisse, et que ses talens et ses principes me rendoient intéressant. Mais des sollicitations moins prévues et plus prépondérantes furent celles de M. Barthès, secrétaire d'ambassade de France, qui me vint voir avec Wildremet, m'exhorta fort de me rendre à son invitation, et métonna par l'intérêt vif et tendre qu'il paroissoit prendre à moi. Je ne con-

noissois

noissois point du tout M. Barthès; cependant, je le voyois mettre à ses discours la chaleur, le zèle de l'amitié, et je voyois qu'il lui tenoit véritablement au cœur de me persuader de m'établir à Bienne. Il me fit l'éloge le plus pompeux de cette ville et de ses habitans, avec lesquels il se montroit si intimément lié, qu'il les appella plusieurs fois devant moi, ses patrons et ses pères.

Cette démarche de Barthès me dérouta dans toutes mes conjectures. J'avois toujours soupçonné M. de C......l d'être l'auteur caché de toutes les persécutions que j'éprouvois en Suisse. La conduite du résident de France à Genève; celle de l'ambassadeur à Soleure, ne confirmoient que trop ces soupçons; je voyois la France influer en secret sur tout ce qui m'arrivoit à Berne, à Genève, à Neuchâtel, et je ne croyois avoir en France aucun ennemi puissant que le seul duc de C......l. Que pouvois-je donc penser de la visite de Barthès et du tendre intérêt qu'il paroissoit prendre à mon sort? Mes malheurs n'avoient pas encore détruit cette confiance naturelle à mon cœur, et l'expérience ne m'avoit pas encore appris à voir par-tout des embûches sous les caresses. Je cherchois avec surprise la raison de cette bienveillance de Barthès; je n'étois pas assez sot pour croire qu'il fît cette démarche de son chef, j'y voyois une publicité, et même

une affectation qui marquoit une intention cachée, et j'étois bien éloigné d'avoir jamais trouvé dans tous ces petits agens subalternes cette intrépidité généreuse qui, dans un poste semblable, avoit souvent fait bouillonner mon cœur.

J'avois autrefois un peu connu le chevalier de Beauteville chez M. de Luxembourg; il m'avoit témoigné quelque bienveillance; depuis son ambassade, il m'avoit encore donné quelques signes de souvenir, et m'avoit même fait inviter à l'aller voir à Soleure: invitation dont, sans m'y rendre, j'avois été touché, n'ayant pas accoutumé d'être traité si honnêtement par les gens en place. Je présumai que M. de Beauteville, forcé de suivre ses instructions en ce qui regardoit les affaires de Genève, me plaignant cependant dans mes malheurs, m'avoit ménagé, par des soins particuliers, cet asyle de Bienne pour y pouvoir vivre tranquille sous ses auspices. Je fus sensible à cette attention, mais sans en vouloir profiter, et déterminé tout-à-fait au voyage de Berlin, j'aspirois avec ardeur au moment de rejoindre Milord Maréchal, persuadé que ce n'étoit plus qu'auprès de lui que je trouverois un vrai repos et un bonheur durable.

A mon départ de l'isle, Kirkebergher m'accompagna jusqu'à Bienne. J'y trouvai Wildremet et quelques autres Biennois qui m'attendoient à la descente du bateau.

Nous dînâmes tous ensemble à l'auberge, et en y arrivant, mon premier soin fut de faire chercher une chaise, voulant partir dès le lendemain matin. Pendant le dîner, ces Messieurs reprirent leurs instances pour me retenir parmi eux, et cela avec tant de chaleur et des protestations si touchantes, que, malgré toutes mes résolutions, mon cœur qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux leurs : si-tôt qu'ils me virent ébranlé, ils redoublèrent si bien leurs efforts, qu'enfin je me laissai vaincre, et consentis de rester à Bienne, au moins jusqu'au printemps prochain.

Aussitôt Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derrière, au troisième étage, donnant sur une cour, où j'avois pour régal l'étalage des peaux puantes d'un chamoiseur. Mon hôte étoit un homme de basse mine et passablement fripon, que j'appris le lendemain être débauché, joueur, et en fort mauvais prédicament dans le quartier ; il n'avoit ni femme, ni enfans, ni domestiques, et tristement reclus dans ma chambre solitaire, j'étois, dans le plus riant pays du monde, logé de manière à périr de mélancolie en peu de jours. Ce qui m'affecta le plus, malgré tout ce qu'on m'avoit dit de l'empressement des habitans à me recevoir, fut de n'appercevoir en passant dans les rues

rien d'honnête envers moi dans leurs manières, ni d'obligeant dans leurs regards. J'étois pourtant tout déterminé à rester là, quand j'appris, vis, et sentis même dès le jour suivant qu'il y avoit dans la ville une fermentation terrible à mon égard; plusieurs empressés vinrent obligeamment m'avertir qu'on devoit dès le lendemain me signifier le plus durement qu'on pourroit un ordre de sortir sur le champ de l'état, c'est-à-dire de la ville. Je n'avois personne à qui me confier; tous ceux qui m'avoient retenu s'étoient éparpillés. Wildremet avoit disparu, je n'entendis plus parler de Barthès, et il ne parut pas que sa recommandation m'eût mis en grande faveur auprès des patrons et des pères qu'il s'étoit donné devant moi. Un M. de Vau-Travers, Bernois, qui avoit une jolie maison proche la ville, m'y offrit cependant un asyle, espérant, me dit-il, que j'y pourrois éviter d'être lapidé. L'avantage ne me parut pas assez flatteur pour me tenter de prolonger mon séjour chez ce peuple hospitalier.

Cependant, ayant perdu trois jours à ce retard, j'avois déjà passé de beaucoup les vingt-quatre heures que les Bernois m'avoient données pour sortir de tous leurs états, et je ne laissois pas, connoissant leur dureté, d'être en quelque peine sur la manière dont ils me les laisseroient traverser, quand M. le baillif de Nidau vint tout à

propos me tirer d'embarras. Comme il avoit hautement improuvé le violent procédé de LL. EE. il crut dans sa générosité me devoir un témoignage public qu'il n'y prenoit aucune part, et ne craignit pas de sortir de son bailliage pour venir me faire une visite à Bienne. Il vint la veille de mon départ, et loin de venir incognito il affecta même du cérémonial, vint *in fiocchi* dans son carosse avec son secrétaire, et m'apporta un passe-port en son nom, pour traverser l'état de Berne à mon aise et sans crainte d'être inquiété. La visite me toucha plus que le passe-port. Je n'y aurois guères été moins sensible quand elle auroit eu pour objet un autre que moi. Je ne connois rien de si puissant sur mon cœur qu'un acte de courage fait à propos, en faveur du foible injustement opprimé.

Enfin, après m'être avec peine procuré une chaise, je partis le lendemain matin de cette terre homicide, avant l'arrivée de la députation dont on devoit m'honorer, avant même d'avoir pu revoir Thérèse à qui j'avois marqué de me venir joindre, quand j'avois cru m'arrêter à Bienne, et que j'eus à peine le temps de contremander par un mot de lettre, en lui marquant mon nouveau désastre. On verra dans ma troisième partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre, et com-

ment les deux Dames, qui vouloient disposer de moi après m'avoir, à force d'intrigues, chassé de la Suisse où je n'étois pas assez en leur pouvoir, parvinrent enfin à me livrer à leur ami.

J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à M. et Mme. la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à Mme. la marquise de Mesme et à M. le marquis de Juigné.

J'ai dit la vérité ; si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures, et s'il refuse de les approfondir et de les éclaircir avec moi, tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi je le déclare hautement et sans crainte : Quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux, mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchans, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un mal-honnête homme, est lui-même un homme à étouffer.

J'achevai ainsi ma lecture et tout le monde se tut. Mme. d'Egmont fut la seule qui me parut émue ; elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vîte, et garda le silence ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.

Fin du quatrième volume des Confessions.